



HAL
open science

L'urbanisme en question(s) : à travers l'émergence de nouveaux acteurs... à partir du projet de rénovation urbaine de la Savine, Marseille

Fabio Pisano

► **To cite this version:**

Fabio Pisano. L'urbanisme en question(s) : à travers l'émergence de nouveaux acteurs... à partir du projet de rénovation urbaine de la Savine, Marseille. Sciences de l'Homme et Société. 2016. dumas-01688193

HAL Id: dumas-01688193

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01688193v1>

Submitted on 19 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'urbanisme en question(s)



A travers l'émergence de nouveaux acteurs ...



A partir du projet de rénovation urbaine de la Savine, Marseille

Remerciements

À Brigitte Bertoncello, directrice de ce mémoire, pour m'avoir permis de vivre deux années d'une grande richesse et pour avoir parfaitement su accompagner le texte et son auteur.

À mes parents, Marie Christine Archet et Enzo Pisano, pour leur soutien inconditionnel durant les 25 ans écoulés et encore plus dans cette épreuve de fin d'études. Mention spéciale pour ma mère, une correctrice d'exception. J'espère un jour réussir à rendre tout ce qu'ils m'ont apporté.

À Michel Teule et Monica Beltrao à la fois pour la chance qu'ils m'ont offert d'avoir ma première expérience en quartier d'habitat social, et leur accueil au sein d'une institution : Le CER-FISE. Pour la confiance et la liberté qu'ils m'ont accordées et pour le temps consacré pour l'entretien, les conseils, les encouragements et les améliorations apportées. Sans oublier Sandra Comptour et Laetitia De Angelis.

À tous ceux qui ont écrit une partie de ce mémoire par leurs paroles, Abadli Sid, Bedu Olivier, Berriche Karima, Bourgelat Marion, Del Corso Flore, Doucet Stéphanie, Frossard Jonas, Fourest Alain, Rastoin Pierre, Reiff Mélia, Tir Rachida.

À toutes les personnes qui m'ont aidé à parvenir jusqu'à l'écriture de ces pages et notamment mes formateurs professionnels. Lors de mon BEP pour m'avoir remis le pied à l'étrier, puis lors de mon BAC Pro et BTS pour le partage de leur passion des jardins et ainsi m'avoir guidé pour trouver ma voie. À Frédéric Fourcet et Hervé Irastorza, mes deux premiers employeurs qui ont contribué à leur manière à ce que je puisse poursuivre mes études, en relative autonomie et dans de bonnes conditions. À mes enseignants de l'Université de Pau en Géographie, transition idéale vers ce Master d'Urbanisme.

À mes grands-parents, venus d'Italie et d'Espagne, qui ont quitté leur pays, leurs racines, leurs familles pour nous permettre d'avoir une meilleure vie et de réaliser nos rêves.

À mes amis pour les encouragements, les coupures indispensables et la reconnaissance qu'ils m'octroient.

À tous ceux que je ne pourrai citer mais qui ont compté et comptent encore pour moi.

Table des matières

MON CHEMINEMENT	6
LE CHEMINEMENT DU SUJET	11
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	14
PREMIÈRE PARTIE : ÉBAUCHE TERRITORIALE DU NORD MARSEILLAIS	17
1. LE TERRITOIRE NORD MARSEILLAIS	18
1.1. Un territoire complexe à l'épreuve de sa simplification	18
1.2. Une ville au sein d'un écrin naturel	19
1.3. Les quartiers nord au cours du siècle dernier	20
1.4. La campagne périphérique nord marseillaise	21
1.5. Une campagne maintenant périurbaine entre usines, lotissements et « campements sédentarisés»	21
1.6. L'avènement des Grands-Ensembles, figures de proue du Nord Marseillais	23
2. LA RÉNOVATION URBAINE	29
2.1. De Rénovation Urbaine à Renouvellement urbain	29
2.2. La rénovation urbaine à Marseille	30
3. AU SOMMET D'UNE COLLINE : LA SAVINE, PORTRAIT DE TERRITOIRE	32
3.1. Des territoires construits et vécus au sein d'un environnement	32
3.2. Mémoire(s) et Histoire(s) d'un territoire	34
DEUXIÈME PARTIE : URBANISME HAUTE TENSION	43
1. LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA SAVINE	44
1.1. Le projet : du dessein au dessin	44
1.2. Les populations à l'épreuve du projet	46
2. LA PARTICIPATION PRODUCTIVE DE NOUVEAUX ACTEURS	48
2.1. Un thème aussi défini qu'indéfini	49
2.2. Des paroles ... aux actes	50

3. LES HABITANTS, FORCE VIVE	51
3.1. De la contestation ...	51
3.2. ... À la revendication ...	53
3.3. ... À la formalisation	56
4. LES ACTEURS ALTERNATIFS DE L'URBANISME	58
5. DES STRUCTURES D'URBANISME PARTICIPATIF	61
5.1. Cabanon Vertical - Créateur de Lieux « prêt-à-vivre »	61
5.2. Le fil à Initiatives - Penser global, agir local	64
5.3. Robin des Villes - En cours de (re)définition	66
5.4. Topo*Grafik - La révélation habitante	69
6. FONDEMENTS DE L'URBANISTE-MÉDIATEUR	71
6.1. Entre théorie ...	71
6.2. ... Et pratique ...	74
6.3. Une profession ?	75
7. DES URBANISTES-MÉDIATEURS	76
7.1. Arènes - La polis des débats	76
7.1.1. La médiation comme trait d'union	77
7.1.2. Le trait d'union, point de départ de la construction	78
7.2. CERFISE - De la médiation à la concertation	80
7.2.1. L'urbanisme par le relationnel, pratique de l'urbaniste-médiateur	82
7.2.2. L'urbaniste-médiateur : un rôle pluriel	84
CONCLUSION : UN COMMENCEMENT ?	86
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	88
ANNEXE	90

MON CHEMINEMENT

Une enfance, une adolescence loin des grandes villes et des cités. Un premier contact par l'agglomération de Limoges durant les périodes de vacances scolaire, devenant régulier et plaisant : la vie en ville. Très vite, un premier contact avec la « banlieue » aussi de Limoges. Quand mon père est au travail, je passe mon temps au centre de loisirs de la ZUP du Val de Laurence dans lequel il m'a inscrit. Dans le Sud-ouest, j'incarne « la diversité » par mes origines -italo-espagnoles- au sein d'une contrée à l'identité régionale forte. A Limoges je me fonde dans la majorité et l'anonymat des villes. Au Val de Laurence, je fais partie à nouveau de la « minorité » mais de l'autre côté cette fois car « Européen ». Personne n'y fait allusion, à cet âge, le brassage est inévitable, sans arrière-pensée et naturel. D'ailleurs je m'y sens bien et véritablement à ma place. J'ai finalement peu de souvenirs de cette période mais un sentiment, profond, une marque indélébile qui m'a suivi tout au fil des années, qui m'a guidé jusqu'au Master 2 Habitat, Politique de la ville et Renouvellement urbain. Mais aussi et surtout à réaliser mon stage sur une intervention en quartier d'habitat social et mon mémoire sur la place des habitants dans le processus long de requalification de cet habitat et plus spécifiquement le renouvellement urbain actuellement mené. Cette marque, que l'on nomme cité, quartier, banlieue, périphérie ... va me suivre, me poursuivre, enfin c'est plutôt moi qui vais la suivre, la poursuivre, parfois même jusqu'à l'obsession.

Le second marquage date de mon adolescence. A 15 ans, je quitte le terroir du rugby, tradition locale -après 10 ans de bons et loyaux services-, pour rejoindre le sport planétaire : le football. Je vais y rencontrer de nouveaux coéquipiers mais surtout des amis, des amis « différents ». Certains d'entre eux habitent l'un des deux « quartiers » comme nous l'appelions de notre commune. Les guillemets sont autant pour la citation que pour recontextualiser le terme en rapport avec les 8.000 habitants que compte la station balnéaire. Comme souvent on y trouve un terrain de foot dit « city » qui va très vite devenir le lieu central pour nous tous. J'y redécouvre -toute proportion gardée- l'ambiance populaire, la diversité ethnique, la précarité aussi et les bâtiments qui résonne en moi autant qu'il façonne et structure le paysage. Je n'y habite pas mais je m'y identifie, au grand dam de ma mère qui a tout fait pour que je ne connaisse pas, ne vive pas cette précarité -habitat, matérielle- dans laquelle elle a grandi elle-même. Au quartier on écoute du rap, culture dite urbaine que je découvre et dont je vais aussi m'éprendre, le hip-hop en général réunissant initialement des arts tels que le rap, le break-dance, le beat-box et les graffitis. Les textes d'IAM, la Fonky Family, NTM, Keny Arkana, Arsenik, Neg'Marrons et même l'Algérino (du quartier de la Savine) vont renforcer en moi cette attirance envers les quartiers, leurs conditions de vie, leurs cadre de vie, l'exclusion que les habitants connaissent, dont les plumes à cette époque dénoncent et revendiquent un droit : un droit à la ville, à la reconnaissance, à l'estime, mais aussi à l'éducation, à l'emploi, à l'espoir, en bref : à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

La troisième marque concorde cette même année 2005 avec l'embrasement de ces lieux lors de la période de ce que l'on a appelé « les émeutes urbaines », oubliant souvent le terme révolte. A cet instant, la situation y est explosive, au propre comme au figuré mais reflète le sentiment et devient aussi l'expression du malaise, du mal être, du rejet des cités qui jaillissent non plus des plumes et des baffles mais des pavés et cocktails Molotov. J'ai trouvé les réactions dénonçant ces actes en occultant tout analyse socio-économique et urbaine particulièrement indignant, révoltante et tellement symptomatique d'une fracture qui se rouvrait de nouveau (cf. 1978 et 1990 respectivement émeutes des Minguette et Vaux-en-Velin) et devenait béante. Je

finalement car le jeune révolté, parfois dégoûté par la situation planétaire se rapprochait de ces gens par une empathie, une identification devenue totale.

Cette identification totale le fut aussi pour le pire lors de mon échec scolaire (2nde générale), de ma défiance (absence de travail) envers cette éducation qui m'a conduit à l'instar de nombreux jeunes vers la voie professionnelle (BEP) qui a failli devenir un point de rupture scolaire (bref arrêt en fin de 1^{ère} année) mais aussi socialement (envie d'errance et d'itinérance) et socialement (rejet code de la société, du matérialisme, de l'individualisme, du système mis en place et de ses impacts sociaux et environnementaux).

Le tournant marquant, personnel cette fois-ci et de ma vie a lieu à 18 ans. Titulaire tant bien que mal d'un BEP vente pour lequel je nourris peu d'estime, je me retrouve déscolarisé et sans une « qualification » qui me motivait assez pour me lancer dans un monde du travail loin de mon idéal et de mon envie d'action première (œuvrer pour les gens dans le « besoin »). Je décide paradoxalement et « égoïstement » de trouver une formation qui me correspondra d'abord et me permettra surtout de « prendre place » dans la société. C'est un travail physique (sportif), d'extérieur (liberté) et proche de la nature (inconnue) pour lequel j'opte : jardinier/paysagiste. Je ne le sais pas encore mais c'est l'une des premières pièces du puzzle de mon existence et du sens que je souhaite lui donner. La formation en alternance me donne un avant-goût du travail d'ouvrier et me redonne l'envie d'apprendre, d'étudier. Quatre années (Bac Pro, BTS) comme une transition entre le système scolaire que j'ai voulu quitter et le monde professionnel dans lequel je n'ai pas voulu entrer. Quatre années surtout d'apprentissage à la fois de connaissance (technique, théorique etc.) sur le monde du jardin et du paysage mais aussi d'un savoir-faire (manuel, organisation etc.). La question du paysage, de la nature (visuellement, physiquement et philosophiquement) devient très vite ma nouvelle obsession. Très vite, je sens que j'ai pris la bonne route mais celle-ci doit se poursuivre car elle n'est qu'une passerelle pour moi. J'en prend conscience lors des semaines passées sur le terrain, par ce vécu du quotidien de l'ouvrier paysagiste qui ne me satisfait pas totalement mais surtout lors du Projet d'Initiative Commun (PIC) et du rapport de stage en fin de cursus.

Le premier comme son nom l'indique fut ma 1^{ère} et seule occasion de véritablement imaginer, penser, porter et mettre en œuvre un projet collectif. Avec deux camarades de classe, nous avons organisé une matinée « d'initiation à la culture potagère » dans une école primaire du centre-ville de Dax, commune proche de notre CFA agricole. C'est le fruit de mon envie de partager, d'offrir aux enfants, ici le droit à une sensibilisation, à une éducation et donc à une ouverture d'esprit et des compétences techniques, pratiques de mes collègues sur le sujet que notre journée pédagogique fut extra-ordinaire pour les élèves, ce dont je trouvais avoir manqué à l'école. C'est pour moi la découverte du métier, du rôle d'animateur, de sa puissance potentielle sur les consciences, les âmes avec le paysagisme comme média, vecteur. La culture potagère permettait de remettre en perspective l'alimentation des enfants en revenant à l'essentiel : l'agriculture (cultiver pour se nourrir) tout en redonnant la place centrale à la terre (terre mère support de vie et nourricière) et positionner l'Homme comme à l'interface, comme garant d'un équilibre pouvant être harmonieux pour lui, qu'il peut façonner (selon un fonctionnement biologique, naturel pollinisation, graines, polyculture, etc.) mais dont il dépend aussi. Cultiver son jardin au propre comme au figuré.

J'entrevois pour la première fois ce que pourrait être ma place, la posture en tout cas que j'aimerais tenir : médiateur dans mon champ de compétence -qui devra s'élargir- pour agir sur la sensibilisation, la pédagogie mais aussi l'écoute, l'échange donc la co-construction (matérielle comme ici avec la fabrication de support de culture, d'herbiers etc. et « psychique » par l'ouverture d'esprit, l'apport de connaissance et le libre cours à l'expression).

Mon rapport de stage lui est mon premier lien avec l'urbanisme. Le jardin que l'on aménageait avec mon entreprise était situé dans la ZPPAUP de Biarritz. Hormis l'aspect de planification et règlementaire induit que je découvrais, c'est l'histoire de la ville à travers de son « patrimoine » qui m'a passionné. C'est cette rencontre entre le jardin et la ville, l'urbain et le paysage qui m'a guidé vers la poursuite d'études en troisième année de Licence Géographie et Aménagement à Pau. J'ai donc quitté le monde clos -jardin vient de garten qui signifie enclos en allemand - des jardins pour rejoindre une autre échelle, celle du territoire au sein duquel ils s'insèrent. La géographie a été pour moi comme une initiation à la compréhension de « notre monde ». Cette année-là aussi va marquer durablement mon existence et faire écho au travail de mémoire que je souhaite mener.

C'est une sortie terrain de quelques jours dans la ville de Bordeaux qui a sonné comme une révélation. Plus que des visites urbaines, il s'agissait de saisir grandeur nature comment la ville aujourd'hui se fait, se défait et se refait selon les contextes différents qu'un territoire peut connaître. Le point sur lequel j'aimerais m'appuyer est la rencontre que nous avons faite d'un groupe d'acteurs « alternatifs » que sont les associations et les collectifs d'urbanisme participatif. Les deux rencontres donnaient à voir des profils différents et donc une manière d'agir différente mais se rejoignant sur une vocation commune de l'aménagement par la recherche d'une maîtrise d'usage mais aussi comme média social et sociétal (partage, vivre-ensemble, transparence, démocratie ...).

Celui qui dans un premier temps m'a particulièrement marqué est le collectif « Friche & cheap » car fondé par des paysagistes et qui ont fait résonner en moi la première sensation « d'animateur » que j'avais ressentie et expérimenté en BTS. Nous les avons rencontrés à l'œuvre dans la rue Kléber du centre de Bordeaux. Cette rue est au sein d'un quartier ciblé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés. Hormis la différence de morphologie urbaine dans ce type de quartier souvent à l'opposé des grands-ensembles ce qu'il faut retenir c'est l'approche de ces paysagistes qui ont pensé la mise en place de végétalisation de la rue en intégrant les habitants sur le processus de conception, de réalisation et aussi de sa gestion future. La Communauté Urbaine de Bordeaux et la mairie ont saisi cette opportunité pour institutionnaliser ce projet en mettant en place une concertation. Le rôle du paysage est aussi primordial dans les quartiers d'habitat social et qui plus est sur Marseille où ils sont très souvent positionnés en périphérie de la ville sur des collines, au pied de massifs mais très souvent dans un écrin de nature (c'est le cas à la Savine). Il ne s'agirait donc plus seulement de végétaliser les rues -quoi qu'il y ait un contraste saisissant entre la minéralité du béton et du bitume qui se confronte à un grand paysage plutôt naturel- mais de proposer des jardins (cultivés, d'agrément et pourquoi pas d'expérimentation) au sein du quartier et développer une relation avec l'environnement naturel proche.

Le second, je ne le savais pas encore est une « institution » de ce paysage associatif. « Bruit du frigo » est un hybride entre bureau d'études urbain, collectif de création et structure d'éducation populaire, qui se consacre à l'étude et l'action sur la ville et le territoire habité, à travers des démarches participatives, artistiques et culturelles. L'une des actions que j'ai rete

nues est ce qu'ils appellent les randonnées périurbaines. Derrière cette idée de « balade », il y a une idéologie de fond qui est particulièrement intéressante. Il s'agit d'une marche exploratoire collective sur des objets peu abordés par ce biais en général, ou lorsque c'est le cas, plus souvent par la négative : les périphéries des villes. Les espaces délaissés sont alors porteurs d'un regard nouveau, les franges qui sont généralement invisibles mais qui mises en lumière recèlent de nombreuses qualités insoupçonnées.

Pour les habitants proches ou plus lointains, il peut s'agir d'une découverte de lieux finalement ordinaires, quotidiens mais ô combien méconnus. Cela peut aussi faire écho par exemple au travail mené entre autres par le géographe Luc Gwiazdzinski et l'écrivain Léo Henry, accompagnés de six membres de Babel Photo qui ont mis en lumière par les mots, les images et les usagers/habitants le périurbain de Paris (cf. Périurbain, terre promise, 2013).

A partir de cet instant, j'ai prêté une attention particulière à ces acteurs en qui j'espérais, j'aimais me voir, m'imaginer à leur place dans un futur professionnel malgré la conscience des difficultés et de la précarité accolée. Ce n'est pas cette perspective qui m'a conduit vers l'urbanisme et je ne pensais pas forcément pouvoir renouer avec. Lorsque j'ai rejoint la Géographie après mon BTS, je ne savais pas vraiment où je « m'embarquais » et que j'allais y découvrir un champ au même titre que l'urbanisme des disciplines que je cernais difficilement. Le milieu professionnel ne me l'avait pas enseigné mais je savais que je voulais poursuivre mes études dans l'aménagement et travailler sur le territoire au sens large. La Géographie fut une révélation sur l'analyse de la société au sein d'un environnement et les interactions qui en découlent entre et au sein de chaque entité ainsi que la manière de le représenter par la cartographie. Mais l'approche très distanciée, la posture du chercheur presque « extérieur » ne me convenait pas totalement et je voulais aussi « m'éloigner » du contexte d'un enseignement « rural » du Sud-Ouest pour étudier l'urbanisme dans un contexte plus en lien.

Pour étudier l'urbanisme, mon unique choix s'est tourné vers l'IUAR, il est vrai initialement seulement en vue d'intégrer en seconde année la spécialité Paysage. Trois moments ont à nouveau marqué cette année de découverte, d'apprentissage de l'urbanisme et contribuent aussi à lier ce long cheminement de définition de mon sujet d'études actuel.

Le premier est arrivé très vite, dès la première semaine. C'était lors d'une balade de découverte urbaine dans le centre-ville de Marseille, du côté de Belsunce, un quartier plutôt paupérisé où un espace sans véritable qualification apparaissait être un lieu de rassemblement pour les habitants. Une dent creuse est rare dans le tissu ancien et il se trouve que les habitants et commerçants militaient pour que cet espace devienne une véritable place publique. Le collectif ETC. s'est chargé de mettre en place un chantier participatif pour amorcer une requalification, une réappropriation par la maîtrise d'usage. L'aménagement de la place Louise Michel m'a ré-ouvert les perspectives des acteurs alternatifs qui se trouvent être nombreux sur Marseille et agissent aussi sur les quartiers d'habitat social.

La seconde est de l'ordre de la participation grâce à l'association étudiante de l'IUAR Urba'Voc. J'ai aidé le temps d'une journée à la concrétisation d'un projet de jardin partagé mis en place par le bailleur social Famille & Provence dans le quartier Encagnane de Aix. Très à la mode, l'agriculture urbaine est dans ce cadre-là particulièrement intéressante dans l'aide alimentaire apportée, le partage véhiculé, l'action que cela représente et donc les bienfaits procurés. Dans un contexte de montée en puissance du repli, de l'évitement, de l'exclusion... ce type d'initiative sont une réponse réelle et positive à développer.

La troisième de l'ordre du vécu, à titre personnel cette-fois, j'ai participé aux premières réunions de mise en place des conseils citoyens dans le quartier Empalot sur Toulouse. L'association « Solidarité ville » était en charge de la médiation et j'ai vécu des moments d'exception dans un cursus universitaire donc plutôt théorique. Le quartier connaissait de lourdes opérations de rénovation urbaine qui transformait complètement le paysage certes mais aussi la composition sociale. Pour un quartier de grands-ensembles, il possédait de nombreux avantages, pas très éloigné du centre-ville, desservi par le métro et le bus ainsi qu'en bord de Garonne.

La mixité prônée par la diversification de l'habitat et donc des populations résidentes sonnait chez certains habitants comme une valorisation de leur habitat dont ils étaient aussi dépossédés dans le même temps. Il surgissait souvent aussi une profonde inquiétude sur ce devenir du quartier, de leur quartier qui soudain s'ouvrait à la ville, au sein duquel la ville venait s'engouffrer et rompre la dynamique quelque peu « autarcique » propre à de nombreux ensembles de périphéries.

Le mot « village » revenait souvent et n'était finalement pas tant éloigné de l'idée que l'on peut se faire d'une petite bourgade rurale sauf que c'était ici une campagne urbaine faite de tours et de barres. Si les arguments et critiques mis en avant méritaient un travail d'analyse, de déconstruction parfois, j'ai senti un fossé entre l'intervention urbanistique mis en place par la Société d'Economie Mixte de Toulouse et les habitants d'Empalot. La rénovation urbaine prônant mixité sociale, amélioration des conditions de vie et du cadre de vie ne semblait pas aussi évidente pour tout le monde, aussi bien comprise, aussi bien expliquée et aussi bien vécue que ne le laissait transparaitre les affichages de communication. Cette expérience courte mais intense pour ma part m'a marqué et au fond, j'espérais un jour pouvoir traiter, analyser le processus qui s'y déroulait pour tenter de comprendre les enjeux, les tenants et les aboutissants. Nombre de facteurs ont concouru à ce que cela soit avec la spécialité Habitat que je clôture mon cursus universitaire.

En cette dernière année, ce sont deux documentaires que j'aimerais citer. Le premier est « Quand il a fallu partir » par Mehdi Meklat et Badrouddine Saïd Abdallah, tourné à la Courneuve sur le sujet de la rénovation urbaine et ses impacts urbains mais aussi sociologiques. Le second, « Justice pour le petit Bard » par Carole Chabert, parle de ce quartier de Montpellier aussi en transformation où les populations résidentes paraissaient délaissées, abandonnées à leur sort.

Chacun avec son sujet, son approche, son message différent a fini d'achever mon marquage et donc mon envie de travailler sur ces objets urbains détonants, remplis d'âmes attachantes.

LE CHEMINEMENT DU SUJET

J'ai saisi l'opportunité de stage proposé par le CERFISE m'offrant par la même occasion un terrain d'étude, d'immersion peut-être. Cette « institution » de la participation et de l'intervention en quartier d'habitat social (Cf. Petit séminaire) a obtenu le marché pour mener la concertation sur le renouvellement urbain du quartier de la Savine au Nord de Marseille. Mon parcours a été jalonné par une relation omniprésente avec les quartiers d'habitat social.

Proche ou lointaine, mentale ou physique et parfois les deux, rédiger mon mémoire sur ce terrain d'étude sonne comme une évidence et résonne comme le début du reste de ma vie d'urbaniste. A la croisée de ma vie, ce mémoire part à la recherche de deux chemins.

Le premier, celui de la découverte de la vie d'un quartier nord, prenant au mot le groupe Marseillais de la Fonky Family qui dans la chanson « Cherche pas à comprendre » par l'intermédiaire de Sat, lance dans un couplet « Viens, faut que tu voies ça », invitant ainsi littéralement son auditeur.

Le second, après deux années d'apprentissage de l'urbanisme et du métier d'urbaniste, celui du questionnement de l'intervention urbanistique sur ce territoire nommée tantôt « rénovation urbaine », tantôt « renouvellement urbain ».

En tant que futur urbaniste, je me suis et me questionne encore beaucoup sur celui que je deviendrai entre ce que j'aimerais et pourrai. Ma première vocation était celle d'être avant tout un urbaniste-paysagiste travaillant à la conception de projets urbains. La manière dont sont conçue la grande majorité des projets aujourd'hui ne me satisfait pas et je dirais que cela correspond à ce que j'appelle l'urbanisme classique. Cela ne doit pas sonner comme un jugement ni réduire la quantité d'innombrables urbanistes ayant chacun leurs spécificités par cette généralisation sous le terme « classique ».

Mais j'ai perçu un autre urbanisme, celui des « acteurs alternatifs », plus minoritaire certes, bénéficiant d'une moindre influence, souffrant d'un manque de représentation, de reconnaissance et surtout de crédibilité peut-être pour pouvoir remonter jusqu'à la maîtrise d'ouvrage et s'imposer aux côtés des maîtrises d'œuvre classique. Le contexte récent de saisie citoyenne autour de nombreux projets que cela soit sous forme contestataire (Zone A Défendre pour le plus médiatique) ou sous forme d'initiative (Le mouvement des villes en transition par exemple) ouvre la porte vers un urbanisme différent, un urbanisme plus concerté. De plus, les nombreux collectifs qui essaient en parallèle pour justement produire un autre urbanisme, cherchant enfin à impliquer les populations dans la fabrique des territoires.

Je perçois donc actuellement une forme « d'opposition » entre un urbanisme « classique » et urbanisme « alternatif ». Cette perception, qui est loin d'être une innovation, s'est cristallisée sous mes yeux lors d'une conférence du festival « Image de ville » 2014, qui réunissait notamment autour de la table le Préfet Laurent Théry et le collectif « La Folie Kilomètre » sous le sujet « De la ville créative à la ville durable ». Les spectateurs ont assisté ce jour-là à une véritable fracture dans les discours de ces deux représentants de l'urbanisme, chacun parlant de leur vision, de leur quotidien donc de leurs réalités. Enfin, de leurs « métiers » qui ne se rejoignent jamais et donc ne se comprenaient pas, comme si le dénominateur commun censé être le champ de l'urbanisme était définitivement le fruit de leurs divisions. Je me suis donc dit que c'était révélateur de la diversité que connaît ce champ disciplinaire mais aussi symptomatique d'une fabrique du territoire qui s'écartèle entre le « top-down- » et le « bottom-up » mais peine à se rassembler.

C'est dans cette dernière approche évidemment que je m'inscris, souhaitant non pas délaissier la programmation/conception pour la concertation/participation mais réunir, l'instant d'un mémoire, ce potentiel entre ces deux mondes qui n'en font qu'un, l'urbanisme, et font aussi sa richesse.

Le CERFISE où je réalise mon stage se trouve à la croisée justement de ces deux positions, en point d'équilibre entre les institutions et les habitants. On pourrait qualifier cette posture d'urbaniste médiateur.

Médiateur de la concertation du projet de rénovation urbaine du quartier de la Savine, contexte d'étude privilégié pour ce mémoire.

Ce rôle est totalement en accord avec mes découvertes et progressions personnelles et « professionnelles » depuis mon départ de l'intérêt privé et individuel au sein du microcosme des jardins, jusqu'au rapport entre territoire construit et vécu au sein d'un environnement.

Cette relation omniprésente est très étroite et très forte à la Savine, comme poussée à son paroxysme. Des logements sous forme de tours et de barres imposantes au pied du massif de l'Etoile et au sein de son écrin végétalisé, et habitées par d'innombrables âmes représentantes des nombreuses communautés du monde. Une diversité, une richesse naturelle, paysagère et humaine en somme. Cette dernière tantôt en filigrane, tantôt surlignée, sera la constante de ce mémoire. En effet, si j'ai déjà une petite expérience de projet de territoire, surtout d'un point de vue physique, c'est une première approche, une première immersion dans le vécu d'habitants concernés par une des opérations les plus lourdes de l'urbanisme. Ces habitants m'ont saisi dès ma première rencontre avec eux.

C'était lors du Forum public organisé par le CERFISE pour lancer la reprise de la concertation du projet la Savine – Vallon des Tuves. Là, je les ai découverts, entendus, rencontrés et je me suis aperçu d'une demande importante et d'un manque béant. Une demande importante d'expression, d'écoute, de considération, de compréhension, de partage, de valorisation et visiblement, c'est un manque qui prend source il y a de nombreuses années. Cette demande, ce manque, c'est la place de l'habitant au sein de la chaîne de l'urbanisme, qui plus est actuellement dans le contexte de renouvellement urbain.

La chaîne de l'urbanisme classique lie la décision politique, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. De façon simplifiée, on retrouve cela dans la rénovation urbaine mais bien plus complexe car mise en œuvre dans un jeu d'échelles et d'acteurs devant mettre en synergie depuis l'Etat (Président, Ministre), jusqu'à sa déconcentration régionale (Préfet), puis municipale (GIP Marseille Rénovation Urbaine, Politique de la Ville) et son partenariat local (Mairie, services de la ville, bailleurs, maîtrise d'œuvre, entreprises). Tout ceci jusqu'aux habitants/usagers in fine.

En mettant à profit le site d'étude de mon stage du quartier de la Savine (Marseille XVe), pour ce projet de mémoire, fruit et synthèse de mon histoire personnelle également, je vais tenter de montrer, démontrer que l'existence, l'émergence de nouveaux acteurs de l'urbanisme donnent à voir, à imaginer une nouvelle approche de l'urbanisme. Ici, dans ce cas de rénovation urbaine, une approche plus « humaine » de l'urbanisme, replaçant la population au centre de l'action pour ne pas requalifier, renouveler seulement l'habitat sans considérer l'habitant et l'habiter.

La première hypothèse suppose que certains habitants souhaitent être pleinement acteurs de la transformation de leurs cadre et conditions de vie.

La seconde hypothèse suppose la nécessité d'identifier, de légitimer les « structures d'urbanisme participatif » et l'amélioration de leur articulation comme partie prenante dans le processus de fabrique du territoire pour faire participer les populations, les rendre actrices et favoriser un lien social. La diversité de leurs spécialités (architecte, urbaniste, paysagiste, géographe, artiste, photographe etc.) est une richesse dont le potentiel peut permettre des actions tout au long du projet et même dans la vie de l'après-projet.

La troisième hypothèse suppose la nécessité de la présence « d'urbanistes médiateurs » pour rétablir le lien entre porteurs du projet et populations concernées pour que ces dernières soient réellement considérées, associées. Il s'agit dans ce cas bien sûr, que cela se fasse à chaque phase du processus de l'intervention urbanistique et dans un degré dépassant la simple information.

Enfin, la réunion des hypothèses précédentes entend illustrer « l'alternative ambiante » qui tend à renverser l'approche descendante des projets urbain, qui ouvre vers un changement de paradigme de l'urbanisme pour une approche globale et co-construite ...

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Ce mémoire est clairement adossé au lieu de ma mission de stage, la Savine, quartier d'habitat social de Marseille. Le CERFISE qui m'offre cette opportunité travaille directement en lien avec les populations présentes sur la cité et autour. Durant la période de rédaction de ce mémoire, mon quotidien -ou presque- est marqué par une implication forte sur le terrain, faite de rencontres, d'observations d'un territoire vécu et de situations socio-économiques difficiles. Cela explique en partie mon manque de recul lorsque mon écriture s'est parfois laissée aller à être le prolongement de mes pensées, mes sentiments, là où il devrait y avoir seulement rigueur, neutralité et objectivité.

J'ai souhaité partir du terrain, d'un cas d'étude concret et vécu et monter en généralité. Le projet urbain qui est la base de ce mémoire est, à l'inverse, descendant du niveau quasi national à une incarnation intra-locale. Cette tension entre échelle micro et macro, j'ai tenté d'en faire un fil conducteur. S'il me semble que c'en est une ligne de force, c'est aussi ce qui a pu me conduire à analyser parfois de manière raccourcie, simplifiée. D'ailleurs ma problématique et mes hypothèses sont un peu le reflet de cette méthodologie que j'ai employée dans le sens où ils partent d'une échelle resserrée -car les acteurs de l'urbanisme alternatif sont minoritaires et peu influents- vers la grande échelle qui est l'urbanisme classique -la norme-.

Dans la première partie, il s'agit de présenter un contexte qui se veut général géographiquement : les quartiers nord de Marseille. Pour cela, je me suis basé sur mes observations personnelles, celles d'auteurs et d'autres plus journalistiques. Ceci avant de plonger vers la cité de la Savine, pour présenter rapidement son histoire et ses mémoires par des recherches personnelles (archives municipales, départementales) et le vécu d'habitants (entretiens auprès de onze habitants durant mon stage dans le cadre de ma mission).

La seconde et dernière partie entend vérifier les hypothèses. La problématique sous-tend une dualité entre urbanisme « classique » et « alternatif ». Dès l'entame, la présentation du projet urbain de la Savine doit me permettre de montrer et expliquer ce que j'entends par urbanisme classique et que cela correspond à la norme actuelle. Ensuite, il s'agit de donner la place, presque toute, aux acteurs alternatifs. J'ai fait le choix -contestable j'en ai conscience- de donner la parole seulement à ce groupe -hétérogène- d'acteurs, principalement au travers de sept entretiens que j'ai réalisés. Mes propos et ceux des acteurs interrogés s'accompagnent d'auteurs scientifiques et d'articles de presse autant que cela m'a été possible. Je dois d'ailleurs préciser que j'ai entamé chacune de ces rencontres en expliquant brièvement mon sujet de mémoire (ce qui peut comporter un biais) avant de rentrer dans le dialogue sous forme de questions-réponses (cf. guide d'entretien en annexe), de manière assez libre toutefois.

Pour ma première hypothèse, concernant la démonstration de la volonté de participation des habitants, je me suis appuyé surtout auprès de trois exemples d'associations de quartier : le cas de la CSF des Flamants à partir de leur rédaction de documents. La rencontre de membres de la CSF de Picon-Busserine, in situ, et des documents (articles de presse, vidéos, site de la CSF...) disponibles sur internet. Et un entretien avec la présidente de l'Alliance Savinoise que j'ai côtoyée durant mon stage.

Pour ma seconde hypothèse concernant l'action des « structures d'urbanisme participatif » c'est presque exclusivement par le prisme de quatre structures que j'ai identifiées et avec lesquelles j'ai réalisé un entretien que j'ai construit mon propos. En introduction, des lectures sont venues dresser le contexte.

Enfin, même programme pour la troisième et dernière hypothèse concernant la nécessité de la présence « d'urbanistes-médiateurs » après une introduction théorique sur ce rôle et deux entretiens d'acteurs.

La conclusion elle, doit répondre à la problématique initiale. Pour cela, je m'appuie sur des auteurs qui n'ont eu voix ou lignes jusque-là. C'est une synthèse en quelque sorte qui met en lumière les acteurs de l'urbanisme alternatif, dont les pensées, les actions ouvrent les portes d'un changement de paradigme pour l'urbanisme.

PREMIÈRE PARTIE

ÉBAUCHE TERRITORIALE DU NORD MARSEILLAIS

Fête du vivre-ensemble des 13^e-14^e,
Parc de Font Obscure, Marseille 14^e, 22 mai 2016



Des habitants pendant et après l'intervention du Crieur Public,
Quartier de La Savine, Marseille 15^e, 9 avril 2016

Source : Fabio Pisano

« Au commencement de toute pratique, un regard sur les territoires mais aussi sur
les hommes et les femmes qui l'habitent ... »

Paul Landuer, «L'urbanisme des possibles»

1. LE TERRITOIRE NORD MARSEILLAIS

Mon sujet de recherche choisi à partir du terrain d'étude d'une cité de Marseille, je ne peux entamer ce travail sans présenter quelque peu le contexte un peu plus général du nord de Marseille et apporter mon éclairage sur un morceau de ville que la France entière connaît, ou croit connaître.

Marseille est sûrement l'une des villes de France qui revêt une part d'imaginaire, de fantasmes, des plus importants. Elle fascine, attire autant qu'elle effraie, en somme, elle ne laisse pas indifférent. Elle fait aussi couler beaucoup d'encre, notamment dans la presse écrite ou télévisée à propos bien souvent du sang qui coule dans des affaires liées au trafic de produits stupéfiants¹. Evidemment cela est bien une réalité de la vie quotidienne qui se déroule dans certains quartiers.

Ici, ce n'est pas ce propos qui va nous intéresser. De façon brève et sûrement avec quelques sauts historiques et contextuels, je vais tenter, par une approche géographico-urbanistique, de retracer et reconstituer la formation et la composition de ce que sont les « Quartiers nord de Marseille » dans leurs spécificités et surtout leur diversité.

1.1. Un territoire complexe à l'épreuve de sa simplification

Diversité est sans aucun doute l'expression sur laquelle je veux insister car aujourd'hui, lorsque l'on parle de « Quartiers nord » cela évoque tout de suite la vision d'un quartier construit dans les années 1960-70, fait de tours et de barres, peuplé presque exclusivement de personnes issues de l'immigration et où ne régnerait quasiment que chômage, violence, criminalité, etc.

Philippe Pujol journaliste et écrivain -comme tant d'autres- dernièrement a bien cerné combien cette appellation est restrictive et réductrice. Malgré tout, dans une interview pour Arte et son journal « 28 minutes »², il accorde qu'il a « accepté le cliché et choisi d'en faire un label : maintenant les quartiers se sont tous les quartiers de la relégation que l'on va trouver certes dans le nord de Marseille mais aussi dans le sud, ou même partout en France ». Cette simplification s'explique en partie par la sphère médiatique qui est en constante recherche de formules, phrases choc et percutantes quitte à déformer et négliger le fond et la forme des termes.

Ce n'est pas du tout une attaque envers P. Pujol qui est quelqu'un pour qui j'ai beaucoup d'admiration et dont j'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de respect le travail accompli, sa description et son analyse du « monstre » qui ronge Marseille. Néanmoins, la définition qui vient d'être donnée des quartiers nord est en totale négation géographique et en tant qu'étudiant sur les questions territoriales, je ne peux ici me contenter de cette version pour, l'espace de quelques pages, proposer une toute autre vision un peu plus globale et fidèle aux multiples réalités je l'espère.

¹ « La Castellane, le supermarché de la drogue à Marseille », Enquête exclusive, M6 / « Au coeur des banlieues nord de Marseille », 90' Enquête, TF1 / « Marseille : une ville hors de contrôle ? » France 24 etc.

² Philippe Pujol, « Les quartiers nord de Marseille ». <http://sites.arte.tv/28minutes/fr/les-quartiers-nord-de-marseille-28minutes>.

1.2. Une ville au sein d'un écrin naturel

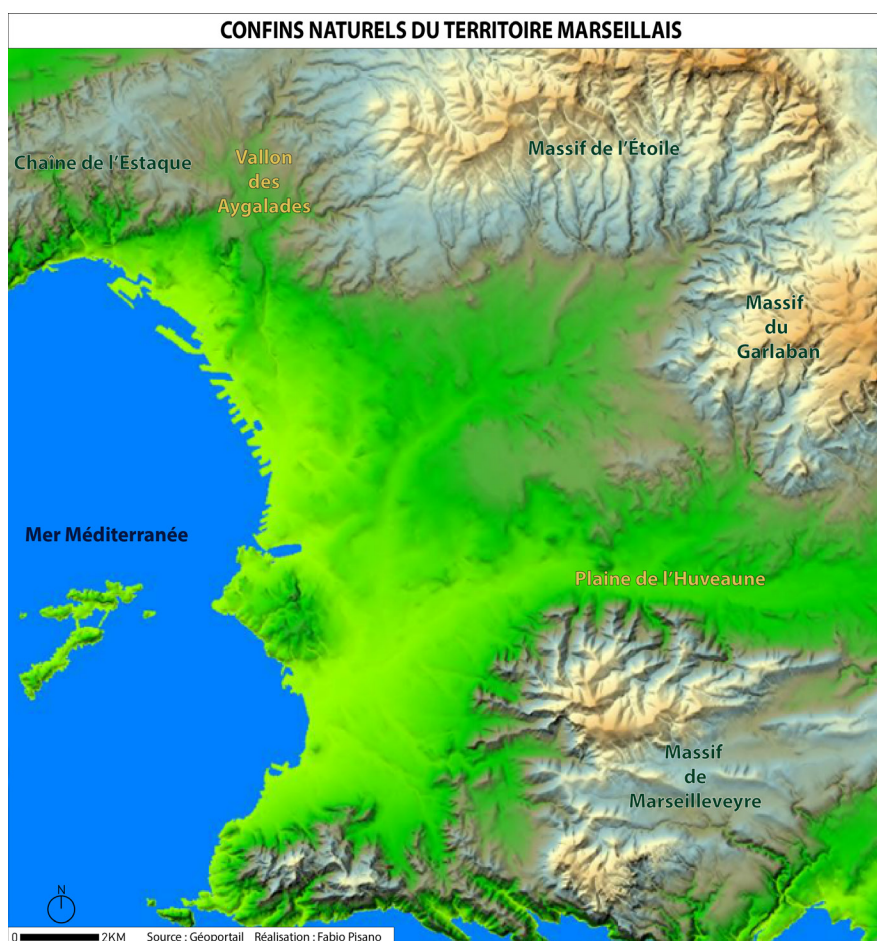
Avant d'entrer dans le vif du sujet, juste une rapide carte du relief de Géoportail pour montrer les spécificités de l'implantation et de la croissance de la ville marseillaise. Marseille est une sorte « d'enclave » dans le sens où la ville s'est construite depuis 2600 ans entre Mer Méditerranée à l'Ouest et Massifs à l'Est qui ont contraint son développement mais également forgé un paysage, une identité et des relations entre Homme et Nature.

L'urbanisation de la ville a véritablement commencé au temps des Grecs, autour du célèbre Vieux-Port, avant de s'élargir de façon plus ou moins concentrique, des siècles plus tard.

Sans réécrire cette longue histoire, cette relation initiale entre la mer qui accueillera le port et donc une activité maritime mais aussi de loisirs bien plus tard est importante pour cerner une part de l'identité marseillaise. Cette position lui vaudra aussi d'être décrite comme la porte de l'Orient et cela se ressent encore dans presque chaque lieu de la ville.

Avec les massifs, la relation sera moins étroite, peut-être moins appropriée par l'ensemble des habitants et moins structurante dans le développement de la vie humaine, mais son rôle paysager est sans nul doute à ne pas négliger avec des vues depuis tout point de la ville, sur ces géants de pierres végétalisés.

D'ailleurs, les horizons sont extrêmes à Marseille, comme la vie souvent, avec l'infini lorsque l'on regarde vers l'Afrique et la grande bleue et à l'inverse, abrupte vers les autres points cardinaux et en comparaison, presque brutale de finitude.

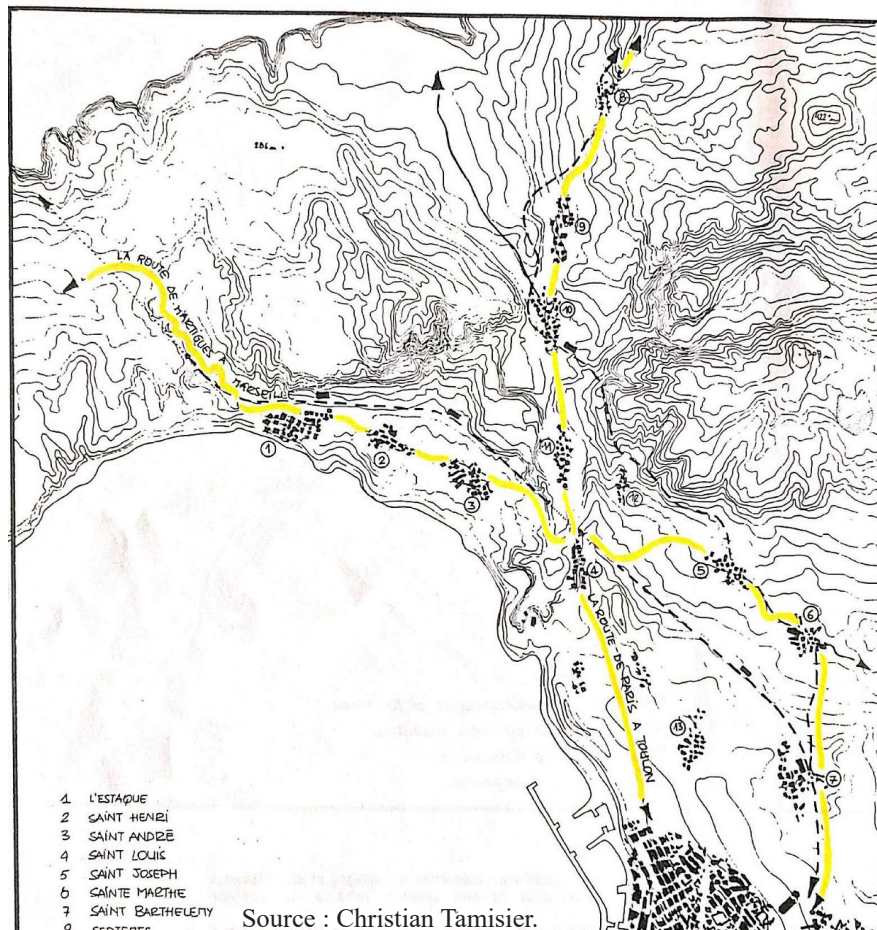


Avant de refermer cette brève présentation du socle territorial, ne pas oublier les cours d'eau présents bien que non visibles sur cette carte et souvent peu mis en valeur dans la ville mais pourtant se révélant souvent importants pour les populations vivant à proximité. La plaine de l'Huveaune voit le fleuve éponyme sillonner jusqu'à son embouchure dans la partie Sud que le Jarret descendant du Massif de l'Etoile rejoindra 2km avant. Pour le nord, c'est le ruisseau de Caravalle et/ou des Aygalades qui prend sa source dans ce même massif avant de traverser une bonne partie des quartiers nord et de se jeter cette fois au niveau du Port Autonome.

Enfin, le plus célèbre, le Canal de Marseille sur lequel on reviendra plus tard car traversant la cité de la Savine et affirmant cette étroite relation, vécue, visuelle et même affective qui peut exister entre le développement de la ville de Marseille, ses habitants et leur écrin naturel ou à caractère naturel (la plupart des cours d'eau sont canalisés, les plages aménagées et les massifs gérés, anthropisés par certains endroits etc.).

1.3. Les quartiers nord au cours du dernier siècle

Après avoir élargi le contexte, recentrons-nous sur ce que l'on entend par « quartiers nord » et qui en fait correspond aux 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements. Tentons de les remettre ici dans une perspective et une dynamique historique. Il y a un vieil adage qui fait référence à « Marseille : la ville aux 111 villages ». Si ces 111 villages sont en fait des quartiers délimités administrativement par décret en 1946, cela fait écho aussi à une structuration urbaine et péri-urbaine plus ancienne qui est l'une des spécificités de Marseille et surtout de ces quartiers nord. Pour expliquer rapidement cela, je m'appuie sur une carte réalisée par un ancien membre du CERFISE, paysagiste, Christian Tamisier.



1.4. La campagne périphérique nord marseillaise

Grâce à cette carte¹ il nous livre une organisation presque dichotomique entre la ville centre qui s'est constituée autour du Vieux-Port, qui correspond à un habitat plutôt ancien, partagé entre des parties denses et innervées de petites ruelles souvent avec la présence du traditionnel « 3 fenêtres » marseillais et des parties rénovées, de type Haussmannien et représentant l'urbanisme sous Napoléon III.

Au-delà de cette agglomération « cœur », on retrouve autour une constellation de villages, structurés généralement autour du noyau villageois, sa place principale et son église. Ces noyaux villageois toujours présents se sont fait évidemment rattraper par la ville mais surtout fragmenter comme nous allons le voir par l'urbanisation galopante du milieu du XXe siècle.

Cette dichotomie visible sur la carte ne doit pas empêcher d'énoncer ce qui finalement pourrait tendre vers un tryptique. Entre le centre-ville et les différents noyaux villageois périphériques, on retrouvait au XIXe et mi-XXe un territoire très agricole, souvent partagé entre champs, bastides, campagnes et cabanons et représentant chacun une activité, une vocation sur le lieu d'implantation mais également une classe sociale.

En effet, les bastides sont à la fois des exploitations agricoles mais aussi des résidences campagnardes de citadins. Souvent adossées à de vastes terres agricoles, des métayers avaient la charge de la mise en culture de ces terrains. Pour les classes aisées, il s'agissait surtout de venir se reposer dans un cadre d'exception, loin des tumultes et de l'agitation de la ville.

Dans une moindre mesure, à tous les niveaux (exploitation, surface, habitation), les ouvriers faisaient de même dans leurs cabanons pour se couper eux du travail industriel, répétitif et harassant. Lorsque l'on connaît les difficultés que l'on peut avoir aujourd'hui pour circuler et surtout rejoindre la plupart des quartiers nord, difficile d'imaginer qu'il y avait à cette époque le tramway qui arrivait jusqu'ici. Ensuite, il fallait certes finir à pied pour rentrer à bon port.

Loin de l'image donnée aujourd'hui, et parfois même oubliée de ces habitants même, les quartiers revêtaient alors un imaginaire plutôt bucolique, paysan, aux allures de villages campagnards.

1.5. Une campagne maintenant périurbaine entre usines, lotissements et « campements sédentarisés »

Ces territoires vont changer de physionomie tout d'abord petit à petit au début du XXe siècle puis brusquement au sortir de la seconde guerre mondiale.

Les premières grandes vagues d'immigration et donc l'accroissement de la population vont rendre ces territoires un peu moins agricoles et un peu plus résidentiels. Il s'agit des populations italiennes, espagnoles mais surtout arméniennes, ces derniers fuyant le génocide auquel faisait face leur pays et qui vont pour la majeure partie s'installer dans la partie nord de Marseille². Dans l'entre-deux guerres, les lotissements fleurissent un peu partout en France et Marseille ne fera pas exception, pour la plupart sur des anciens terrains agricoles.

¹ « Expertise paysage et communication », L'atelier des paysages, GPU de Marseille, novembre 1995.

² Voir sur ce sujet les différents ouvrages publiés par l'historien Emile Témime et son équipe.

Le tournant que tout le monde a en tête est évidemment au sortir de la Seconde Guerre Mondiale mais d'autres facteurs vont participer aux profonds bouleversements de cet état des lieux initial, presque originel. Michel Anselme, dans son chapitre sur la formation des quartiers nord de Marseille³, rappelle qu'en 1960, Marseille comptait moins de 15.000 logements HLM pour une population qui dépassait 750.000 habitants, « un parc indigne d'une grande ville ». Ce terrible constat est pour lui en partie à l'origine des mauvaises conditions de logement de nombreuses familles. Des familles dont beaucoup sont venues d'Afrique du Nord mais aussi d'Europe.

En effet, en parallèle de l'appel de la France pour reconstruire le pays et faire fonctionner les usines, grâce aux nombreux travailleurs étrangers qui vont répondre massivement et parmi eux : Sénégalais, Maliens, Portugais, Polonais etc., les populations d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie) et surtout les Algériens vont contribuer au rapide essor démographique avec le retour des rapatriés, les « Pieds-Noirs » (Français vivant au Maghreb jusqu'à l'indépendance de ces pays), les Algériens ayant combattu pour la France durant la Guerre d'Algérie, les « Harkis » et ceux venus travailler plus tard et qu'on appelle les « Chibanis ».

A cette époque, presque tout le territoire communal abrite de nombreuses des familles étrangères mais aussi françaises dans des bidonvilles, et particulièrement les 14e, 15e et 16e. Les exemples les plus importants sont ceux de Laurette à l'Estaque avec 160 familles, moitié moins de celui de la Rue Pasteur abritant principalement des Kabyles. Il n'y avait pas que des familles mais également des célibataires.

Dans cette zone, beaucoup de bidonvilles étaient construits autour des usines de tuileries, sur les terrains prêtés par les sociétés aux ouvriers immigrés. Certaines habitations étaient même construites en « dur » grâce aux matériaux présents à proximité directe. Au sud, proche des calanques, où se trouve aujourd'hui le quartier de la Cayolle, c'était l'Etat qui aménageait le camp de fortune comme celui de « Grand Arénas ».

En tout, environ 16.000 personnes vivaient dans ces conditions. Au début, ce devait n'être que provisoire, dans l'attente d'un logement social qui s'est avéré hypothétique pendant longtemps pour certains comme ceux du bidonville de la Lorette qui a perduré jusqu'en 1995 !

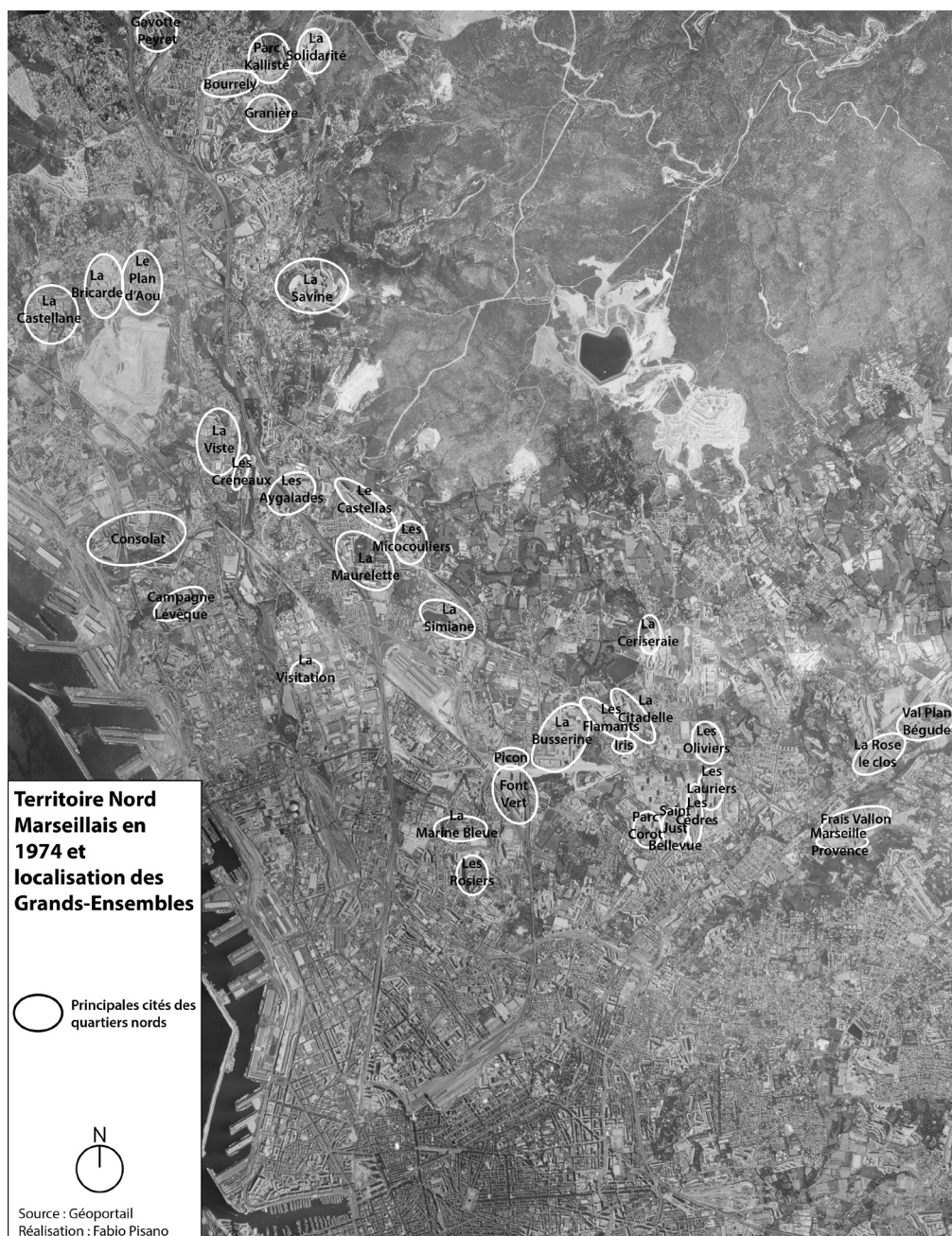


³ Michel Anselme, « Du Bruit à la Parole, La scène politique des cités », p.111 à 123.

On aperçoit déjà le changement de tableau territorial avec les noyaux villageois qui ont vu successivement apparaître lotissements, usines et populations immigrées et bientôt les cités et grands ensembles qui deviendront les nouveaux « emblèmes » de cette partie de la ville. Ce tableau est alors loin de l'image bucolique précédente, bien qu'elle n'ait pas totalement disparue, elle apparaît plus lointaine, morcelée et en arrière-plan.

Pour Pierre Rastoin⁴ (Ancien Maire des 13e/14e Arrondissements de Marseille et ancien Président de l'OPAC HMP), cette situation est loin d'être une coïncidence dans les choix de localisation qui ont été et qui vont être faits, tant à propos de l'espace productif que celui résidentiel. D'après lui, Gaston Defferre, qui était alors maire socialiste de la ville, « ne s'intéresse pas à ces quartiers qui votent communiste ». Pire, il « y relèguera les entreprises polluantes, y transférera les bidonvilles du Sud et les logements des plus pauvres ».

1.6. L'avènement des grands-ensembles, figures de proue du Nord Marseillais



⁴ Pierre Rastoin, « Les Quartiers Nord de Marseille dans la Métropole Aix-Marseille-Provence », 24 avril 2014.

Cette photographie aérienne de 1974 est importante pour montrer l'évolution qu'ont connu les quartiers nord de Marseille. On peut d'ailleurs très bien percevoir -même si cela mériterait d'être approfondi cartographiquement parlant-, les grandes composantes que nous avons vues jusque-là avec : les anciens noyaux villageois bien que moins perceptibles, les nombreuses zones industrielles longeant la façade maritime sur une large bande, les terres agricoles sur la frange sud du Massif de l'Etoile et surtout, l'objet principal, l'avènement de cette nouvelle forme d'urbanisation que connaît la France⁵ et donc Marseille aussi : les « grands ensembles ».

ZUP n°1 de Marseille, 1981-1983



Crédit photo Fabrice Ney

Je ne m'attacherai pas ici à trop entrer dans les détails des définitions de ce que sont exactement les grands-ensembles mais sur la carte, sont présents ceux plutôt perçus comme la forme urbaine qui va prédominer durant la période des « Trente glorieuses », à savoir rapidement et très généralement : des logements en immeubles collectifs selon une architecture de type moderniste souvent répétitive, en béton préfabriqué et suivant les principes d'un urbanisme fonctionnaliste dont le tracé des chemins de grues définiront également celui des voies routières. Entre la doctrine de la séparation des fonctions (cf. charte d'Athènes, 1943) et le manque financier qui ne pourra permettre d'avoir tous les équipements initialement prévus, ces espaces seront spécialisés comme très résidentiels. Malgré cette apparente uniformité de l'approche, qui est réelle, malgré tout, il existe autant de spécificités que de grands-ensembles, notamment à cause du contexte local, même si ce dernier était souvent en négation.

Dans notre cas marseillais, on retrouve cette diversité au sein de cette multitude de ce que l'on peut aussi appeler « cités », suivant leur cadre et contexte paysager et urbain, leur « insertion ou désinsertion » dans ces derniers, leur construction, leur statut juridique entre habitat social et copropriété qui auront des destins à la fois similaires mais aussi très différents, leur gestionnaire et enfin leur peuplement.

Michel Anselme, toujours dans le même ouvrage, note qu'entre 1962 et 1975, les 13e, 14e et 15e arrondissements ont enregistré une croissance démographique estimée à 60.000 personnes, ce qui représente la moitié de celle de la commune ! Ces nouveaux arrivants dont on a déjà parlé précédemment, viendront parmi d'autres se loger dans ces nombreux nouveaux quartiers sortis de terre et signe de modernité.

Le même auteur, à propos du peuplement initial de ces cités, analysera trois types d'hétérogénéité.

⁵ Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), procédure d'urbanisme qui entre 1959 et 1967 qui a engagé la création ex nihilo de grands-ensembles d'au moins 500 logements. La circulaire Guichard de 1973 y mettra fin et les remplacera par les Z.A.C après la prise de conscience de ce qui deviendra la « crise des grands ensembles », dont nous ne sommes toujours pas sortis.

La première concerne la localisation antérieure dans l'espace urbain de ces populations. Il y a donc des familles issues de l'habitat insalubre du centre-ville, d'autres venant des bidonvilles déjà évoqués et enfin celles déjà présentes dans ces quartiers qui délaissent un logement devenu inadapté ou inconfortable pour ces logements neufs.

La seconde hétérogénéité concerne le plan ethnique et culturel. On retrouve ainsi les rapatriés d'Afrique du Nord mais aussi des familles marseillaises « traditionnelles » et des familles de nationalité étrangère dont celles issues du Maghreb représenteront en 1968, 10% de la population totale des 3 arrondissements.

Pour finir, une bien moins édifiante mais tout aussi importante, le statut socio-économique. D'après l'INSEE, en 1968, la catégorie d'employés et d'ouvriers domine dans les cités HLM comme dans l'arrondissement. Durant cette période, les ouvriers représentaient par exemple 47% des actifs du 13^e arrondissement, 51% dans le 14^e et jusqu'à 58% dans le 15^e ! En comparaison, la moyenne communale était inférieure à 40%. L'autre fait marquant est la présence de « couches moyennes » (enseignants, professions médicales, techniciens, fonctionnaires etc.) qui, présente à l'origine dans les cités, verra sa part décroître alors qu'elle augmentera dans le même temps à l'échelle de l'arrondissement.

Ce processus de départ ou de fuite des grands-ensembles de ce que l'on appelle les couches moyennes fut un phénomène très vite observé à l'échelle nationale, qui s'étalera sur plusieurs décennies. Les raisons en sont multiples : incitation et aspiration à l'accession à la propriété, lassitude, déception et appropriation difficile de ce nouveau mode d'habiter, dégradation rapide du bâti et de l'environnement et enfin problèmes de « cohabitation » avec des personnes de nationalités mais surtout de cultures très différentes⁶.

Dans le même temps, les premières émeutes urbaines en 1981 (Les Minguettes, à Vénissieux, puis à Villeurbanne et à Vaulx-en-Velin) finiront d'entériner la prise de conscience du malaise de ce que l'on nomme « la banlieue ». Si la terminologie « banlieue » fait débat à Marseille du fait que les cités sont spatialement somme toute proches du centre-ville et de ce fait « partie intégrante » de la ville (cf. Marcel Roncayolo), ce qui est sûrement vrai en comparaison de Lyon par exemple, en omettant de citer Paris qui est d'une toute autre échelle, cela n'empêchera pas -et à raison, sur l'intention en tout cas- Gaston Defferre crée la même année une « mission ZUP », amorce de la future politique de la ville dont j'ai pu rencontrer l'un des pionniers marseillais : Alain Fourest. Il se souvient, « dès le début des années 1970, on voyait arriver les premières incohérences et difficultés que l'on avait construites un peu partout, qu'il ne suffisait pas d'implanter quelques équipements et de voir comment faire ville »⁷. C'est d'ailleurs ce qui poussera Robert Lion (Directeur de la construction) à mettre en place les procédures Habitat et Vie Sociale pour amener du « soft » au « hard ». Cette dernière expression reviendra par la suite. Il se remémore également 1980 où un congrès annuel organisé à Lyon par les organismes HLM qui tiraient la sonnette d'alarme sur ce manque d'accompagnement humain et parmi eux : des logeurs de la ZUP n°1 de Marseille (Habitat Marseille Provence et LOGIREM). Il sera mandaté en 1981 spécialement par Gaston Defferre pour faire un diagnostic de la situation sur ces territoires finalement grandement méconnus.

Pierre Rastoin se remémore lui les mots de Gilbert Bonnemaïson (Président du Conseil National de la Prévention de la Délinquance) sur la nécessité d'ajouter au « hard » des réhabilitations -qui commençaient déjà à peine une ou deux décennies après les premières constructions- le soft de l'animation sociale.

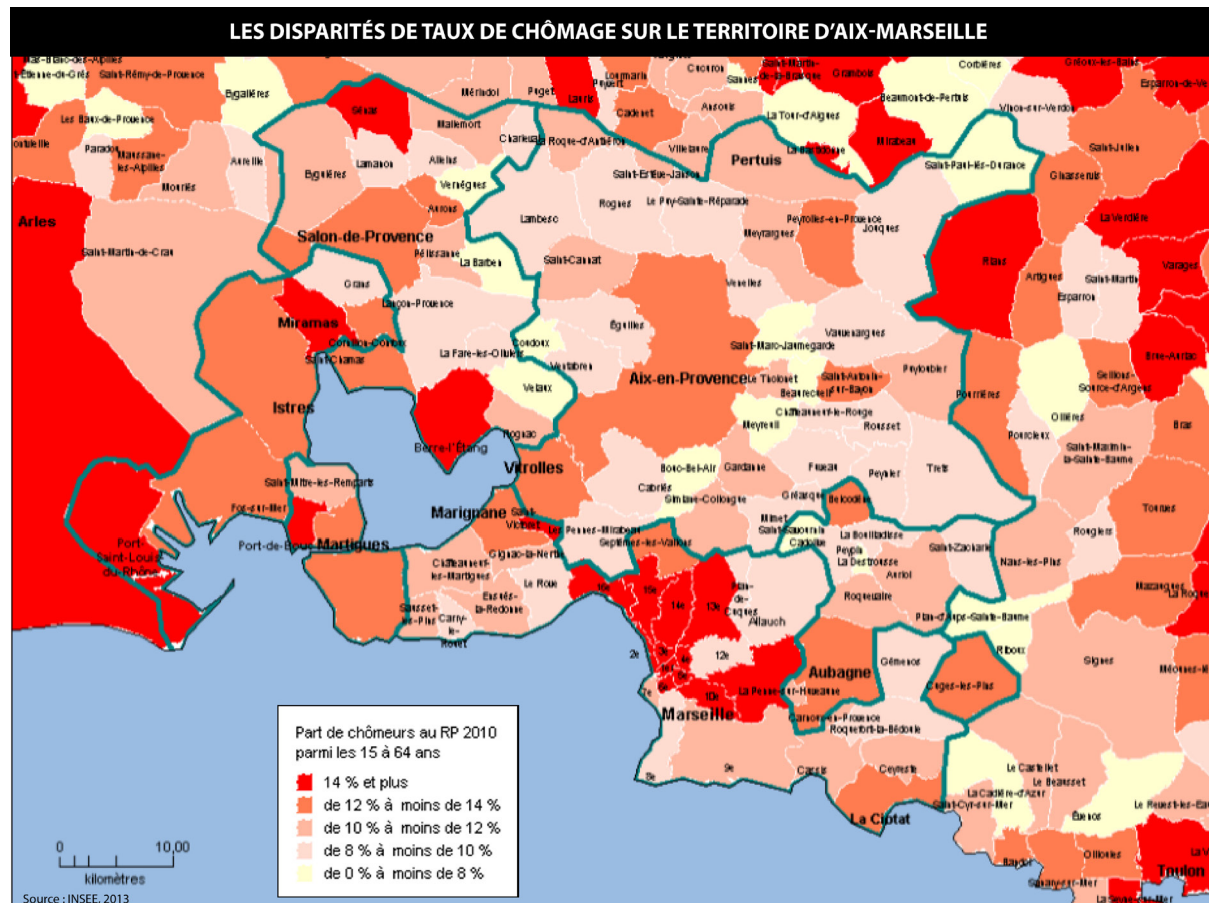
⁶ En référence -pas seulement- au discours prononcé par Jacques Chirac le 19 juin 1991 évoquant ce qui restera tristement célèbre : « le bruit et l'odeur ». Sur ce thème, le groupe ZEBDA en fera d'ailleurs l'un de ses titres d'album avec une chanson éponyme.

⁷ Entretien avec Alain Fourest, le 3 mai 2016, à la Maison Méditerranéenne des Droits de l'Homme, Marseille.

C'est la politique qui sera menée dans le nord Marseillais avec pas moins de 22 centres d'animation de quartier, une dizaine de Centres de Loisirs Sans Hébergement, une quinzaine de Centres Sociaux, trois Points Sport, théâtre et bibliothèque du Merlan, Espace Culturel de la Busserine, etc. Il rajoute que le domaine économique fut aussi pris en compte avec trois régies de quartiers dont celle du 13/14e comptant pas moins de 120 employés, une première en France.

Sans vouloir me faire le relais politique de Pierre Rastoin, il date la « fin » de cette politique est signée en 1995 par le virage électoral vers l'opposition (Liste d'union UDF-RPR) des quatre arrondissements et avec l'élection de Jean-Claude Gaudin à la Mairie centrale. Si visiblement on n'arrêtera pas pour autant les actions de rénovation (démolitions, « dédensification ») à l'œuvre durant cette période, « le soft est délaissé, les équipements sociaux périlissent, ferment, les régies de Quartier s'étiolent, disparaissent et la vie commune de ces quartiers avec » (P. Rastoin). L'arrêt de la police de proximité en 2003 par une mesure nationale aura également des répercussions similaires dans les quartiers alors que les travailleurs sociaux « travaillaient énormément avec eux, sur la relation avec la police mais également l'éducation et même de l'animation »⁸.

Cette situation déjà dramatique va s'amplifier en parallèle avec les problèmes économiques que vont connaître les habitants de ces quartiers au fil du temps. Ainsi, en 2013, dans le contexte de création de la métropole Aix-Marseille-Provence, l'OCDE rend un rapport⁹ plutôt alarmant bien que déjà mis en exergue par l'INSEE entre autres, sur les inégalités et disparités qui règnent au sein de ce vaste espace notamment sur les questions d'accès aux transports publics, à l'emploi, à l'éducation ou en matière de revenus.



⁸ Entretien avec Solly M'Bae, le 27 août 2016, au local de l'association B-Vice Sound School Musical.

⁹ Rapport réalisé dans le cadre de la réunion ministérielle du Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE : « Vers une croissance plus inclusive de la métropole Aix-Marseille », 6 décembre 2013.

Ainsi, les 14e, 15e et 16e arrondissements de Marseille ont un revenu médian avoisinant les 10.000 € annuels contre 24.000€ dans le 8e. Le taux de chômage y frôle les 30% en décembre 2011, 35% pour les jeunes et jusqu'à 50% dans le 14e. Il est même mentionné un constat alarmant dans les quartiers en difficultés où l'on peut retrouver trois générations sans-emploi. L'éducation y est aussi naufragée avec 39% de jeunes de 15 ans ou plus sans diplômes. Dès lors, un pareil terreau fertilise l'émergence d'un autre mode de consommation et de production d'échange de biens, de services mais aussi une économie parallèle, souterraine et criminelle. Les journaux d'information ne cessent de les diffuser¹⁰ mais il est important aussi de rappeler encore et toujours que cette réalité dure que l'on nous montre concerne une minorité, dont on peut en considérer certains comme victimes eux-mêmes¹¹, et que la majorité est prise en otage. En présentant plus finement le quartier de La Savine et son environnement, il sera plus aisé d'argumenter cette autre réalité, n'excluant pas celle d'une face sombre, belle et bien existante mais révélant une autre vie dans ces lieux, que moi-même je n'aurais soupçonné avant de la côtoyer.

J'ai tenté à travers les précédentes pages d'apporter un éclairage plus global sur ce qu'ont été et ce que sont devenus les quartiers nord, dans un contexte où ces derniers sont très souvent mis en lumière pour « leurs pénombres ». De nombreux raccourcis ont été empruntés et il manque de nombreux paramètres mais la tâche de présenter ce que sont les quartiers nord de Marseille aurait pu faire l'objet d'un mémoire. La présentation de la Savine par la suite devrait rétablir et incarner un peu mieux les diversités, les spécificités et les richesses que peuvent receler ces espaces.

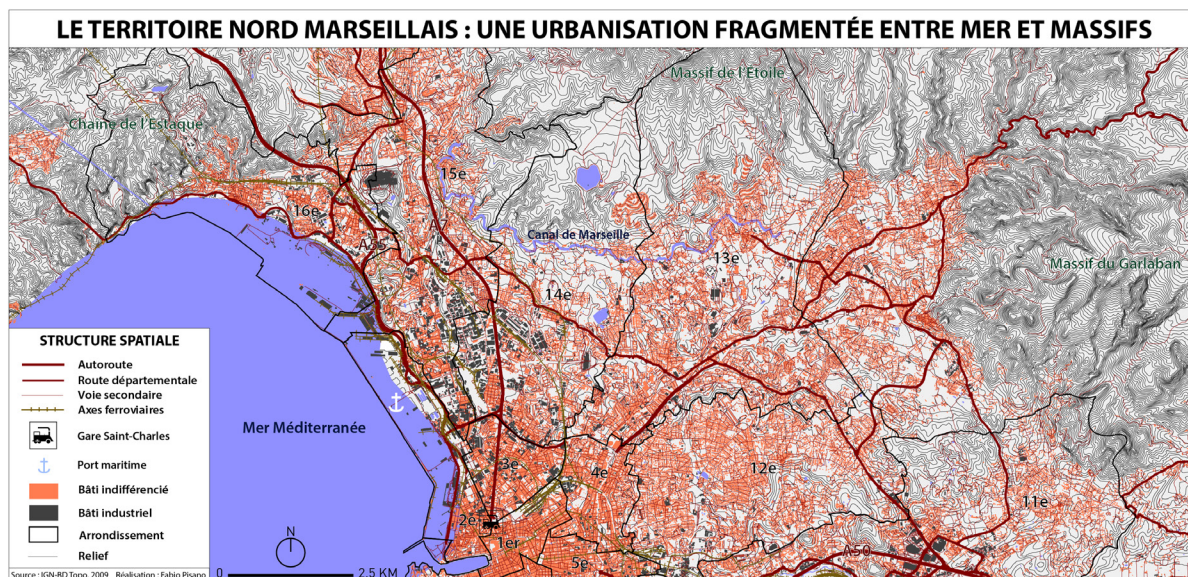
Dans cette partie, le but était de dresser un rapide portrait de l'évolution de cette portion du territoire Marseillais jusqu'à aujourd'hui avec sa composition complexe que l'on découvre et dont il a déjà été question. Entre topographie, espaces « naturels », agricoles, zone d'activités économiques, zones résidentielles -diverses dans leurs typologies et leurs sociologie-, le tout est très souvent morcelé, compartimenté, fragmenté de façon plus ou moins significative, brutale, par des voies routières ou ferroviaires. J'en profite sur ce point pour mettre en avant ce très pertinent croquis territorial de France Info¹² qui a tenté de montrer à la fois finement et de façon aussi exhaustive que possible ce que pouvait recouvrir la terminologie « quartier nord » après des séries d'articles en 2015 concernant des règlements de comptes. Cette image va à contre-courant de l'imaginaire que l'on a créé sur les quartiers nord de Marseille. Cette déconstruction me tient à cœur et j'y reviendrai lors de la présentation de la Savine.



¹⁰ Un article parmi tant d'autres : Marseille, « une nouvelle délinquance de survie liée à la pauvreté », Le Parisien, 4 avril 2016.

¹¹ Emissions « Dealer ou se battre ? » du 01.05.2016 et « Dealer ou pas ? » du 18.05.2016 sur France Culture.

¹² « Expliquez-nous les quartiers nord de Marseille », France Info, octobre 2015.



Cette déformation d'une réalité plurielle transformée en la perception d'un imaginaire singulier perdure depuis la création des grands-ensembles qui n'ont cessé d'être réduits, stigmatisés, analysés, jugés à la fois en tant que territoire construit (le jugement architectural en partie, notamment sur l'aspect « esthétique ») mais aussi comme territoire vécu (modes de vies, arts urbains, criminalités etc.). Cela a trait pour moi à une relégation sociétale. La distance bien souvent physique mais aussi sociale s'est transformée en une distance sociétale qui n'est évidemment pas à sens unique mais qui explique les qualificatifs employés qui peuvent aller de « ghetto » à « zones de non-droit » selon le ton où l'angle que l'on veut aborder. En tout cas, j'ai souvent eu l'impression, que nous ne croyons pas vraiment -en tant que société civile- aux potentiels nichés dans ces espaces, aux apports du multiculturalisme etc. si ce n'est dans des occasions et par des personnalités souvent extraordinaires. Ce fut le cas par exemple lors de la coupe du monde 1998 où une équipe de France « Blacks, Blancs, Beurs » emmena 68 millions de supporters sur le toit du monde footballistique.

L'année 2003 sera celle d'un tournant dans la politique de la ville. Depuis son amorce datée en 1977, son véritable engagement à partir de 1982-83 avec la procédure de Développement Social des Quartiers jusqu'aux contrats de ville, les constats d'habitat dégradé -malgré des réhabilitations massives-, d'échec scolaire -malgré les Zones d'Education Prioritaire-, de chômage -malgré les Zones Franches Urbaines-, de délinquance, ghettoïsation -malgré les Grands Projets de Villes et Opération de Renouvellement Urbain- etc. demeurent, voire pire, s'accroissent. Un rapport très critique de la Cour des comptes sur la politique de la ville en 2002 va être déterminant¹³. Dès l'année suivante, l'Etat, avec la loi Borloo « mit fin à l'indéfinition nationale des objectifs d'une politique de la ville dont les cibles, les finalités et les actions étaient jusqu'alors déterminées localement, oscillant entre des stratégies de remise à la norme de quartiers définis par leurs handicaps, de valorisation des ressources des quartiers populaires et de réforme des politiques à l'origine des mécanismes d'exclusion dont ces quartiers sont les symptômes »¹⁴. Renaud Epstein ajoute aussi que « cette loi a tourné le dos à l'approche transversale et remontante de la politique de la ville dans un couple projet territorial/contrat global pour privilégier la déclinaison locale de deux programmes sectoriels nationaux : le Programme National de Rénovation Urbaine et les Zones Franches Urbaines ». Là où la Politique de la ville tentait tant bien que mal de mener des projets touchant à la fois aux composantes sociales, urbaines, économiques etc., le gouvernement Raffarin, par le biais de la rénovation urbaine qui est une opération lourde d'aménagement, entend mettre enfin un terme aux malaises des banlieues.

¹³ « L'évolution de la politique de la ville », Fiches concours «Actualité» de La Documentation française, octobre 2010.

¹⁴ Renaud Epstein. ANRU : Mission accomplie ? A quoi sert la rénovation urbaine ? PUF, pp.43-97, 2012, La ville en débat. <Halshs-00682640>.

2. LA RÉNOVATION URBAINE

2.1. De rénovation urbaine à renouvellement urbain

J'ai terminé le paragraphe précédent sur la mise en place du Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU) comme étant le point de départ de ce mémoire. Cela est vrai dans le sens où le territoire d'étude que j'ai choisi est justement en rénovation urbaine, mais je ne vais pas trop m'attarder ici sur la rénovation urbaine à l'échelle nationale, son intervention et son évaluation. La littérature est abondante sur le sujet et je me servirai dans cette partie, mais également par la suite, de certaines lectures que j'ai pu faire lorsqu'elles permettront d'étayer ma propre perception, même à partir d'une échelle très locale. Ce jeu d'échelle presque en grand écart entre le niveau national et local est structurant dans l'approche de mon sujet de recherche.

C'est la loi du 1er août 2003, modifiée par celle du 18 janvier 2005, d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite « Loi Borloo » qui crée à la fois le PNRU et son « bras armé », l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). La loi a pour objectif¹⁵ « de restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en zone urbaine sensible. [...] Cela comprend des opérations d'aménagement urbain, la réhabilitation, la résidentialisation, la démolition et la production de logements, la création, la réhabilitation et la démolition d'équipements publics ou collectifs, la réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale, ou tout autre investissement concourant à la rénovation urbaine. [...] Les moyens financiers consacrés à la mise en œuvre du PNRU entre 2004 et 2015 sont de 12 milliards d'euros, affectés à l'ANRU. Les chiffres avancés font état de 250.000 logements sociaux à détruire et reconstruire, 500.000 devant être réhabilités ou « résidentialisés ». Thomas Kirszbaum¹⁶ (sociologue) dénonce un « calcul arbitraire, sans diagnostic sérieux sur l'état du parc, ni concertation avec les habitants ». Ce dernier constat va souvent revenir au fil des pages à venir. Pour lui comme d'autres, il s'agit surtout « d'affirmer le volontarisme de l'Etat ».

Cette première échéance est donc passée plutôt extrêmement positivement pour les acteurs et bien plus nuancée pour ne pas dire critique pour les chercheurs, -les habitants entre les deux à tous les sens du terme ? - nous sommes passés aujourd'hui au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Cette fois, c'est la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui est promulguée et qui vise principalement la poursuite de la rénovation urbaine en concentrant les 5 milliards d'euros alloués à l'ANRU. Une nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville est établie, englobant quelques 1300 quartiers prioritaires (2600 auparavant) désignés sur un critère unique : la concentration de la pauvreté calculée à partir du revenu des habitants -qui prêterait à controverse -. Le NPNRU se verra donc consacrer 5 milliards d'euros pour 200 quartiers dit d'intérêt national pour la période 2014-2024.

¹⁵ Loi n° 2003-710 du 1 août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, Légifrance.

¹⁶ Bilan critique de 10 ans de rénovation urbaine, 12 octobre 2015, <http://info.arte.tv/fr/bilan-critique-de-10-ans-de-renovation-urbaine>.

Un point intéressant à relever sans pour autant le décortiquer, est le glissement sémantique de rénovation urbaine à renouvellement urbain. J'y vois ici l'évolution d'une première approche très interventionniste où la rénovation -détruire pour reconstruire- est prépondérante puisque l'on donne le nom à la politique de son action puis un élargissement car le terme renouvellement évoque un champ plus ouvert, on détruira certes, pour reconstruire également mais plus uniquement. Enfin, j'y vois aussi -cyniquement peut-être- un « adoucissement » de la terminologie pour éviter la brutalité d'une parole et son acte.

Justement, avant d'évoquer le projet de la Savine, je voudrais consacrer quelques lignes aux « impacts » de la rénovation urbaine et notamment la démolition des bâtiments qui est l'une des doctrines phares de chaque projet, presque un préalable, au travers de quelques exemples qui m'ont paru intéressants à mentionner ici dans cette longue introduction.

J'ai particulièrement été touché par le documentaire « Quand il a fallu partir » de Mehdi et Badrou diffusé sur Arte le 16 octobre 2016 à propos de la démolition de la barre Balzac, dans la cité des 4000 à la Courneuve, là-même où Nicolas Sarkozy, alors Président de la République, en 2011 avait promis de « nettoyer au karcher ».

J'ai ainsi noté quelques passages. Un jeune se souvenait qu'enfant, il se repérait spatialement avec ses amis dans le quartier suivant les couleurs des bâtiments. Une femme, elle, pointait du doigt en direction d'où était son logement avec qu'il ne soit rasé tout en ajoutant : « je ne pourrai plus dire j'ai habité là au 11e étage, c'est dans les airs ... ». Pour une autre cela équivaut « à briser des cœurs ». Pour une dame âgée, l'appellation des 4.000 renvoyait à une « quantité » et pas à une « humanité ».

Sur le même thème, lors de mon entretien avec Alain Fourest, il m'a livré une anecdote : il fait un jour le tour du quartier des Minguettes avec le maire et Roland Castro qui devait y intervenir. Une femme affolée descend d'une tour et dit : « Monsieur le maire ! Vous n'allez pas me démolir » tout en expliquant tout ce qu'elle y avait vécu. Cette anecdote, il s'en souvenait comme si c'était hier. Pour ces raisons, considérer les habitants et le travail sur la mémoire que je réalise durant mon stage me semblent importants.

2.2. La rénovation urbaine à Marseille

A Marseille, en 2003, a été créé le Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine pour coordonner et piloter la mise en œuvre locale du projet national de rénovation urbaine. Ce GIP rassemble l'Etat, les communes de Marseille et Septèmes-les-Vallons, Marseille Provence Métropole, les Conseils Régional et Général et l'association régionale des organismes HLM et des dépôts et consignations. C'est en tout 17 quartiers qui sont ciblés sur Marseille, une majorité dans le Nord bien sûr mais aussi en centre-ville et au Sud. C'est 1 milliard d'euros qui ont été investis jusqu'à ce jour. Les trois principaux financeurs sont les bailleurs sociaux qui ont participé à hauteur de 50%, l'ANRU quasiment 30% et la ville pour 10%¹⁷.

¹⁷ Site : <http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/marseille-renovation-urbaine>.

Comme évoqué précédemment, ces opérations lourdes d'urbanisme, en même temps qu'elles modifient le paysage marseillais, laissent des traces moins visibles mais tout aussi prégnantes chez les populations qui la vivent.

Sur ce point, une dernière relation entre travail artistique et intervention urbanistique est intéressante à souligner avec le groupe de rap « Psy 4 de la rime » issus de Marseille et plus précisément du Plan d'Aou. Ils ont représenté leur quartier au fil du temps et de la rénovation urbaine, d'une manière fort originale et très sensible sur les pochettes de leurs trois premiers albums. C'est l'un des premiers quartiers rénovés de Marseille, inscrit depuis le PNRU et dont les dernières barres viennent à peine d'être détruites, presque une décennie plus tard. Ce long moment de transition dans la vie des habitants d'un quartier n'est pas évident car ces derniers voient « disparaître » une partie de leurs vies et chacun « exorcise » cela à sa manière et selon ses possibilités.

Alonzo, l'un des membres du groupe, explique brièvement cette expérience dans une vidéo disponible en ligne¹⁸: « ça suit l'évolution du quartier. 1ère pochette il était intact. 2e pochette tu vois qu'il était en train de se faire bousiller. Et si tu remarques bien dans la 3e pochette c'est comme ce que tu vois là (le quartier en rénovation est filmé sur la vidéo) : il reste que les fondations. Là où y'a de la terre ça veut dire qu'il y avait un bâtiment ».

Par le rap, les cités font rimer urbanisme et poésie ...



Album Bloc Party



Album Enfants de la Lune

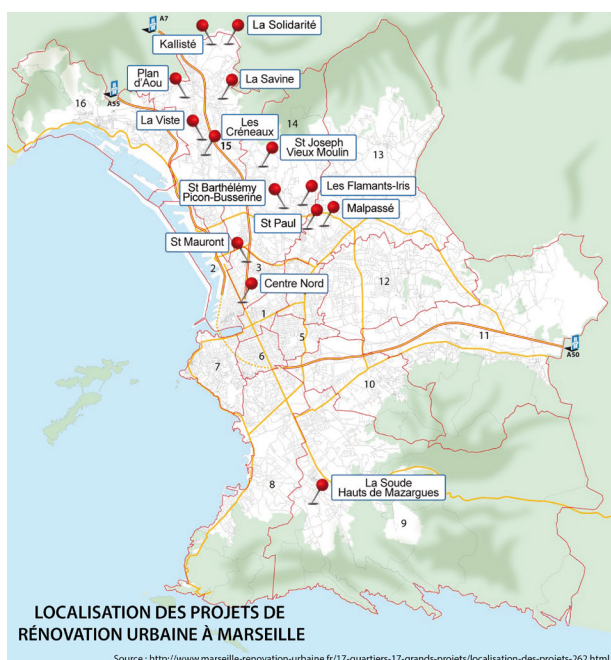


Album Les Cités d'Or

Source des illustrations
<http://www.qobuz.com>

¹⁸ « Alonzo (Psy 4 De La Rime) [Reportage à Marseille Part 1/2] » sur youtube, posté par Booska-p.com.

3. « AU SOMMET D'UN COLLINE : LA SAVINE »¹⁹, PORTRAIT DE TERRITOIRE



Cette carte de Marseille Rénovation Urbaine (MRU) n'est pas à jour mais elle permet de visualiser certains des sites concernés par les projets urbains. C'est donc celui de la Savine qui va être « l'objet » de la restitution de ma recherche. Avant de rentrer dans le « dur » du projet urbain, de sa conception, de sa formalisation, de sa mise en œuvre, de son appropriation etc., j'aimerais à l'image de la partie sur les quartiers nord, présenter de façon aussi succincte que possible, ma perception du site, de son environnement, de ses habitants et son évolution au cours du temps. Cette présentation devrait rappeler certains points déjà évoqués, en préciser d'autres et surtout tenter d'offrir ma vision d'une réalité plurielle, parfois éloignée de la stigmatisation et des clichés véhiculés.

Pour inverser un peu l'approche, nous allons partir de la composition territoriale actuelle avant de remonter le fil du temps pour arriver jusqu'au dessein du futur territoire.

3.1. Des territoires construits et vécus au sein d'un environnement

J'ai déjà évoqué « les points noirs » des quartiers nord à propos de la précarisation économique, de l'économie parallèle et de la stigmatisation souvent négative faite à propos des cités de Marseille entre autres où la vie à tous points de vue en serait presque « invivable ». Les habitants en sont les premiers touchés²⁰ et ceci à deux niveaux : ils vivent eux-mêmes les situations médiatisées puis les revivent à travers le traitement médiatique qui en est fait. A contre-courant de ces idées-reçues, on retrouve chez certains également un sentiment de fierté et d'appartenance à « leur quartier ». Si je le savais par ma connaissance du rap, j'ai pu le vérifier in situ auprès de profils de personnes très différentes. Cela pour de multiples raisons, et parmi-elles, celle de bénéficier d'aménités paysagères plutôt exceptionnelles à Marseille. Je pense par exemple au quartier de la « Cayolle », « au bout du bout » de Marseille, à l'extrême sud, au pied de « la colline », qui n'est autre que le début du Parc National des Calanques. Les relations étroites entre territoire paysager et territoire vécu, entre socle paysager et mode d'habiter, entre paysage et appropriation ressortent bien dans le travail sur la mémoire des lieux et des habitants, réalisé par l'association « Robin des Villes²¹ ».

¹⁹ Titre emprunté à Charlotte Ramette, réalisatrice du documentaire éponyme tourné en 2008. A lire aussi, la genèse du film : <http://tudo.bom.free.fr/?41->.

²⁰ Voir à ce propos le documentaire de Vincent Massot, « La Villeneuve, l'utopie malgré tout » sur un quartier de Grenoble.

²¹ « Au creux de la colline, la Cayolle contée, la Cayolle racontée », 2013, mission confiée par Marseille Rénovation Urbaine.

Cette proximité physique, cette relation presque charnelle est un cas « extrême » et il n'est pas donné à toutes les cités. En revanche, beaucoup d'entre-elles bénéficient de quelques-unes des plus belles vues sur la cité phocéenne. Des positions surélevées, en belvédère, dominant, offrant un panorama exceptionnel permettant d'enlacer du regard toute la ville. Cette perspective reliant le quartier à la ville peut atténuer le sentiment d'enclavement. C'est le cas au « Plan d'Aou » déjà cité et encore plus à la « Viste », juste-à-côté, dont le nom provient du provençal et signifie « la vue » et dont on dit que c'est l'une des plus belle de Marseille²². La toponymie ici est intéressante, comme pour le quartier des « Aygalades » un peu plus bas, dont « Aigue » signifie « eau ». A l'inverse, certaines cités souvent nommée « Les Lauriers », « Les Cerisiers » etc. sont malheureusement bien loin de correspondre à la vue qui se révèle à nos yeux.

A la Savine, le nom ne nous renseigne en rien sur le paysage présent mais il n'y aucun doute sur la puissance de sa présence, physiquement et visuellement. Analyser les relations qu'entretiennent les habitants avec leur environnement, leur cadre de vie serait intéressante. Ici il y a : le Massif de l'Etoile et son relief omniprésent, la vue sur la rade de l'Estaque et les vallons environnants, l'eau avec le ruisseau des Aygalades, le Canal de Marseille et une végétation tantôt « luxuriante » tantôt aride. Le quartier est littéralement accroché sur un contrefort du Massif de l'Etoile, au cœur d'un écrin naturel important de Marseille. Mais la Savine est aussi isolé sur son piédestal. La cité a épousé son milieu naturel, pour le meilleur comme pour le pire. En effet, cette position géographique proche de la « nature » signifie aussi un éloignement certain de la « ville ». D'ailleurs je me rappelle lors de mon arrivée avoir assisté à une discussion entre deux femmes comoriennes qui se donnaient des nouvelles de leurs familles. L'une demandait à l'autre des nouvelles de sa fille. « Ah, elle est partie maintenant, elle est là-bas, elle habite à Marseille avec son mari ! En disant cela elle a fait un geste de la main en direction du Sud comme pour mimer le départ de sa fille et donner la direction. Là, j'ai compris que l'on n'est pas vraiment à Marseille, que l'on n'est pas seulement Marseillais, on est avant tout de la Savine et Savinois. Il me semble que c'est la seule cité de Marseille qui aura donné son nom à ses habitants.

Vue depuis le stade de foot de la Savine



Source : Fabio Pisano

²² Portfolio Marseille : les quartiers nord au-delà des clichés, Télérama, septembre 2013.



Vers l'Etoile, c'est un véritable désert végétal, habité néanmoins par des sangliers. Dans les vallons autour, les constructions ont suivi soit le modèle du lotissement, soit celui informel ! Un peu plus bas, on retrouve des résidences de type HLM ou copropriétés plus autoritaires, orthonormées et plus accessibles, bien moins importantes que la Savine mais logeant tout de même nombre de familles. En s'éloignant un peu plus, on retrouve des propriétaires terriens, anciens ou récemment installés, dans des maisons souvent confortables, sises au milieu d'un vaste jardin voire d'un parc. Enfin, il y a l'autoroute mais de l'autre côté c'est un tout autre territoire même si cela n'a pas toujours été le cas.

3.2. Mémoire(s) et Histoire(s) d'un territoire



Voici une photographie aérienne de 1968 qui montre le territoire sur lequel la cité de la Savine s'est implantée cinq années plus tard. Des mutations cet espace en avait déjà connu bien avant. En voici un court résumé.

Le noyau villageois de Saint-Antoine est juste à l'ouest de la photo. Autour des anciens noyaux villageois ce sont des espaces agricoles dans la périphérie marseillaise de la fin XIXe et du début XXe siècles. Cette agriculture omniprésente a été possible surtout à partir de 1839 et la construction du Canal de Marseille qui en plus d'apporter l'eau potable à Marseille et permettre son développement, irrigue au passage la ceinture agricole du nord de la ville mais aussi les parcs et jardins, générant un paysage très verdoyant.

Des fermes, des bastides ou des cabanons présents à cette période, on peut encore en retrouver de précieuses traces aujourd'hui. Par exemple, la Sumiane est l'une des 5 bâtisses appartenant à la famille Fine -dont j'ai rencontré une descendante- et qui possédait toutes les terres agricoles au sud-ouest de la carte sur lesquels siégeaient cinq propriétés secondaires familiales. Les métayers cultivaient les terres, entretenaient les demeures et les jardins. On retrouvait aussi des paysans terriens qui élevaient essentiellement la vigne, le blé et/ou du bétail.

Comme souvent en France, c'est après la Première Guerre Mondiale que le quartier commence à changer de physionomie avec de nombreux lotissements qui sortent de terre sans véritable cohérence urbaine et sans assainissement. De plus, une nouvelle communauté s'installe dans le vallon des Tuves, des Italiens et des Arméniens, ces derniers fuyant le génocide dans leur pays. Le quartier des Borels qui tient son nom de l'ancienne ferme éponyme devient un haut lieu d'installation pour ces populations qui y trouvent des terrains peu chers car très difficilement accessibles et éloignés de la ville. Italiens comme Arméniens font preuve d'une grande entraide au niveau de l'accueil des néo-arrivants mais également lorsqu'il s'agit de monter les murs et les toits²³. L'urbanisation quelque peu « anarchique » et l'auto-construction qui s'est pratiquée donnent aujourd'hui un « cachet » au lieu malgré les inconvénients inhérents à ce type d'habitat.



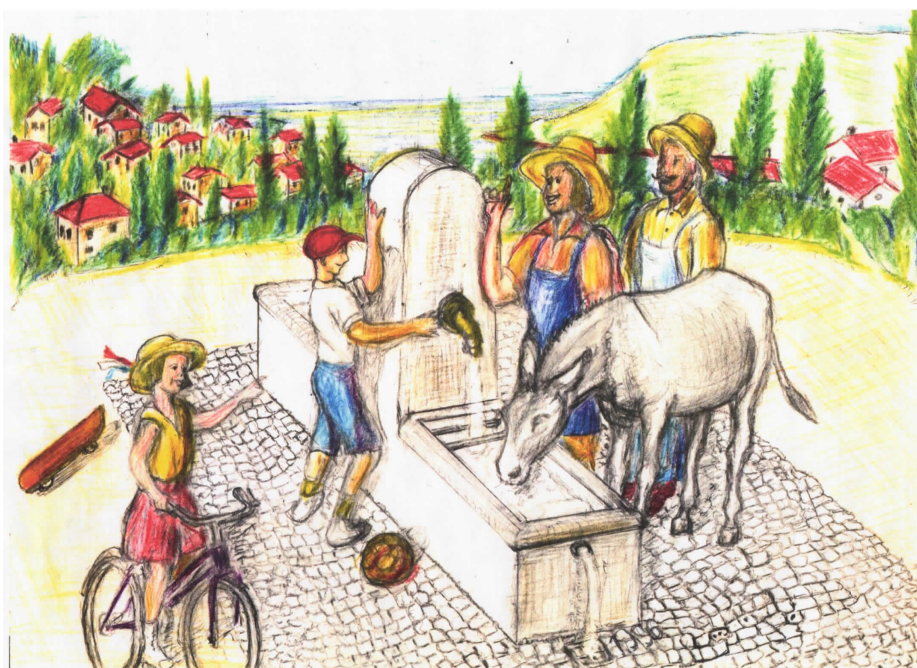
La famille Fine à « La Sumiane », 1900
<http://famillefine.free.fr/>



²³ Mémoire d'un ancien habitant de la cité d'urgence, lors d'une « balade mémorative improvisée » dans le quartier, le 8 juillet 2016.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, le territoire sera le théâtre de nombreux affrontements. Les Allemands avaient réquisitionné la Campagne Bouchard alors que les forces Françaises tenaient Campagne Foresta -qui deviendra plus tard le Plan d'Aou- de l'autre côté, plus à l'ouest. De nombreuses anecdotes existent dans le quartier sur cette période-là, certaines heureuses, d'autres un peu moins. Celle qui m'a le plus marqué est celle d'un habitant²⁴ de la Savine, qui découvre, des années après avoir emménagé, lors d'une discussion téléphonique avec ses oncles Algériens restés au Pays, qu'il vivait là où eux-mêmes s'était battus avec leurs compagnons du 7e Régiment des Tirailleurs Algériens pour libérer cette partie de la France ...

Ce même habitant m'a d'ailleurs fait passer un dessin réalisé par ses soins. Il est intéressant car il l'a reproduit graphiquement les souvenirs d'un ancien habitant qui avait connu ce lieu lorsque c'était encore la Campagne Bouchard et qui voulait que cela reste gravé ...



« La Ferme Bouchard »

Illustration : Hadri Bougherara, habitant de la Savine

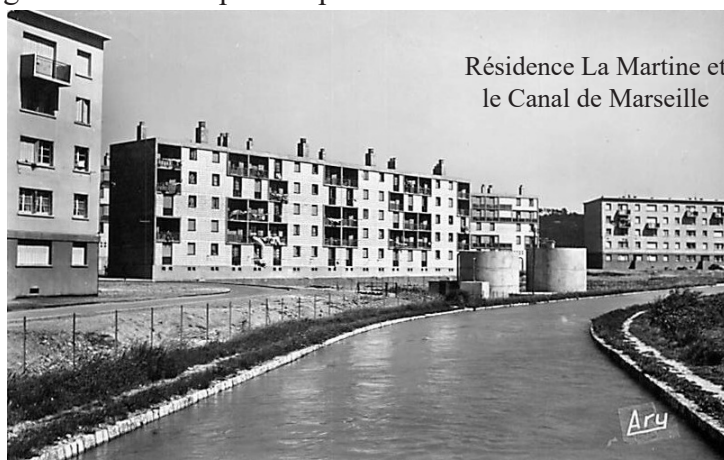
Après la Guerre, la période de reconstruction et de construction entraînera d'énormes bouleversements. Dès le début des années 1950, l'Autoroute Nord va permettre de connecter Marseille mais provoquera aussi une rupture en traversant une grande partie de ces quartiers du nord au sud, là où ils étaient reliés et fonctionnaient d'est en ouest auparavant. Les propriétés et bastides seront scindées, rasées sur le champ ou ne le seront que plus tard, voire désertées jusqu'à aujourd'hui. L'A7 permettra aussi de rejoindre l'Hôpital Nord installé en 1964 un peu plus au nord.



Source : www.delcamp.net

²⁴ Mémoire d'un habitant de la Savine, lors d'un entretien à la Maison du Projet de la Savine, le 4 juillet 2016.

Les Grands-ensembles de Marseille sortent de terre, juste derrière l'Hôpital, -Parc Kallisté, Granière etc.-, à l'ouest -Plan d'Aou, La Viste-, au sud -le Castellans, les Ayalades-. Des modèles réduits de copropriétés -Résidence Nord et Val Pins- et résidence HLM -La Martine- viennent participer directement à la transformation de cette ancienne campagne rurale et agricole en une campagne devenant de plus en plus urbaine.



Si l'on peut s'attendre à des frictions de cohabitations, ce n'est visiblement pas le cas, au contraire. La cité d'urgence par exemple qui fut construite suite à l'appel de l'abbé Pierre en 54, va donner lieu à des relations de voisinage. Ainsi, les fermiers de la famille Mulateri nouaient avec ces nouveaux résidents aux nationalités très diverses des relations assez extraordinaires tout en les faisant travailler aux champs. Pas seulement un échange marchand, pour avoir écouté certaines des histoires²⁵, de réels liens d'amitié sont nés entre ces paysans marseillais bien enracinés et leurs nouveaux voisins déracinés. Autre exemple, des terrains dans le vallon des Peyrards sont donnés par la ville à des ouvriers dockers notamment pour y construire leurs maisons dans des lotissements sans route d'accès ni eau potable. Un autre paysan, celui de la Campagne Courtès acheminait l'eau puisée dans le Canal qui traversait la propriété dans des citernes installées sur son tracteur.

Il n'y avait pas que des paysans mais une grande diversité de travailleurs dont certains « localisés » là-même. Les ouvriers des usines ou des docks comme chaque habitant consommaient les produits cultivés des agriculteurs voisins, les produits de la supérette locale, se faisaient couper les cheveux, achetaient le pain etc., une véritable économie circulaire qui permettait à beaucoup de vivre et à d'autres de satisfaire les besoins de première nécessité. Car cette « économie circulaire », cette entraide, symbolisaient aussi « la désolation » des services publics dans cette partie de la ville. Le bus s'arrêtait bien en amont des vallons, le tramway aux Ayalades ou à Saint-Antoine.

Cela va finir par changer en 1974, avec l'atterrissage d'un véritable « village volant » : la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) de la Savine. En effet, la circulaire Guichard avait mis fin aux Z.U.P. qui furent remplacées par les Z.A.C. afin d'obtenir une mixité de fonctions et de ne pas reproduire ce que l'on a appelé les « cités dortoirs » et hériter des mêmes problèmes qui commençaient déjà à émerger.

²⁵ Mémoire d'un ancien paysan du Vallon des Tuves et sa femme lors d'un entretien chez eux, le 7 juillet 2016.



Si d'Albin Chalandon (Ministre de l'Équipement) l'histoire retiendra les « chalandonnette »²⁶, il est aussi à l'origine de « l'Opération coup de poing »²⁷, un autre concours expérimental de 15.000 logements/an. Le but était d'augmenter la productivité et de réduire les délais et les coûts dans la construction de logements. L'équipe lauréate (Jacques Carot, architecte et Charles Delfante, urbaniste et Jean-Louis Stribick, constructeur) a mis au point un « procédé de construction préfabriqué et d'assemblages d'éléments linéaires (barres de 4 à 10 étages) ou ponctuels (tours de 13 étage) dont il résulte un modèle de construction : le M.400N ». Seule la Petite Savine est détachée de l'ensemble et se trouve positionnée dans le vallon des Tuves.

La LOGIREM qui participe à la résorption des bidonvilles et au relogement des familles issues des cités de transit, est l'unique constructeur et aménageur du groupe, puis le principal gestionnaire. Le fort isolement géographique de la Savine comme de nombreuses cités est en partie dû à l'urgence de construction couplée au manque de foncier disponible à cet effet. La Savine est une impasse, on n'y passe pas, on s'y rend.

L'ensemble comprend à l'origine 1391 logements HLM (4200 habitants), soit 35 immeubles dont la forme du plan masse, de base hexagonale, induit un intérieur et un extérieur. Des malfaçons lors de la construction expliquent la présence de logements vacants dès le début. En 1985 d'ailleurs, à peine dix ans après la livraison, une première opération de réhabilitation est lancée par LOGIREM. D'autres suivront mais pour bien peu de résultats au vu des investissements consentis.

²⁶ Nom désignant une maison individuelle bon marché issue d'un concours lancé par le Ministre Albin Chalandon en 1969.

²⁷ Notices monographiques, Notice 1529 – La Savine. Rédaction & conception T. Dourousseau, Arch. 2007.

Les équipements tarderont à arriver mais il finira par y avoir des commerces, un centre médical, une école, une mairie annexe, une salle de prière, une agence postale, un poste de police etc. et surtout une forte présence associative qui est l'une des spécificités du lieu.

Mais la situation d'ensemble (habitat, social, économie etc.) se détériore rapidement avec un bâti et des espaces vite dégradés, des locataires quittent les logements et sont remplacés par des populations d'origine étrangère encore plus durement touchées par la crise économique, entraînant des problèmes d'équilibre socio-économique²⁸.

Parmi-elles, les « Boat People », Vietnamiens fuyant leurs pays, par bateau de fortune pour la plupart à la suite de l'effondrement de leur Etat en 1975. Plus tard ce seront les Comoriens, fuyant dans des conditions similaires mais pour des raisons diverses et dont la représentativité à Marseille est très forte. Les sur-occupations de logements à la Savine y sont alors fréquentes. Sûrement pour en faciliter la gestion, le bailleur a mené comme c'était parfois le cas en ce temps, une politique de peuplement communautaire dont les effets se ressentent encore aujourd'hui.

Pas forcément négatifs puisque les habitants évoquent, parfois avec nostalgie les souvenirs d'une vie également festive, entre les mariages, les naissances, les baptêmes etc. et les échanges culturels dans une période où l'on parlait beaucoup moins de mixité ou de communautarisme.

Par rapport au site, la chasse, la cueillette et les randonnées ont toutes été des pratiques réalisées par certains locataires et ont participé à l'amélioration des conditions de vie ou en tout cas, permis d'atténuer certaines souffrances. Les souffrances, elles ont été nombreuses et celles qui reviennent souvent est l'arrivée de la drogue (consommation/vente) dans les années 1980-90²⁹ qui a fait beaucoup de dégâts dans les relations sociales et familiales, sans compter les vies brisées. Les associations ont eu un rôle primordial dans la quête d'une « paix sociale ». Parmi-elles, je ne peux manquer d'évoquer « B-VICE Sound School Musical »³⁰ dont l'existence mériterait mieux que ces quelques lignes comme hommage.

Source : Archives LOGIREM



Source : Archives départementales



²⁸ Dynamique des rapports sociaux sur un quartier en cours de réhabilitation - LA SAVINE XV^e (Etude entreprise par une équipe de Sociologues, à la demande de la LOGIREM, entre février et avril 1987).

²⁹ Mucchielli Laurent, Duprez Dominique, Kokoreff Michel, Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers. . In: Revue française de sociologie, 2001, 42-2. pp. 383-387.

³⁰ Groupe de rap à l'origine, ils se sont aussi positionnés comme travailleurs sociaux auprès des jeunes des quartiers.

Le positionnement géographique de la Savine et les difficultés rencontrées par ces habitants ont éloigné de nombreuses familles de toute urbanité. La densité perçue de la cité entraînait souvent la métaphore d'une citadelle ou d'un château fort et ses douves (Canal de Marseille), ses contreforts (bâtiments en saillie), ses murailles (grande barre) et sa tour de guet (tour centrale)³¹. Cette métaphore laisse plus souvent la place à la désignation de « ghetto », dont il ne sera pas ici discuté l'exactitude du terme, mais qui « justifie » ou explique plutôt le fait qu'en 1993, vingt ans après sa construction, ce sont 6 immeubles (253 logements) qui furent démolis. Il y avait aussi le fait que certains bâtiments très peu habités devenaient problématiques par certaines utilisations qui généraient un sentiment d'insécurité et de dévalorisation. A ce moment-là, la démolition semble être l'ultime « solution » à une équation protéiforme et apparaissant toujours plus insoluble. Par la suite, cinq autres immeubles tombèrent en 2002 (209 logements) et en 2010 les bâtiments A (147 logements) retombaient en poussière ne laissant plus au sol que les marques de leurs fondations.

Après cette longue dédensification, les commerces et services ont déserté la zone qui, malgré la présence physique de tours et de barres, prend des allures de village de campagne, dépeuplé, et qui est appelé à se dépeupler encore, se vider de ses commerces, de ses services, entraînant la distension de la vie sociale et l'on se demande au fil de la chute quel sera l'atterrissage.

La rénovation urbaine ou le renouvellement urbain de la Savine s'annonçait inexorable et à la vue des opérations de réhabilitation et de démolition successives déjà effectuées, appréhender l'avenir de ce site par un projet urbain d'ensemble s'avérait indispensable.



Source : Fabio Pisano



Source : Fabio Pisano



Source : Fabio Pisano

Tel un post-scriptum, je tenais à parler de cet endroit situé non loin de la cité. C'est un camp roumain situé dans une friche entre deux routes. Je les ai rencontrés dans le cadre de mon travail sur l'histoire du territoire car c'est celle contemporaine. Dernière vague d'immigration et qui rejoint en beaucoup de points celle passée, en terme de conditions (cf. bidonvilles). Au-delà du travail, j'espère pouvoir faire quelque chose pour eux avec les associations compétentes en la matière. Difficilement articulé mais je ne pouvais faire cette impasse ...

³¹ Propositions d'un plan d'action pour la Savine, LOGIREM-Ville de Marseille, septembre 83.

SECONDE PARTIE

URBANISME HAUTE TENSION



Jardins ouvriers et familiaux du Castellas,
Quartier Saint-Joseph, Marseille 15^e, 28 mai 2016

Source : Fabio Pisano

« Oui, le jardin est planétaire, plus personne ne peut en douter mais tous ceux dont l'esprit alerté mesure les dimensions d'une si ample question se demandent comment on devient jardinier dans ce jardin-là ... »

Gilles Clément, « L'alternative ambiante », Sens & Tonka, 2014

1. LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN LA SAVINE

1.1. Le projet : du dessein au dessin

Le retour historique précédent devait permettre de cerner l'évolution, les enjeux sociaux et urbains mais aussi un peu de la vie qu'il pouvait y avoir au-delà d'un regard d'analyste. Cela aussi pour permettre de raccrocher le projet de rénovation urbaine de la Savine au contexte des lieux. Ce projet, nous allons le voir, a été mouvementé, un peu à l'image de l'histoire du territoire.

Les études, qu'elles soient sociales ou urbaines, sont depuis longtemps réalisées sur le quartier de la Savine. Un schéma directeur était même à l'œuvre au début des années 2000 dans la perspective du PNRU qui venait d'être adopté nationalement. Ce schéma prévoyait un mélange entre démolition d'une majorité de bâtiments et réhabilitation. (Bureau d'étude AMAVI et Lieux-Dits).

C'est en 2009 qu'un programme sera conventionné ANRU et sous maîtrise d'ouvrage LOGIREM. Sur les 950 logements restant, il était prévu la démolition de 217 appartements, la réhabilitation pérenne pour 347 et celle provisoire (en attente d'un programme suivant des 366 derniers)¹. A la fin de l'été 2010, la « découverte »² d'amiante dans les joints des cloisons sèches des logements au cours de la démolition du bâtiment « A » a profondément remis en cause ce programme.

En mai 2011, LOGIREM élabore un nouveau scénario prévoyant la démolition totale de la cité et des 805 logements du site haut et la restructuration lourde avec désamiantage des 125 logements de la Petite Savine. Ces choix ont été induits par une stratégie patrimoniale à la vue du différentiel de coûts, de contraintes et la possibilité de reconstruire un parc neuf. Une étude urbaine et spatiale a été engagée, cette fois avec le GIP Marseille Rénovation Urbaine et confiée à l'agence d'architectes Germe&Jam afin de définir un projet urbain d'ensemble³. Des orientations fondamentales ont été énoncées sur la convention établie entre les partenaires (MRU, Ville, Métropole, Bailleur etc.) et il s'agit de :

- La diversification de l'habitat pour tirer les enseignements des erreurs du passé, ne pas recréer un quartier monofonctionnel et pour accueillir des populations nouvelles
- La diversification des fonctions/usages pour restaurer l'attractivité du quartier
- La création d'un petit centre urbain au niveau du Vallon des Tuves
- La qualité des relogements des ménages concernés, en veillant à garantir des parcours résidentiels positifs dans des conditions financières compatibles avec leurs ressources
- Le désenclavement du quartier, notamment du site de la Savine et l'amélioration de son intégration urbaine
- Le respect de la qualité urbaine et architecturale du projet,
- L'association des habitants et des usagers du quartier concerné à l'élaboration du projet

¹ PRU SAVINE, LOGIREM, MOUS Relogement, Diagnostic Social et Technique, PACT 13, mars 2012.

² Emission LCP, Forum : le problème de l'amiante (Marseille), mise en ligne le 17 mai 2011 sur youtube.

³ Avenant N°3 à la convention pluri-annuelle du projet de rénovation urbaine de la Savine et du Vallon des Tuves.

Lors d'une présentation du Comité National d'Engagement⁴, une partie intitulée « Projet urbain et social proposé » définit quatre grands principes, qui recoupent ces orientations et les résumant bien : Mixité, Désenclavement, Cohésion sociale et Dialogue avec les habitants.

Parmi ces orientations et principes de projet approuvés, c'est à chaque fois sur les derniers points que s'est focalisée mon analyse. Avant cela, je vais rapidement présenter le nouveau et actuel projet urbain établi dans ses plus grandes largeurs et qui, s'il n'est pas l'objet central du mémoire, est tout de même l'élément initiateur voire fédérateur.



Pour comprendre un peu mieux comment ces grands principes vont se traduire spatialement, un court texte⁵ explicatif sur le processus du projet et les options choisies permet d'appréhender la nouvelle approche du lieu. La première partie montre la difficulté pour le maître d'œuvre de « faire face » à la commande publique et à la « commande populaire ». Ses propositions validées seront celles se concentrant sur « les sites de lisière du quartier, là où le canal de Marseille (aujourd'hui recouvert) constitue « un parc de fait », pouvant valoriser et relier le site haut isolé au noyau urbanisé bas ». Pour l'urbaniste en charge du projet, « le parc est un outil de « recentrement urbain » dont l'objectif est à très court terme l'intégration métropolitaine du grand ensemble ». Cela est corroboré par l'installation d'un équipement comme la « Maison de la Nature », juste au-dessus du futur quartier, dans le Massif de l'Etoile pour y accueillir randonneurs et visiteurs, amoureux de la nature. Cette envergure métropolitaine est possible par les nombreuses aménités paysagères présentes. A une toute autre échelle, plus micro, l'un des enjeux est le devenir de la Savine dans son environnement. Jusqu'à présent, la cité a fonctionné en circuit fermé, isolée géographiquement et socialement. La perte de ses commerces et services entre autres conduit à des difficultés d'accès quotidien pour les habitants et leur « salut » passe en partie par la création d'une centralité urbaine, dans le Vallon à la fois pour les habitants de la Savine mais également ceux des Vallons. Cela ouvre vers un changement important dans la vie et les pratiques des habitants et usagers de ce secteur. Par exemple, le centre social qui est aujourd'hui au cœur de la cité, sera demain au pied, au cœur du vallon, c'est un signe et un symbole fort. D'ailleurs, l'architecture du bâtiment ne trompe pas, elle est ambitieuse dans le sens hors du commun.

⁴ « L'arrêté du 8 avril 2015 institue au sein de l'ANRU un comité chargé d'examiner les projets en vue de la conclusion de conventions pluriannuelles et de préparer, par ses avis, les décisions du conseil d'administration sur ces conventions, conformément aux procédures d'instruction des dossiers définies dans les règlements généraux », ANRU : création d'un comité d'engagement, La gazette des communes, avril 2015.

⁵ <http://www.germeetjam.com/renouvellement-urbain-la-savine-marseille-nord-694>, Marseille Nord – Renouvellement urbain, la Savine.

Enfin, hormis quelques logements sociaux positionnés sur le Vallon des Tuves, deux opérations seront construites sur les lisières de la cité. La première dite « couronne » -les habitants appellent cet endroit le « croissant »- avec 65 nouveaux appartements dans des immeubles ne dépassant pas le R+6 et l'opération « école » avec 80 nouvelles habitations. Il s'ajoute à cela les 105 logements réhabilités de la Petite Savine.

Le programme et sa conception ont mis longtemps avant d'aboutir car ce type de projet nécessite de longues réflexions auxquelles s'ajoutent les profonds changements induits pour des raisons techniques. Cela n'a pas eu seulement des conséquences en termes de programme, de conception mais aussi dans la vie des résidents, leur acceptation du projet et son appropriation.

1.2. Les populations à l'épreuve du projet

Ce bref retour historique sur le processus du projet n'a pas encore évoqué le vécu de cette situation par les populations. Le projet urbain dans ce long processus a été accouché dans la douleur⁶. Pour cela, je m'appuie sur un document⁷ qui me semble être pertinent et objectif, rédigé par le bureau d'étude Lieux-Dits, missionné par MRU entre juin 2012 et décembre 2014 pour animer et organiser la communication et la concertation. Cette partie est « scindée » de la précédente car il me semble que c'est assez représentatif du déroulement chronologique et stratégique du processus du projet.

Lieux-Dits revient sur le laps de temps qui s'est écoulé entre la révélation de l'amiante en 2010 et le nouveau programme, puis le projet en 2012. L'adage veut que la nature ait horreur du vide. Ce vide laissé par les décideurs du projet a donné lieu à de nombreuses rumeurs et questions restées sans réponse. André Jollivet, architecte ayant travaillé aux côtés du CERFISE par le passé, raconte dans un colloque⁸ que lorsque « un habitant pose une question, il faut lui répondre » avant de rajouter qu'il avait souvent entendu pendant des années, Michel Anselme dire : « Si quelqu'un dit quelque chose, il faut une réponse, on ne peut pas laisser quelque chose sans réponse ». Peut-être en partie pour éviter ce que Lieux-Dits mentionne comme « un délai source de tension et d'inquiétude réelle chez certains habitants ». Le déficit d'information a engendré « des rumeurs mais aussi une rancœur à l'égard du bailleur, des institutions et un repli sur soi des habitants ». Plus fort encore, un sentiment de « défiance » avec cette phrase d'habitant, cité dans le texte et que j'ai à quelques mots près effectivement entendus : « on n'y croit plus ». Au-delà de cette défiance vis-à-vis du projet urbain, il y a la résignation. Nous allons le voir par la suite, elle s'exprime par un autre vide. Celui des chaises restées quasiment vides dans l'assistance lors de réunions de concertation. Le silence est alors de plomb.

⁶ « Rénovation urbaine : la Savine en mode « cocotte-minute », article en ligne, Med'in Marseille, décembre 2010 / « La Savine », visite avec des habitants des habitants du quartier de la Savine en plein chantier, vidéo postée en ligne en 2010 sur le site de Primitivi / « A la Savine, on va construire avant de démolir », Marsactu, février 2013.

⁷ Organisation et animation de la communication / concertation dans le cadre du projet de rénovation urbaine Savine-Vallon des Tuves - Bilan synthétique d'activité, juin 2012 - décembre 2014 - janvier 2015.

⁸ Ateliers Régionaux de Rencontres sur la Réhabilitation Les habitants dans leur quartier entre mémoire et actualité, 2002 - Les expériences du « Petit Séminaire » et des « Flamants », à Marseille : quelle utilité pour aujourd'hui ? André Jollivet, Michel Péraldi.

Ce contexte déjà peu réjouissant, s'assombrit encore plus avec les tensions qui ont éclaté entre LOGIREM, l'équipe de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) et les représentants d'habitants sur la question du relogement, ce qui conduira à l'arrêt des permanences, toujours pas rétablies à ce jour. Nous le verrons également par la suite mais lorsque l'on parle de projet de renouvellement urbain avec toutes les dimensions que cela peut comporter, j'ai remarqué que la majorité des personnes -et c'est bien légitime- que j'ai rencontrées à la Savine ne voient l'avenir qu'au travers du logement quasi exclusivement. En cela, le travail⁹ de l'association « Regards croisés » est d'une véritable intelligence.

Le point de non-retour est atteint le 17 mai 2013, avec l'arrêt momentané des ateliers de concertation suite à des débordements durant un atelier relogement avec LOGIREM, MRU et les partenaires institutionnels.

Lorsque l'on en arrive à de telles situations, cela questionne déjà sur la façon dont on aborde les projets urbains, dont on les programme, les présente, les met en œuvre, sur la finalité qu'on leur donne, la considération de leurs destinataires, en somme sur leur sens véritable.

Du sens, on a pourtant tenté d'en donner à la Savine¹⁰ et c'est ici que débute véritablement mon propos.

⁹ « Entretiens avec Sylvie Fraissard, photographe, co-réalisatrice de « Vivre Marseille aujourd'hui » » sur le site de l'ANRU.

¹⁰ <http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/3438998/a-la-savine-on-veut-donner-du-sens-a-la-concertation.html>.

2. LA PARTICIPATION PRODUCTIVE DE NOUVEAUX ACTEURS

Le Monde Diplomatique avait, en décembre 2009, publié un article¹¹ sur le géographe révolutionnaire de Détroit : William Bunge. Il raconte notamment « sa prise de conscience de l'extraordinaire pouvoir que conférait la maîtrise du savoir géographique ». L'engagement sera au cœur de cette nouvelle conception de la discipline. Ainsi, avec Yves Lacoste (un autre géographe français) « ils ont choisi de mettre leurs outils -en premier lieu, la carte- et leur « savoir-penser-l'espace » au service des citoyens. Pour William Bunge, le terrain doit être le territoire quotidien du géographe. Son action sera alors de « contribuer à l'enrichissement d'une population et non plus au pillage de ses ressources, d'aménager avec elle et non pour elle son espace, de l'intégrer aux décisions et non de l'exclure ». C'est -modestement- dans ces principes d'intervention, de rapport à l'espace et aux populations que j'ai souhaité inscrire ce travail de mémoire et plus tard, je l'espère, mon action dans l'urbanisme.

2.1. Un thème aussi défini qu'indéfini

Le paragraphe précédent peut se rapprocher de ce que l'on appelle aujourd'hui en France la participation citoyenne et/ou la démocratie participative. Jacques Donzelot et Renaud Esptein ont esquissé un retour historique et une analyse actuelle sur le rapport qui existait entre démocratie et participation sous le prisme de la rénovation urbaine¹² notamment lors de sa « genèse » aux U.S.A.

Ils nous rappellent qu'une politique de grande ampleur nommée « Urban Renewal Act » a été votée en 1969 et stipulait « que les municipalités désireuses de lutter contre la « taudification » en même temps que de rendre à nouveau attirants leurs quartiers centraux devaient s'assurer de la participation des habitants de ces quartiers aux opérations menées ». Avant d'ajouter que « le caractère quelque peu rapide ou factice de la participation en question ajouta au malaise des habitants qui se sont souvent sentis rejetés de ces quartiers ce qui a contribué à leurs colères et qui s'est traduite par les émeutes sanglantes (1963 à 1968). Le terme de participation avait perdu toute crédibilité ». A la suite de ce contexte, Sherry Arnstein en 1969, élabore une échelle¹³ « pour clarifier ce qui pouvait mériter ce nom et à quel titre ». Toujours pour les deux auteurs français, « cet instrument fait consensus en la matière dans la plupart des pays, sauf en France, où elle est curieusement méconnue et non traduite ».

En France, dans un contexte social et urbain bien différent, on retrouve une permanence selon les auteurs, « l'expansion du vocabulaire de la participation », « l'évocation systématique de la nécessaire participation des habitants depuis la fameuse phrase d'Hubert Dubedout de 1983 : rien ne sera fait sans la participation active des habitants »¹⁴.

¹¹ « William Bunge, le géographe révolutionnaire de Detroit », par Allan Popelard, Gatien Elie & Paul Vannier, 29 décembre 2009.

¹² « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine », Jacques Donzelot et Renaud Epstein, dans *Esprit* (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006 – pp. 5-34.

¹³ Arnstein, Sherry R. (1969) « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*. A cette époque, Sherry Arnstein occupait la fonction de : « Special Assistant to the Assistant Secretary of the Department of Health, Education, and Welfare » où elle fut chargée de planifier une stratégie fédérale en vue de mettre fin à la ségrégation dans les hôpitaux publics.

¹⁴ « Ensemble : refaire la ville », Hubert Dubedout, Rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers, La documentation française, 1983.

Si les textes concernant la rénovation urbaine ne l'affirment pas d'une telle manière, sur le site de l'ANRU, il y a tout de même une page consacrée à cette question de la participation habitante. On peut ainsi lire : « La participation des habitants contribue donc pleinement à la dynamique de changement portée par les PRU.

C'est une dimension clef des PRU, qui répond à plusieurs enjeux :

- Le renforcement du dialogue entre les habitants et les pouvoirs locaux, pour favoriser le développement des pratiques participatives.
- Le développement et la prise en compte de l'expertise d'usage des habitants, pour renforcer la qualité du projet et la pérennisation des investissements.
- L'adhésion au projet, pour renouer une relation de confiance entre les institutions et les habitants et favoriser l'appropriation des changements.

Ceci avant ces quelques lignes plus loin : « les formes de la concertation sont très différentes d'un projet à l'autre, les modalités d'association des habitants au projet relevant bien d'une décision stratégique de la responsabilité du porteur du projet ».

L'apparition du terme concertation que l'on n'avait pas encore évoquée est importante. Ainsi, en 1991, « l'article 4 de la loi n° 91-662 du 13 juillet 1991 d'orientation pour la ville prévoit une concertation dès lors qu'une opération d'aménagement modifie substantiellement les conditions de vie des habitants dans les quartiers ou les ensembles immobiliers »¹⁵. En 1995, l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme prévoit que la concertation préalable à la mise en œuvre de toute opération d'aménagement est prévue et cette étape concerne toute opération d'aménagement modifiant de manière notable le cadre de vie ou l'activité économique de la commune. Le cadre législatif élargit également son cadre en mentionnant la « participation du public au processus d'élaboration des décisions administratives en permettant aux citoyens d'être associés, en amont de l'enquête publique, à la conception des projets d'urbanisme et d'aménagement¹⁶ » .

Que cela soit par des militants et/ou des professionnels, des universitaires, des citoyens ou par la législation, ce thème de la participation -au sens générique du terme- a donné lieu à de nombreux écrits mais actions également, et se retrouve au centre de nombreux débats. L'un des derniers textes en date est le rapport remis en juillet 2013 à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville, par Mohamed Mechmache (Président du Collectif ACLEFEU) et Marie-Hélène Bacqué (sociologue) intitulé : « Pour une réforme radicale de la politique de la ville¹⁷, ça ne se fera plus sans nous ». Cinq orientations majeures sont dégagées accompagnées de 26 propositions. A noter l'apparition d'un nouveau terme, « empowerment » qui semble s'imposer actuellement malgré sa difficulté de traduction en Français : capacité d'agir. D'ailleurs, pour Marie-Christine Jaillot, cela signifie l'épuisement du mot « participation », tout particulièrement dans le cadre de la politique de la ville . Sans entrer davantage dans les détails de ces propositions, elles ont tout de même influé les propositions de ce même ministre dans la loi de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, en 2014 avec par exemple les conseils citoyens qui semblent plutôt représentatifs de l'écart qui persiste entre les dispositifs, leur conception et leurs incarnations territoriales.

¹⁵ La modernisation du droit de l'urbanisme chapitre IV - Favoriser la concertation I. Des procédures qui font une place insuffisante à la concertation.

¹⁶ « La concertation en matière d'aménagement », Estelle Bervas, Guy Lemée consultants – Journal des Maires, février 2005.

¹⁷ Revue Urbanisme, « Participation ou empowerment » Edité Par Antoine Loubière, printemps 2014.

2.2. Des paroles ... aux actes

Dans la présentation du projet de renouvellement urbain de la Savine, j'ai montré en filigrane la quasi absence d'implication des habitants dans le processus de projet, si ce n'est par l'information -qui s'est aussi avérée par moment insuffisante-. Malgré la volonté qui transparaît dans les nombreuses lois ou communication de programmes, cette situation se retrouve être largement représentée au niveau national. Pour Renaud Epstein, « rares sont les villes dans lesquelles cette opportunité a été saisie, alors même que tous les projets de rénovation urbaine intègrent des actions dites de concertation ».

Le Comité d'Evaluation et de Suivi (CES) ANRU alertait sur ce point en 2006 en prévenant l'ANRU que la concertation à aucun moment ne faisait l'objet d'une définition et ce que cela était en partie à l'origine de son incapacité à infléchir, voire modifier un projet de renouvellement urbain¹⁸.

Pour Jacques Noyer et Bruno Raoul (Professeurs en sciences de l'information et de la communication), cette posture questionne le « rapport des concepteurs aux habitants des lieux, elle définit aussi la problématique de l'articulation de la professionnalité et de la technicité avec le savoir profane (ou non-professionnel serait-il plus exact de dire), elle pose la question de la possibilité et de la pertinence pour les concepteurs de composer avec « l'expertise d'usage » de l'habitant¹⁹.

Ces constats récurrents, d'absence d'inclusion des habitants par les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre dans le processus de projet urbain, ici de rénovation urbaine, renouvellement urbain et semblant être la norme m'ont conduit à définir cela comme « urbanisme classique ». Cet urbanisme est représentatif d'un aménagement descendant, où les phases de programmation et de conception n'incluent pas l'habitant, l'utilisateur au cœur de ces processus comme véritable partie prenante. La finalité de l'acte en est réduite à la « simple » intervention sur le territoire. La participation et donc peut-être l'appropriation par les habitants et les usagers de la transformation de l'espace n'est réduite qu'à une simple procédure en vue de l'approbation. Pour ces derniers, il y aura un avant et un après. Le pendant reste un processus décisionnel et conceptuel aux mains des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre. L'habitant, usager est alors informé, consulté, au mieux « concerté » ou plutôt « déconcerté » comme l'on a pu le voir au fil des pages précédentes.

Maintenant, nous allons voir comment, « avec », parfois « face à » cet urbanisme classique, des acteurs tentent d'inverser cette approche.

Ce sont des professionnels de l'urbanisme qui tentent de fabriquer du projet de manière ascendante et que je nomme acteurs alternatifs mais aussi des collectifs d'habitants qui tentent par eux-mêmes et/ou avec ces acteurs alternatifs de donner à voir une nouvelle approche de l'urbanisme.

¹⁸ Note sur la participation des habitants, CES ANRU - Juin 2006.

¹⁹ « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain », Études de communication [En ligne], 31 | 2008.

3. LES HABITANTS, FORCE VIVE

Nous allons remonter la chaîne des acteurs de l'urbanisme en inversant le regard pour partir depuis « la base ». Le vocable « habitant/usager » et « participation » s'est aujourd'hui imposé dans les discours ayant trait à la politique et l'intervention menée dans les cités -je l'ai moi-même déjà bien utilisé au fil des pages-.

J'apprécie l'éclairage que donne Michel Anselme sur ces deux notions que l'on accole comme désormais inséparables l'une de l'autre. « L'implication des habitants dans les décisions qui intéressent leur cadre de vie, leur participation souhaitée par les institutions qui ont en charge les quartiers où ils résident, mairies et organismes HLM pour l'essentiel, sont des processus institutionnels et sociaux qui n'ont de véritable réalité qu'en ce qui concerne les quartiers d'habitat social. Non que le terme même d'habitant ne puisse désigner les résidents des quartiers plus valorisés socialement, ni que ceux-ci ne soient susceptibles de s'intéresser à leur espace de vie, mais parce qu'en général ces derniers disposent de ressources symboliques différentes, notamment en matière d'accès à l'espace public, et qui se fondent moins sur leur statut d'habitant que celui de citoyen, voire parfois simplement de contribuable »²⁰.

Il va être difficile de se détacher du terme « habitants », autant qu'il est difficile de représenter ceux auxquels il correspond. Sans établir la diversité des profils en présence de matière précise, je souhaite m'appuyer sur un « type » particulier, celui faisant partie d'une association ou d'un collectif et qui en représente d'autres. Ce choix est motivé par l'objectif de cette partie qui est de montrer la capacité et l'envie des habitants à participer à la fabrication du projet urbain qui leur est destiné. Ainsi, pour envisager d'impliquer réellement les habitants au processus de projet, passer par ces structures semble indispensable, surtout lorsque l'on est extérieur au quartier et que l'on souhaite toucher le plus de monde possible. Cela n'empêche pas de prendre du recul en parallèle sur la « représentativité » effective qu'ont ces associations tout en allant chercher les personnes éloignées de ces structures et institutions.

3.1. De la contestation ...

Il y a un endroit à Marseille où la rénovation urbaine est mal vécue à tel point qu'elle a donné lieu à de nombreuses actions menées par les habitants et les associations locales. Il faut dire qu'en plus de la rénovation urbaine, le tracé de la L2 s'ajoute aux chantiers en cours. Je ne connais pas très bien l'histoire de ce site, ni celle du contexte du projet urbain, je vais donc me garder de disserter sur le sujet. Néanmoins, quelques points permettent de bien éclairer mon propos.

Tout d'abord, la saisie citoyenne, ici par la contestation et la revendication existe et ne manque pas de pertinence ou d'impertinence, selon. Je fais référence à celle menée par la CSF et la CLCV des quartiers Picon Busserine. Ils ont créé un blog²¹ pour diffuser leurs constats et leurs actions (Lettre à Mme DUFLOT, Lettre ouverte aux candidats aux élections présidentielles et législatives ainsi qu'aux élus entre autres). On peut notamment visionner une vidéo²² de 2012, visible sur le site Dailymotion, intitulée : A.N.R.U., Arnaque Nationale et Résistance Urbaine. Ce reportage a été visiblement diffusé pour la 1ère fois lors d'une réunion publique, le 23 février de la même année et dénonce les conditions de vie, du projet urbain, du relogement et la relation logeurs-logés etc. La vidéo est comme son nom l'indique à charge mais son évocation ici est encore plus importante par la mobilisation et la volonté d'implication qu'elle démontre.

²⁰ « Du bruit à la parole », Michel Anselme, p147-167, Institutions, associations d'habitants et espace public : la représentativité introuvable.

²¹ <https://anrumarseille.wordpress.com/espace-presse/>.

²² http://www.dailymotion.com/video/xp5gt0_a-n-r-u-arnaque-nationale-et-resistance-urbaine_news.

La situation depuis ne s'est visiblement pas améliorée selon ses associations car bis-repetita en 2016 avec une nouvelle vidéo, cette fois plus « professionnelle » car portée par Primitivi²³ (« Informations alternatives marseillaises »). Elle montre cette fois l'envers du décor, celui des chantiers de la rénovation et de la L2 qui se déroulent de manière assez révoltante selon les habitants.

Cette révolte, ils l'ont exprimée par le blocage du rond-point de Sainte-Marthe au mois de mai 2016²⁴. Une lettre a aussi été rédigée par des habitants de Picon et la CLCV Busserine où l'on retrouve pointée du doigt la concertation qui se résume à une simple consultation et même l'information n'est visiblement pas suffisante. En voici un extrait qui fait écho à de nombreuses phrases écrites jusque-là : « Dans cette réhabilitation, comme dans d'autres, tout semble avoir été conçu, réfléchi et organisé comme si ces travaux allaient se dérouler sur la lune. Un seul détail semble avoir été oublié : ce quartier est habité, par des hommes, des femmes et des enfants. Ce territoire a une histoire sociologique, avec un enracinement des familles et un attachement profond à ces lieux ! ».

Par le biais de Karima Berriche (Sociologue et directrice du Centre Social l'Agora de Picon-Busserine) j'ai rencontré²⁵ des acteurs de cette mobilisation qui m'ont fait part de leurs constats et de leurs critiques sur la façon dont les travaux étaient menés (problèmes de malfaçon, relation inexistante entre les entreprises et les habitants, manque de signalisation, d'information etc.). C'est une part du projet urbain que je n'avais pas forcément réalisée et malheureusement, à Picon-Busserine, le constat d'absence de considération des habitants dans la conception se retrouve également dans sa mise en œuvre avec même des répercussions sur la santé (problèmes respiratoires et psychiques) de certains habitants. Après les manifestations, il a été annoncé la création d'une cellule d'urgence qui réunira les maîtres d'ouvrages, les bailleurs et les représentants d'associations d'habitants.

A la vue de ces éléments, le changement d'approche de « l'urbanisme classique » apparaît nécessaire et à Picon-Busserine, c'est par la contestation que cela semble arriver. Certains ont été jusqu'à se former en vue du projet ANRU, comme le Président de la CSF accompagné d'un autre membre, qui s'étaient rendus à Paris pour suivre un stage d'une semaine à l'École du Renouvellement Urbain²⁶ (qui existe depuis 2005 et depuis 2011 a ouvert une formation dédiée aux citoyens). Cela participe une nouvelle fois, plus que d'une émergence, d'une structuration en marche parmi des habitants qui veulent savoir de quoi les urbanistes, architectes et paysagistes leur parle et pouvoir non seulement les écouter, les comprendre mais surtout dialoguer, au nom de leurs voisins également.

²³ <https://www.infolibertaire.net/une-video-de-primitivi-a-la-buisserine-contre-le-chantier-de-la-l2/>.

²⁴ <https://marsactu.fr/encercle-chantiers-habitants-picon-rebiffent/>.

²⁵ Rencontre avec le Président de la CLCV Picon Busserine, des membres de la CSF et Karima Berriche, Directrice du centre social l'Agora lors d'un entretien, dans le local de l'association des locataires de la Busserine le 3 août 2016.

²⁶ <http://www.ecoledurenouvellementurbain.com/>.

3.2. ... À la revendication ...

Un autre site marseillais ciblé ANRU a donné lieu à une mobilisation des habitants après ce constat déjà formulé du manque d'inclusion des populations à la définition du projet urbain. Ainsi, en 2006, l'OPAC Sud (bailleur social) entame la réhabilitation de la cité des Flamants et « face à ce projet d'envergure, des locataires se sont organisés et ont créé en avril 2006 l'association LOCAFLAM car il était indispensable que les habitants aient leur place dans toutes les négociations et qu'ils puissent participer activement à cette transformation »²⁷. Car en manque d'expérience et pour accroître son soutien, elle se rapproche de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) qui est une organisation de défense des locataires reconnue au niveau national pour finalement devenir une section à part entière de cette dernière et bénéficier ainsi d'une meilleure reconnaissance auprès des institutions. Dans le document, il est expliqué les revendications portées et les moyens qui seront mis en œuvre pour atteindre l'objectif suivant : « Le souci premier de l'équipe est que la concertation se fasse dans de bonnes conditions tout en respectant la parole des habitants ».

En septembre 2010, un nouveau document²⁸ nous renseigne sur l'évolution du PNRU mais aussi sur les nouvelles « revendications ». Selon les auteurs, « la concertation très minimale prévue par la collectivité n'a pas eu lieu (cf. Art. 3.1 de la convention de financement du 22 septembre 2005 : « La Ville de Marseille, avec l'appui technique du GPV, organisera les rencontres nécessaires à la bonne compréhension du projet global portant sur le secteur St Barthélémy / Malpassé / Sainte Marthe. Ces rencontres permettront d'enregistrer les attentes et les observations des habitants dont les avis permettront la mise au point des projets définitifs ») ». Pour bien comprendre cette nouvelle phase, il faut expliquer que comme à la Savine en 2009, la « découverte » de l'amiante a suspendu le chantier de réhabilitation et a complètement remis en cause le projet. Là aussi, on se dirigera plus tard vers un nouveau projet comprenant des opérations de démolition et de reconstruction. Cette transition explique la rédaction en 2010 de ce document qui ambitionne d'être incorporé au projet comme le laisse entendre cette phrase : « Nous attendons des actions concrètes et l'élaboration partagée du projet à partir des propositions qui suivent, illustrées par les paroles des habitants récoltées [...] ». En voici quelques extraits qui permettent de bien se rendre compte de la teneur et de la qualité du document.

La première grande partie concerne les propositions pour l'aménagement du quartier. Ce projet urbain est scindé selon : le plan d'ensemble, les logements, les parties communes, les espaces publics et la circulation dans et hors du quartier. Chacun de ces points donne lieu à un diagnostic de l'existant, accompagné la plupart du temps de citations d'habitants et débouche en conclusion sur la demande des habitants.

Ainsi, pour la partie concernant le plan d'ensemble, on peut lire : « La découverte de l'amiante oblige à reconsidérer le plan d'ensemble du projet urbain et à imaginer des solutions qui impliquent des nouvelles opérations de destruction et reconstruction. 13Habitat (bailleur), malgré la demande des habitants en réunion publique le 13 janvier 2010, a construit plusieurs scénarios sans concertation avec les locataires. Ces scénarios proposés aux habitants ont logiquement été repoussés, puisqu'ils ne tenaient pas compte de l'expression de leurs attentes. Outre les destructions et reconstructions, la reprise du projet implique des choix structurants sur

²⁷ « Projet de concertation dans le cadre de la Rénovation Urbaine aux Flamants », Section CSF Les Flamants et environs, novembre 2008.

²⁸ « Propositions et revendications des habitants pour la rénovation des Flamants, Marseille 14e – Bilan de la concertation menée par la CSF des Flamants, 2008-2010 – Septembre 2010.

l'emplacement des grands équipements du quartier, à commencer par le stade ». L'une des demandes est : « l'ouverture d'un vrai débat sur la restructuration globale de l'espace, incluant le positionnement des différents équipements publics ». Ce cadre un peu général se précise sur les espaces publics par exemple.

« L'aménagement de l'espace public n'offre pas d'espaces de vie aux habitants. Il y a peu d'espaces verts aux abords de la cité et ceux-ci ne sont pas entretenus. Il n'y a pas d'aires de jeux pour les enfants qui se mettent en danger en jouant sur les routes. « On nous a promis vers le centre social une grande aire de jeux il y a dix ans ou plus, pour les enfants. »

Il n'y a pas d'espaces de repos, de rencontre pour les familles et les personnes âgées. « On devait nous faire des bancs pour les personnes âgées, elles s'assoient par terre l'été ». « Il y a un seul banc pour tous les locataires, c'est intenable. »

Il n'y a pas d'espace de jeux pour les jeunes, le terrain de foot n'ayant pas été remplacé. « On avait un stade au milieu de la cité... On jouait tous les jours au ballon non-stop. »

Parmi les demandes : « La tenue d'ateliers avec la CSF, les habitants et un architecte, pour que les habitants participent à la conception de l'ensemble des différents espaces extérieurs. » Dernier point que j'ai voulu relever, la circulation dans et hors du quartier.

« La voirie et la circulation automobile à l'intérieur de la cité sont source de confusion et de danger pour les habitants. La voirie intérieure ne correspond pas aux logiques de déplacement vers l'extérieur. « La cité elle est en sens unique d'un coup alors qu'elle était dans les deux sens. Ça prend la tête à tout le monde, on est obligé de faire tout le tour. » Dans les demandes : la tenue d'ateliers avec la CSF, les habitants et un urbaniste pour que les habitants participent à la conception de la voirie intérieure et extérieure ».

Tous ces éléments sont de l'ordre du constat par le vécu, du diagnostic par sa formalisation et débouchent sur des propositions programmatiques -sans contrainte budgétaire-. Avec une telle saisie, une telle appropriation du contexte de transformation physique à l'œuvre et une telle « expertise » à la fois du territoire vécu mais aussi de la demande et des besoins, il y a là beaucoup de prérequis à une véritable démarche de co-construction du projet dans les phases de programmation et de conception. Cela fait référence notamment à l'expertise des populations concernées et à la place qu'on leur accorde.

Sur ce sujet, Héloïse Nez (Enseignant chercheur, Maître de conférences en sociologie et démographie) définit les « savoirs citoyens » – au sens de celui qui appartient à une cité, qu'elle préfère à celui d'« habitant » qui valorise un savoir spécifique lié à l'usage quotidien d'un lieu de vie- comme « l'ensemble des connaissances, des expériences et des techniques, c'est-à-dire non seulement les ressources cognitives (savoirs au sens strict) mais aussi les habiletés pratiques (savoir-faire), que peut mobiliser un acteur qui ne dispose, ni d'un statut d'élu, ni de professionnel lorsqu'il intervient dans les dispositifs participatifs »²⁹. Cette auteure va s'appuyer sur un article intitulé « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », d'Yves Sintomer (2008) et qui proposait une première typologie des savoirs citoyens dans la démocratie participative, en distinguant trois groupes : la « raison ordinaire », l'« expertise citoyenne » et le « savoir politique » qu'elle va transformer en « savoirs d'usage », « savoirs professionnels » et « savoirs militants » pour l'adapter au champ de l'urbanisme. Un réel enjeu est d'analyser cette « capacité » citoyenne, puis lorsqu'elle émerge, le cas échéant d'arriver à la mobiliser, de l'intégrer de manière itérative dans le processus de projet.

²⁹ Héloïse Nez, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », Sociologie [En ligne], N°4, vol. 2 | 2011, mis en ligne le 29 février 2012, consulté le 22 août 2016.

Les documents provenant des Flamants s'inscrivent dans ce qu'Héloïse Nez appelle « l'expertise associative » : « Les citoyens organisés au sein de groupes préalablement constitués ou réunis par des instances de participation peuvent construire des savoirs de manière collective, dont la plus grande qualification vient non seulement de la mise en commun des savoirs individuels, mais aussi du partage d'expériences et de l'appel à des experts extérieurs »¹. Dans le cas que nous étudions, le document se termine de manière quasi impérative.

En voici la conclusion : « Une exigence : des actes ! Les habitants des Flamants demandent que soient associés les représentants des locataires par le biais de la CSF à la réalisation et aux décisions concernant le projet de rénovation urbaine. [...] La CSF demande que soit proposé aux habitants un temps de présentation du projet de rénovation urbaine réécrit à partir des propositions et revendications synthétisées dans ce document. Les techniciens mandatés sur le projet de rénovation compétents sur les thèmes de : l'aménagement urbain du quartier, l'habitat, l'insertion, la culture, devront présenter plusieurs propositions que les habitants valideront. [...] Sans réponses concrètes le 20 octobre 2010 (date de réunion avec les institutions et structures concernées validation des propositions faites dans le document et organisation définitive de la concertation avec la CSF), la CSF se dégagera et ne répondra plus aux tensions causées par le projet de rénovation urbaine ».

On comprend là que nous sommes dans un rapport de force, dans un document qui se veut constructif bien que péremptoire car en réaction à un projet qui les concerne mais dont ils se sentent exclus du processus. Il n'empêche que cela résonne comme une volonté d'implication d'une partie de la population dans la démarche de projet, comme la pertinence du vécu des habitants dans le diagnostic urbain et social du territoire et donne à voir le rôle à jouer par les habitants dans l'acte urbanistique. Dans la réalité, ce document a été mis de côté par les institutions. Il m'a été transmis par un membre de l'association d'urbanisme « Arènes », (spécialisée depuis 15 ans dans l'élaboration et l'animation de démarches participatives et de concertation dans le but de développer la démocratie locale pour un développement durable des territoires)² qui a suivi de près l'évolution de la situation. En effet, la CSF des Flamants a fait appel à cette structure pour les aider dans leur démarche de concertation. J'y reviendrai plus en détail par la suite, pour avoir leurs points de vue et présenter ainsi un nouvel acteur émergent : l'urbaniste-médiateur.

Pour Yann Renaud (chercheur spécialisé sur le fait associatif), les associations de quartier à Paris tendent à développer de multiples types d'actions en vue de se faire entendre et d'influer sur les projets d'aménagement urbain lorsque ceux-ci ne sont pas concertés. Après ces deux premiers exemples, une action assez originale s'est déroulée dans le théâtre de la Savine.

¹ Idem.

² <http://www.arenas.org/>.

3.3. ... À la formalisation

A la Savine, on retrouve les mêmes étapes de contestation et de revendication comme l'on a déjà pu le voir. En revanche, il y eu aussi une action portée par une association locale qui symbolise et synthétise mes propos dans cette partie. J'ai rencontré¹ Rachida Tir, Présidente de l'association « Alliance Savinoise » pour échanger sur sa vision du projet de rénovation urbaine sous l'angle de la participation habitante.

Les constats des associations locales sont décidément assez unanimes. On les retrouve également chez certains travailleurs sociaux² dans l'article publié par Myriam Léon (Journaliste, reporter et enquêtrice) dans la revue « Lien Social ». Jacques Abessa, éducateur spécialisé à l'Addap 13, responsable du secteur des 15e et 16e arrondissements de Marseille s'y exprime ainsi : « [...] Je trouve dommage que dans ce processus, le travailleur social ne soit pas sollicité en amont. Nous pourrions mettre à plat les écueils, les risques, pour entamer la concertation dans de meilleures conditions. Les éducateurs de prévention devraient être sur du cousu main pour faciliter l'empowerment. [...] Nous devons accepter de perdre du pouvoir, que la parole de l'usager vaille la nôtre, de faire un pas de côté même si la réponse ne nous paraît pas totalement pertinente. Ces processus sont intéressants mais incomplets, soit parce qu'il manque des acteurs, soit parce qu'il manque des étapes. J'aimerais qu'on redéfinisse notre rôle dans la concertation ». Acteur différent mais perception similaire avec Elvire Zaïdi, responsable du secteur jeune (10-17 ans) du centre social La Savine : « Ça fait treize ans que je travaille à La Savine. Sur la concertation, je n'ai pas été sollicitée et nous avons pour consigne de ne pas trop en faire, c'est un peu tard maintenant. J'aurais aimé participer à la réflexion autour du nouveau centre social, mais tout est déjà acté. Je suis pourtant bien placée pour connaître les besoins et les manques. Par exemple, il nous faudrait une cuisine, eh bien ce n'est pas prévu. Les réunions, j'ai abandonné, c'était trop compliqué et je n'ai pas le temps ». Enfin, pour Solly M'Baé, médiateur social et directeur de B-Vice, espace socioculturel : « Qui dit concertation, dit travail en amont. Là, j'en entends parler par les habitants et les professionnels, mais les gens sont fatalistes parce qu'ils ont l'impression que les décisions qui les concernent se prennent sans eux ».

Rachida Tir m'a rapporté presque mot pour mot cette dernière phrase car les membres de l'Alliance Savinoise ont participé à de nombreuses réunions avec toujours ce sentiment amer que c'était dans le seul but de valider le projet sans vraiment le concerter entre institutions, techniciens et habitants. Non contentes de la manière dont était menée la concertation et surtout, ayant une définition précise de la chose, elles (les membres sont des femmes) ont décidé de ne plus « subir » la situation, sortir de la « plainte » pour incarner le changement qu'elles souhaitaient voir. Ce mode d'action par l'initiative n'est pas banal et traduit un véritable engagement.

Ainsi, les 5 et 6 juin 2015, accompagnées de la CLCV locale, elles ont décidé de montrer que les habitants étaient prêts et en capacité de participer à un processus de concertation digne de ce nom. Pour elles, il s'agissait de mettre tout le monde autour de la table. Tout le monde c'est : les institutions avec MRU, LOGIREM, Politique de la Ville (seul MPM ne répondra pas à l'appel), les associations de la Savine mais aussi d'autres du 14e -Flamants, Font Vert/Picon-Busserine- et les habitants bien sûr. Les débats ont épuisé les trois grands thèmes qui étaient : la communication, la participation et la transformation. Chacun a pu s'exprimer, institutions comme habitants, ces derniers se sentant visiblement enfin écoutés et ce dialogue a permis notamment d'apaiser les tensions qu'il pouvait y avoir.

¹ Entretien avec la Présidente de « l'Alliance Savinoise », le 5 août 2016, au local de l'association (tour K de la Savine).

² « Travail social et concertation », Myriam Léon, Lien social n°1185, du 12 au 25.05.2016.

Pour la Présidente, « le but était aussi de permettre de changer le regard sur les habitants, de considérer qu'ils savaient s'organiser, qu'ils pouvaient comprendre un projet, même si certains ne savent pas lire ni écrire, beaucoup de langues sont parlées sur le quartier et on trouve toujours des traducteurs ». Avant d'ajouter cette phrase : « nous en fait, ce qu'on veut, c'est vraiment travailler sur la concertation mais on ne nous laisse pas ... ».

A l'image de la CSF des Flamants qui faisait appel à l'association Arènes pour les aider à s'insérer dans la démarche de concertation, l'Alliance Savinoise a elle aussi fait appel à structure d'urbanisme extérieur pour travailler avec les habitants sur un atelier cartographique. C'est une nouvelle figure émergente, ce que j'ai nommé « structure d'urbanisme participatif » et que l'on va s'attacher à découvrir dans leur diversité dans la partie suivante.

A la vue des trois cas présentés, on perçoit véritablement le fossé qui existe entre ces acteurs et les décideurs. Tout l'enjeu pour nous, du côté des maîtrise d'ouvrage, d'œuvre et autres acteurs du projet consiste à l'entendre véritablement pour changer notre approche, qui se rapproche parfois plus d'un acte de planification. Cela pour permettre à ces acteurs qui, au-delà de leur demande, ont de réels atouts à valoriser pour influencer le processus du projet, être intégrés à la démarche et reconnus comme acteurs légitimes. Pas seulement pour que le projet soit accepté socialement, ce qui est le rôle de beaucoup de missions de concertation et qui ont bien du mal à le remplir. Cela parce que le « contrat » initial, la base de l'action semble négliger les populations. Elles ne sont que destinataires d'une politique extérieure devant transformer leur intérieur (logements, espaces publics etc.) auxquels beaucoup sont attachées et ne peuvent donc concevoir d'être écartées de toute décision et réduits au simple rôle de bénéficiaire.

Comme si les acteurs du projet de rénovation urbaine de la Savine, Vallon des Tuves, par la transformation radicale de l'existant qu'ils entraînent ne reconnaissent pas les habitants des lieux comme partie intégrante de la « solution » urbaine que l'on tente de leur apporter. La transformation physique des lieux, sans approche sociale, humaine de la question, crée un blocage que même la rénovation du cadre de vie, pourtant bien nécessaire, ne suffit à légitimer. C'est l'approche du projet urbain qui est ici remise en question. Elle ne parvient à répondre aux problématiques posées qui sont aussi d'ordre sociétal : la place de l'habitant d'un quartier d'habitat social, la place du citoyen et son expression au sein de l'espace public local et national.

4. LES ACTEURS ALTERNATIFS DE L'URBANISME

En parallèle de « l'urbanisme classique » préalablement défini, de nombreux acteurs intervenant sur les territoires (urbaniste, architecte, paysagiste, sociologue, anthropologue, artiste, etc.) ont décidé d'agir d'une manière différente, selon leurs compétences et leur sensibilité respectives. Cela passe par la création d'une structure indépendante qui se trouve pour la majeure partie des cas être sous forme associative (loi 1901). Cette branche est une représentation minoritaire des employeurs dans le domaine de l'urbanisme -pour les jeunes diplômés notamment¹- mais qui ne cesse de s'épaissir, quantitativement parlant mais pas seulement.

Je ne vais pas approfondir ici qui sont ces professionnels regroupés sous forme associative, collective ou parfois même privée ni élaborer de typologie. Sur ce point, les mémoires² de Julien Puig et Marie Fallou seront certainement plus instructifs. Voir aussi le site ArtePlan³ où la « Plateforme Arts et Aménagement des territoires, outil évolutif et collaboratif permettant d'actualiser les liens entre art et aménagement des territoires. A noter l'article⁴ de « Strabic » (revue numérique indépendante) à la suite de la journée « Superville », sorte de « colloque » organisé par le collectif ETC. (association de jeunes architectes) réunissant ce qu'ils appellent les « acteurs de la fabrique citoyenne » qu'ils ont rencontrés pour certains lors de leur « Détour de France »⁵. Dans un registre plus spécifique, le géographe Luc Gwiazdzinski livre lui sa définition de ceux qu'il appellent les « géo-artistes »⁶. Pour lui : « les géo-artistes ont le territoire et l'espace public comme scène et les protocoles géographiques comme points communs. Dans cet entre-deux – entre art et territoire – s'inventent in situ d'autres procédures qui participent à la fabrique de la ville et de l'urbanité ».

Malgré tout, je vais esquisser rapidement un portrait de ce que j'entends par « l'urbanisme alternatif » et ceux qui l'incarnent à ma connaissance. Sans vouloir homogénéiser cette grande diversité de profils, j'ai réuni sous un terme les acteurs de l'urbanisme qui m'ont semblé, par leur démarche, pouvoir être réunis sous un dénominateur commun de leurs registres d'action -conception, concertation, participation, sensibilisation, éducation, pédagogie, art etc.- la collaboration étroite avec les populations. En voici une très brève présentation, non exhaustive. Le choix des structures est totalement suggestif, quelque peu arbitraire car il s'agit essentiellement des structures dont je connaît bien le travail, l'action voire les membres. On retrouve donc les villes de Bordeaux, Toulouse et Marseille représetées car j'y ai eu des attaches à un moment donné.

¹ Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes urbanistes conduites par le CNJU permettent d'appréhender le fonctionnement du marché de l'emploi de l'urbanisme et les conditions d'exercice d'aujourd'hui. A partir de trois enquêtes, conduites en 2010, 2012 et 2014, le CNJU est en mesure d'identifier les lieux et modes d'exercice de plus de 1 700 urbanistes diplômés d'un Master entre 2008 et 2013. Voir graphique en annexe 1.

² « La fabrique partagée de la ville : vers un urbanisme concerté ? Les apports et limites des collectifs de professionnels de l'urbanisme dans le processus de participation urbaine et de réappropriation de l'espace public », Mémoire de Master 2 Urbanisme et Aménagement Spécialité « Urbanisme Durable, Projet et Action Opérationnelle », Marie Fallou, septembre 2015, sous la direction d'Hélène Regnier.

« Une immersion dans le Groupe Dunes, A la croisée des mondes de l'Urbanisme, de l'Art, et d'autres encore », Julien Puig, 2014-2015, Master 2 Urbanisme et aménagement Spécialité Paysage et Aménagement Ecole Nationale Supérieure du Paysage Versailles Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional/Aix-Marseille Université, Sous la direction de Brigitte Bertoncello.

³ <http://arteplan.org/>.

⁴ <http://www.strabic.fr/Le-desOrdre-des-architectes>.

⁵ « Le détour de France vers une fabrique citoyenne de la ville 2011-2012 » qui donnera un ouvrage : « Le détour de France, une école buissonnière », Collectif ETC, Editions Hyperville.

⁶ « L'Observatoire - La revue des politiques culturelles », « Les géo-artistes : nouvelles dynamiques pour la fabrique urbaine », N°48, été 2016.

Le « CERFISE » est sûrement l'une des structures pionnières de ce type car fondée en 1975 à Marseille par Michel Anselme. Même si différente car le fruit des sciences humaines (sociologie) et aussi Centre d'Etude et de Recherche, la forme associative et la forte prégnance militante et participative en fait pour moi un acteur alternatif. Dans un contenu différent mais aussi issue des sciences humaines, je suis le travail de l'association « Solidarités Villes » à Toulouse qui fait figure également d'anciens. « Créée dans les années 90 à Toulouse, l'objet initial de Solidarité Villes était de mobiliser les compétences françaises en matière d'habitat, d'urbanisme et de développement local pour conduire des actions dans les pays en voie de développement mettant l'accent sur la participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie. Les co-fondateurs furent notamment Yves Dauge, à l'époque Délégué Interministériel à la Ville, et Paul-Henri Chombart de Lauwe, l'un des pères de la sociologie urbaine en France. Gérard Gasselin qui en fut le fondateur et qui en assure encore la direction, s'est longtemps impliqué dans la réhabilitation des quartiers anciens au sein du réseau des Pact Arim, puis dans le domaine de la politique de la ville en tant que chef de projet, directeur de l'Institut Régional de la Ville (IREV) du Nord-Pas-de-Calais et consultant »³⁰.

Il doit sûrement exister d'autres structures de même type ailleurs en France durant cette période mais je citerai « Arpenteurs » à Grenoble, fondé par Pierre Mahey et Anne Cordier. Après avoir agi pendant « quinze ans comme maîtrise d'œuvre pour la commande publique sur l'espace public ou des bâtiments publics, notre mode opératoire participatif nous a conduit vers la création de l'association, structure militante qui a développé des processus de participation des projets urbains, puis sur toutes les thématiques. Nous avons finalement agi pour mettre en valeur les collectifs d'habitants qui changent la vie sur les territoires déshérités et créé des espaces de débat avec les plus éloignés de la parole publique, les plus pauvres, les jeunes, les étrangers, les handicapés, les sans... papiers, droits, toit... »³¹. A travers ces deux exemples, on peut percevoir la forte teneur militante et dans ce dernier cas, en extrapolant, le cheminement d'un urbanisme classique vers un urbanisme alternatif. « Arpenteurs » après 21 ans d'existence, a fermé ses portes en 2015. Relayé sur le site de l'« Economie sociale et solidaire & entrepreneuriat social de l'agglomération grenobloise » (Alpes solidaire) un texte, Pierre Mahey explique : « Nous avons tenu le plus longtemps possible contre l'adversité des subventions retardées ou des marchés publics annulés ou inexistantes, après une longue période de glaciation post-électorale ». L'article de « Strabic » cite également une de ses phrases qui montre bien l'évolution qu'ont connu ces structures : « Pendant 15 ans j'ai marché seul dans le désert. Un jour je suis tombé sur une petite oasis, c'était « Bruit du Frigo » et on a continué ensemble dans le désert. Depuis deux ans, je sens qu'il se passe des choses. Aujourd'hui vous êtes 100, je suis là, et je ne pense plus, je jouis ! ».

En effet, « Bruit du Frigo » est souvent l'association reconnue pionnière du mouvement (cf. mémoire de Marie Fallou p.36). Personnellement, c'est par eux que j'ai également découvert cette approche alternative lorsque je les ai rencontrés en 2013 à Bordeaux (cf. Mon cheminement). Dans l'ouvrage « Détour de France » du collectif ETC, un entretien avec Yvan Detraz, un des membres fondateurs, revient sur cette évolution. « Le grand mouvement de grève en 1995 dans toutes les écoles d'architecture françaises a été un moment déclencheur. On a découvert qu'on était plusieurs à se poser les mêmes questions. Je pense à Robin des Villes et aux Arpenteurs (qui composaient- son jury de diplôme). Il nous a beaucoup soutenus, stimulé par le fait de trouver des jeunes reprenant le flambeau ». (avant ETC, il y a l'association Ici même bien plus ancienne créée à Grenoble) L'association sera créée en 1997 tout comme « Robin des Villes » des postulats et des positions assez similaires.

³⁰ <http://www.solidaritevilles.org/>.

³¹ Texte issu du profil viadéo de Pierre Mahey.

Ainsi, voici les propos d'Yvan Detraz sur la genèse de l'association, toujours recueillis par ETC : « Nous (Gabi Farage, décédé en 2012) étions en rupture avec l'enseignement à l'école d'architecture. Nous n'y trouvions pas de place pour les questions que l'on se posait, notamment concernant la relation aux habitants. Pourtant, en arrivant dans cette formation, on se disait qu'être architecte ou urbaniste, c'était porter une responsabilité sociale vis-à-vis de ceux pour qui on conçoit des espaces de vies. Mais dans nos études, à aucun moment nous n'allions les rencontrer. On travaillait à partir d'habitants modélisés ! ». Fabien Bressan, ancien délégué général de « Robin des Villes » raconte³² le commencement « On refuse la position de l'architecte qui décide de tout pour tout le monde et on essaye de partir plutôt des bénéficiaires des projets, c'est-à-dire les habitants. L'idée c'était vraiment de discuter de l'usage et que les projets soient adaptés plutôt que ce qui se fait traditionnellement ».

Cette émergence de collectifs d'architectes s'est depuis consolidé et diversifié. En 1999 à Marseille c'est l'association « Arènes » qui est fondé par des sociologue, urbaniste, géographe et anthropologue et dont on verra l'une de leurs actions actuelles. Tout comme « Cabanon Vertical » avec un profil architectes initialement en 2003. Une année avant, c'était la « Compagnie des Rêves Urbains » qui investissait notamment le champ de la sensibilisation mais aussi de la médiation/concertation. « Robin des Villes » est également venu grossir les rangs de ces acteurs alternatifs en 2009, même année de la création du « Collectif ETC » à Strasbourg, depuis venu à Marseille et que Friche & Cheap (des paysagistes) à Bordeaux. Aujourd'hui, nombre des acteurs dont j'ai évoqué le nom sont des collectifs pluridisciplinaires, ce qui est devenu indispensable pour les actions sur l'urbain, le paysage et l'humain. Nous allons voir de quoi il en retourne justement, à l'aune de certains de ces acteurs qui ont travaillé sur des projets ANRU et que j'ai rencontrés. Ils seront scindés selon la seule typologie que j'ai établie : celle des « urbanistes-médiateurs » avec Arènes et le CERFISE et celle des « structures d'urbanisme participatif » avec Cabanon Vertical, Robin des Villes et deux « Objets Urbanistiques Non Identifiés » Le Fil à Initiatives et Topo*Grafik.

³² Vidéo visible en ligne sur le site Daylimotion : « PNK#23-08 Les Robins des Villes » postée par PechaKucha Marseille-Provence.

5. DES STRUCTURES D'URBANISME PARTICIPATIF

Parmi les acteurs alternatifs rencontrés, j'ai appelé « structure d'urbanisme participatif » ceux dont l'action mise en œuvre m'a semblé accorder une grande part à la dimension participationniste. Ce n'est pas leurs projets respectifs qui vont être présentés ici mais plutôt ce qu'ils ont pu en ressortir de manière analytique. Il s'agissait de leur donner la parole, comme aux collectifs d'habitants précédemment, pour tenter de mettre en lumière leurs approches, leurs démarches, leurs réflexions, leurs apports au projet mais aussi leurs difficultés, leurs craintes etc., en somme leurs visions et mon interprétation. Pour chacun d'eux, je vais présenter rapidement un « auto-portrait » et la genèse de leur création avant de dérouler le contenu de leurs actions selon ce que j'ai pu retirer de chacun d'eux et d'établir, si cela paraît pertinent, des ponts ou des parallèles entre eux (cf. grille d'entretien en annexe).

5.1. Cabanon Vertical – Créateur de Lieux « prêt-à-vivre »

J'ai rencontré³³ Olivier Bedu (architecte, plasticien), un des fondateurs de l'association Cabanon Vertical créée en 2003. Il se définit avec les six membres actuels comme des « créateurs de lieu (pas juste un aménagement), orientés sur le faire ». Il a également imaginé leurs actions en transposant le modèle du circuit-court car prenant en charge le projet depuis la réflexion du choix du lieu à sa conception et aussi sa construction, en maîtrisant le coût de l'aménagement et sa mise en œuvre technique. Le champ d'action pour ces aménagements est l'espace public. Trois spécificités dans l'action. Le micro, « tu peux tenir un projet d'ensemble tout en jouant sur un peu de l'hyper local et un moment, montrer comment cet hyper local se joue d'interconnexion avec du local à l'échelle du quartier et que tout ça peut se répondre », « un espace qui fait 30m², c'est à cette échelle là que l'on a intérêt à prendre notre place ». Le participatif, « sonder leurs envies, leurs attentes, leurs besoins etc. » « Nous on travaille beaucoup avec l'ADDAP 13³⁴ parce que justement, quand on veut avoir des jeunes qui bossent avec nous » (cf. chantier d'insertion). Le temporaire, « Nous on défend un type de projet qui s'appelle aménagements transitoires qui sont en fait laisser le temps de l'émergence de tester des usages, tester des modes de faire, des modes de collaboration. ». Enfin, dans leur démarche, une approche est véritablement ressortie : celle de la prise en compte de l'existant : « De partir du terrain », « analyser les usages, les pratiques, les déplacements des habitants ». Cette approche particulière du projet urbain ne se mène pas sans confrontation avec la pratique normative qui peut exister dans l'approche actuelle.



³³ Entretien avec Olivier Bedu, le 22 juillet 2016, dans les locaux de Cabanon Vertical, Marseille.

³⁴ Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône (13).

Pour O. Bedu, « on est sur des archaïsmes où on a vraiment du mal à bouger la position de l'analyse habitante » qui est « très peu prise en compte dans le projet ». Pour lui, cela tient du fait que « Les aménageurs ont du mal à démarrer une étude sans connaître le résultat ». D'ailleurs, c'est seulement après avoir « des scénarios A, B et peut-être C, qu'ils vont commencer à aller voir les habitants ». Cela car « ils attendent trop vite le projet » aussi. Ils vont donc « voir les gens en leurs disant : 'on vous propose ça ou ça, puis avec des variantes, là on peut peut-être vous enlever quelques arbres ou on peut en rajouter'. C'est des choses où tout est déjà un peu ficelé ». En parallèle des « enjeux beaucoup plus globaux », il faut aussi « trouver des centres d'intérêt, de réflexion commune avec les habitants sur les espaces ». Cela est difficile quand ce n'est pas intégré dans la démarche générale comme il dit : « ça doit venir aussi pendant, pas en fin de comète, au bout de la queue de la comète ».

Pour lui, dès la programmation du projet urbain général entamée, l'on devrait « regarder comment les gens se déplacent, comment ils ont tendance à s'installer », toujours cette analyse des usages et des pratiques existantes. Ce n'est pas tant l'existence -car sûrement présent dans la phase de diagnostic- de cette analyse qui est pointé du doigt, que sa propension à influencer par la suite sur la conception. Cela est compliqué sur des sites comme la Savine ou Malpassé où il a travaillé car « tu passes par une espèce de table rase, on gomme quelque chose en fait, même la valeur habitante est difficile à perdurer, les gens partent donc il y a eu une perte de mémoire parce que pendant le temps du projet les gens sont délocalisés (cf. relogement temporaire) et au moment où ils reviennent tout a été démoli, si ils reviennent ». Néanmoins, il nuance ce constat d'un projet mené dans des conditions particulières auxquelles il est difficile de s'adapter dans sa manière de travailler, car « se rejouent d'une manière ou d'une autre les automatismes, il y a quand même des formes qui perdurent et on a intérêt avant de commencer à tout démolir, analyser comme ça marche ».

Pour lui, c'est cette analyse de départ « qui doit être vraiment prise en compte comme les jalons ». Cela permet en partie de ne pas concevoir de manière hors sol et a priori comme schématisée ainsi : « parce que l'architecte a envie que la place soit au centre » alors que potentiellement, « peut-être que les gens ont envie d'avoir différents petits points en périphérie [...] ». Pour parvenir à cette « co-conception », « ça prend du temps », anticipe-t-il. Du temps mais aussi une inversion de l'approche ou en tout cas une modification profonde.

« Les projets de rénovation urbaine, souvent, on les attaque par le mauvais bout. C'est-à-dire que l'on commence par poser des projets à l'échelle du Master Plan, des flux, des réseaux etc. et donc on a déjà une addition bien salée. Quand il y a tout ça, à la fin : bon ben cette petite place qu'on a là il faudrait bien l'aménager, avec souvent des dépassements de budgets qui réduisent celui de la place. Encore derrière, ce sont les services techniques qui vont contraindre cet aménagement ». Pas forcément par mauvaise volonté assure-t-il, par manque de moyens aussi. La conception de l'espace public lui apparaît donc freinée « en termes de gestion, d'intérêts dans le projet » et qui au bout, conduit à la banalité de l'aménagement « on achète des bancs sur catalogue, et puis on les installe comme ça » car dans ces grands projets, ils ne savent pas aller voir les habitants, regarder un espace qui fait 30m² » et pour lui, c'est là qu'il a intérêt à se positionner.

La modification d'approche de la part des porteurs du projet n'est pas le seul changement entraîné. Dans sa démarche de travail, cela implique une nouvelle relation aux habitants et aux services techniques. « Faut qu'on évite d'être toujours dans cette position, comme tu dis (cf. mon constat personnel, il y a le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, en général on peut les associer avec les services techniques, très hermétiques et puis les habitants ». C'est par ce dernier maillon, l'habitant/usager/citoyen, qu'ils parviennent à remonter la chaîne en montrant que faire autrement est possible et peut-être mieux pour tout le monde in fine. « On se rend compte que des fois, les gens vont te demander toujours la même chose. C'est parce qu'ils ont peu d'expérience en termes d'espace public. A Marseille, on fait des aires de jeux, on met des bancs et des poubelles de temps en temps et donc si les gens n'ont pas de référentiel, ils vont te demander ce qu'ils voient. Alors qu'on peut faire de l'espace ludique sans faire de l'aire de jeux, et que si on ne fait pas de l'aire de jeux à un autre moment de la journée peuvent se mettre des adolescents ou des adultes, sans être sur un espace délimité avec le tartan et dire voilà cet espace est pour les 6-9 ans. On fait des poches comme ça avec des petites barrières ».

Sa critique de la conception de certains espaces publics s'accompagne comme toujours de sa préconisation : « l'idée : on prépare des documents pour, dans ces entretiens (avec les habitants), au-delà de prendre leurs doléances, arriver à leurs dire que dans l'espace public on peut faire autre chose que ça. Faire un peu d'éducation et si dans un projet on commence à proposer des choses un peu innovantes, les gens vont commencer à être ouverts et voir que ça marche ». Cela semble se répercuter : « si les services techniques voient que ce n'est pas plus cher, voire moins de faire un aménagement qui correspond aux habitants et que parce que ça leur correspond il y aura une forme de respect et ce sera utilisé en accord, il y aura moins d'entretien ». Et l'on peut remonter encore la chaîne. La décision du projet est politique. D'après son expérience, cela semble aussi bénéfique également pour l' élu : « les gens c'est leurs projets, parce que même si on ne leur demande pas de dessiner, au moins pour certains, ils ont pu ajuster les choses et quand le projet arrive, les gens le maîtrisent. Et s'il y a un souci, c'est presque une responsabilité commune parce que c'est : 'on s'est trompé' ou 'on a réussi' ». Cela sous-tend une appropriation du projet et non plus seulement des lieux par les administrés et pour un élu, cela semble essentiel.

En revanche, cet « habitant » qui peut être une clef centrale dans le processus de fabrication du projet et son appropriation n'en reste pas moins « diffus » selon son terme et complexe. « Les habitants c'est une nébuleuse insondable » avec qui il faut être malgré tout précautionneux « si tu utilises trop les associations pour être représentatif des habitants, ce n'est pas bon non plus parce que c'est déjà des prises de pouvoir ». Il explique même avoir travaillé sur des « territoires bloquants ». Chaque proposition est alors rejetée et il devient presque illusoire d'espérer co-concevoir l'espace. Il explique cela en partie par la « perte de confiance des habitants envers les institutions » qui « quitte à ce que ce soit nuisible, il y a une résistance et les gens se mettent toujours en opposition ». Ce constat peut également masquer des enjeux de pouvoir. L'urbanisme participatif, lorsqu'il réussit à déroger de son carcan conventionnel et qu'il est mis en pratique se voit face à une « nouvelle problématique » qui n'est autre que « l'objet » de son existence ce qui n'en est pas pour le moins ironique. Toutefois, si cette relation est au cœur de son métier mais pas forcément de sa formation comme on l'a vu précédemment (cf. Yves Detraz, *Bruit du Frigo*), et l'a conduit à établir un partenariat pour certains projets avec un autre acteur alternatif que j'avais ciblé, « Le Fil à Initiatives ».

5.2. Le Fil à Initiatives – Penser global, agir local

Cette association fondée par deux femmes est la toute dernière en date car créée en 2015. J'ai pu rencontrer³⁵ les trois membres actifs (Stéphanie Doucet l'une des fondatrices, Flore Del Corso, urbaniste et chargé de développement local et Régia Ababsa, volontaire en service civique et en Licence de gestion urbaine) en pleine action dans un immeuble du Parc Bellevue, à Saint-Mauront (3^e arrondissement de Marseille). Les conditions de l'entretien étaient un peu particulières puisqu'elles étaient en plein lancement d'une expérimentation sur une cage d'escalier de la cité Félix Pyat. Ce à quoi j'ai assisté ce jour-là en dit long je pense sur leur démarche et sur le rôle potentiel de cette association pour l'urbanisme marseillais, c'est donc cela que je vais relater en partie.

Le « Fil à Initiatives » s'est fondé sur différents constats (suite à des expériences professionnelles respectives de porteuses de projets dans le cadre de la politique de la ville pour Stéphanie Doucet) : « le manque de prise en compte des besoins et envies des habitants dans les projets qui les concernent, la difficulté rencontrée par les structures locales pour mobiliser et impliquer des habitants des quartiers populaires au sein de leur projet et la demande des habitants d'être davantage consultés et moteurs des actions qui se mettent en place sur leur quartier³⁶ ». L'association a donc été créée dans le but de « favoriser l'adaptation des projets de territoires aux besoins de leurs publics et vise à contribuer à l'émergence de dynamiques territoriales à l'initiative des habitants sur les quartiers populaires de Marseille ».

Les actions qu'elles mènent sur Felix Pyat et notamment la tour A illustre bien ces deux buts. Plusieurs réunions avaient eu lieu entre habitants pour échanger et trouver des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur bâtiment. Parmi elles, on retrouve la question de la dégradation à la fois due à la vétusté et la qualité de la construction, de l'investissement des lieux par les dealeurs et tout ce que cela entraîne (déchets, déjections) et un prestataire de service d'entretien débordé face à cette situation. Une réunion avait eu lieu entre LOGIREM (bailleur social d'une partie des logements) et les habitants en juin 2016 pour trouver des pistes d'amélioration. C'est à cette occasion que « Le Fil » et les habitants ont proposé une action de nettoyage. Celle-ci a donc eu lieu le jour de ma venue fin juillet avec une vingtaine de personnes sur la journée, essentiellement des femmes comme souvent -dans les actions participatives-.



Habitantes du bâtiment A, après une journée de nettoyage, Felix Pyat

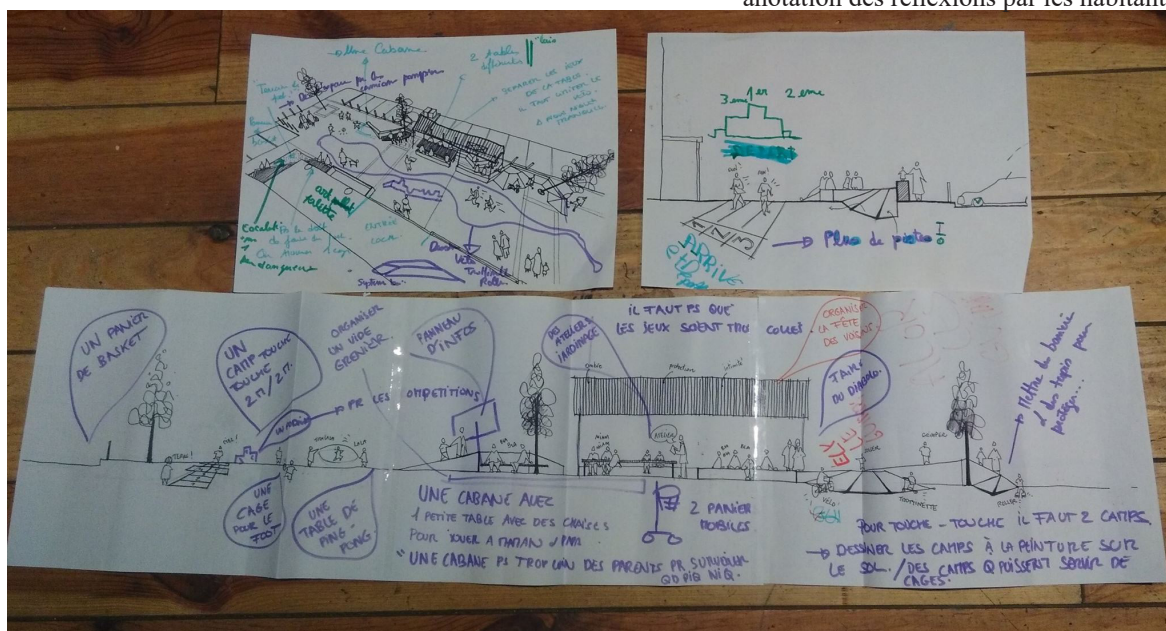
Source : Facebook Fil à Initiatives

³⁵ Discussion lors d'une action participative menée par le Fil à Initiatives, le 27 juillet 2016, dans le bâtiment A du quartier Felix Pyat, Marseille.

³⁶ <http://www.lefilainitiatives.org/>.

Cette période n'est pas anodine car la fin du mois de juillet sonne comme la mise entre parenthèses des activités illicites dans le bâtiment. Au travers de cette action, il ne s'agira pas de « mener la guerre aux trafiquants » mais de permettre aux habitants de se réappropriier l'accès à leurs logements qu'ils traversent quotidiennement et peut-être par la suite de rétablir de nouvelles règles dans cette cohabitation subie. A petite échelle certes mais nous sommes bien là en présence de l'émergence d'une dynamique territoriale. Quant à l'objectif de favoriser l'adaptation des projets de territoires aux besoins de leurs publics, là aussi leurs actions autour de ce bâtiment nous renseigne sur leur rôle. Cabanon Vertical mène un projet d'aménagement de l'espace devant ce même bâtiment. D'ailleurs, le 10 février 2016, a eu lieu une réunion collective pour travailler sur cette conception d'aménagements temporaires devant les bâtiments A. Le Fil bien implanté sur cette partie du quartier a donc mobilisé les habitants pour qu'ils puissent s'exprimer sur les esquisses proposées par Cabanon Vertical. Quarante personnes ce soir-là avait répondu à l'appel entre habitants, enfants/adultes, associations et représentants des institutions. Deux semaines plus tard, une nouvelle réunion est prévue pour voir les avancées du projet.

Esquisse espace public par Cabanon Vertical, anotation des réflexions par les habitants



Source : Facebook Fil à Initiatives

On voit ici, à la fois le rôle du Fil dans la mobilisation des habitants autour d'un projet urbain les concernant et la démarche de composition de Cabanon Vertical. De plus, si l'on met bout à bout ces interventions croisées entre les parties communes d'un bâtiment -après le logement, la cellule la plus petite de l'échelle territoriale- jusqu'au prolongement sur l'espace public en pied de bâtiment, avec cette inversion de l'approche, depuis le bout de la chaîne spatiale mais aussi des acteurs (habitants et collectifs) il y a, à mon sens, matière à observer et s'inspirer pour de nombreux projets d'urbanisme. A mettre en perspective avec l'un des aménagements phares du secteur³⁷ à quelques centaines de mètres à peine.

³⁷ <https://marsactu.fr/felix-pyat-bougainville-esquisse-futur-parc-euromediterranee/>.

5.3. Robin des Villes (Marseille) – En cours de (re)définition

Robin des Villes comme on a pu le voir fait partie de ces collectifs qui ont remis au goût du jour dans les années 1990 cette recherche d'une action alternative sur l'espace urbain. Imaginé à Lyon, la structure s'est essaimée à Marseille et Paris. Elle est fondée en 1997 à Lyon par des architectes-urbanistes étudiants, dont l'actuel président Hervé Saillet. Avec lui, certains créeront aussi CUADD (concertation en urbanisme et en architecture pour un développement durable) Conseil en 2006, une société d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ici, c'est Robin des Villes (Marseille) qui va nous intéresser, à partir d'un entretien³⁸ que j'ai pu réaliser avec Marion Bourgelat, chef de projet de l'association. Historiquement, « S'ils se font appeler les Robins des Villes, c'est qu'ils volent bien quelque chose pour le redistribuer. Ici cependant, on ne parle pas d'argent mais de pouvoir. En l'occurrence, il s'agit de donner le pouvoir à ceux qui en sont habituellement privés pour construire et aménager des espaces urbains. [...] Dès le départ, elle ambitionne de sensibiliser les habitants de tous âges à leur cadre de vie en adoptant une démarche participative [...] dans plusieurs axes : sensibilisation, éducation, concertation et formation »³⁹. Créée en parallèle de Bruit du Frigo, les deux associations ont une action néanmoins assez différente. Les Bordelais sont restés ancrés dans la culture architecturale avec des constructions et se revendiquent même comme bureau d'étude (cf. mémoire de Marie Fallou, IUAR, 2015) alors que Robin des Villes a une grande pluridisciplinarité dans ses rangs (urbaniste, géographe, paysagiste, artiste, issue du domaine culturel ...).

Marion Bourgelat confirme que l'on retrouve toujours ces dimensions actuellement : « beaucoup d'animations sont organisées « avec le milieu scolaire, autour de la question de la ville : savoir l'observer, la connaître, la comprendre, comprendre comment on peut agir. C'est assez proche de l'éducation populaire autour du travail avec les enfants. Pour cela, on a aussi fabriqué des outils pédagogiques » (cf. « Ville en valises », le plus célèbre). « On a des projets qui pourraient être plus qualifiés d'ordre de la sensibilisation on va dire au cadre de vie, décaler un peu le regard sur la ville, donc on a des projets par exemple où on anime des balades urbaines » (cf. « balade géo-eau-graphique » le long de l'Huveaune). Enfin « un volet où on va être dans une optique de co-construction de projet, d'aménagement avec les habitants. On peut agir aussi auprès des collectivités dans un cadre plus officiel on va dire, sur des projets de co-production ou concertation sur les projets urbains de quartier ». C'est bien sûr ce dernier point qui va nous intéresser. Nous ne pourrions pas le développer en détail comme pour Cabanon Vertical car la personne avec qui j'ai échangé ne comptabilise qu'un an d'expérience au sein de l'association. Une grande partie de la conversation a tourné autour d'un thème qui me semble tout de même très intéressant pour percevoir la difficulté qu'il peut y avoir dans le positionnement de ces acteurs alternatifs sur l'échiquier des acteurs de la fabrique du territoire.

L'association Robin des Villes est en cours de (re)définition de son action à la suite de deux facteurs concomitants. Il y a eu en 2015 un important changement d'équipe. Des personnes comme Fabien Bressan (Ancien délégué général à Lyon) que je citais précédemment et qui travaillait là depuis dix ans, sont parties. Ce « renouvellement humain » a entraîné une reconfiguration mais aussi un repositionnement.

³⁸ Entretien avec Margot Bourgelat, le 28 juillet 2016, Marseille.

³⁹ <https://deborahantoinat.wordpress.com/2016/01/04/robins-des-villes-pour-une-gouvernance-participative-de-lespace-urbain/>.

Cabanon Vertical doit souvent renouveler son effectif tous les deux ans car en plus des membres salariés, il y a aussi des personnes en service civique, sous contrats aidés etc. mais cela ne change pas le contenu de leurs actions car les fondateurs sont encore actifs et « gardent le cap ». Puis localement, à Marseille, l'équipe de Robin des Villes a connu une mauvaise expérience qui a entraîné ou révélé un (re)questionnement sur les actions à mener. Je n'ai malheureusement pas pu avoir les détails de cette expérience, je sais juste qu'il s'agissait d'un PNRU sur Malpassé, sur une mission de concertation de certains espaces publics. Le rôle était partagé avec CUADD Conseil, et visiblement, la relation avec le chef de projet de la maîtrise d'ouvrage était compliquée car « peu coopératif et il avait déjà tout bouclé ». Cela aurait été intéressant de voir les tenants et aboutissants, cependant le cheminement de l'équipe ne l'est pas moins.

L'une des caractéristiques des acteurs alternatifs qui revient souvent est le « militantisme » au sens de « personne qui agit pour une cause » (cf. définition du Larousse) et les causes sont diverses selon les postures. Marion Bourgelat me confie ainsi que dans l'équipe de Robin des Villes (7 salariés sur les 3 villes), « il y a certaines personnes qui se disent que pour eux, leurs objectifs c'est plus créer une conscience, un pouvoir d'agir chez les habitants, chez des gens, on va arrêter de dire habitants aussi et que ça, c'est plus productif que d'arriver sur un projet et essayer de co-construire. Si on est face à des gens qui ont une culture, une réflexion sur leur environnement, ils se mobiliseront plus, s'impliqueront plus sur leur cadre de vie de manière générale, que ce soit avec la collectivité ou pas ». A ce croisement, une question se pose alors : « Est-ce qu'on essaye d'avancer vers un dialogue plus productif ou est-ce qu'on essaye d'avancer pour donner du pouvoir d'agir, dans une dimension d'éducation populaire ».

Mais là, il s'agit de réflexion interne à la structure et tout le monde sait que le modèle sociétal et surtout économique dans lequel nous sommes, le marché est souvent le véritable juge de paix de la faisabilité des actions, en milieu professionnel. Et c'est donc « le rapport à l'appel d'offres et ce rapport à des projets urbains de commande publique » qui les « questionnent beaucoup ». Ce questionnement est la synthèse du fruit de leurs expériences passées mais aussi du contenu que le commanditaire propose à ces acteurs sur le projet urbain. Ainsi, petit retour historique : « Petit à petit, l'association s'est professionnalisée, a commencé à avoir des salariés, des subventions, de l'argent qui rentre et ça fait aussi partie de l'histoire de la concertation, un marché s'est ouvert sur cette question-là. Robin des Villes a eu un volet où il s'est beaucoup investi sur les projets de concertation mais auprès des collectivités. Donc au début c'était assez précurseur et ça s'est fait de plus en plus ». De plus en plus et comme souvent dans ce cas, « t'as l'autre pendant aussi, où du coup la participation c'est à la mode, après ce qu'on y met derrière ... on y met un peu ce que l'on veut, c'est super tendance et dans tous les types de projets, que ce soit culturel, artistique, d'environnement, d'écologie etc. c'est bien si c'est participatif ». Ce constat plutôt critique, ne signifie pas pour autant qu'ils soient « contre la concertation, au contraire, on s'interroge sur comment elle est fabriquée aujourd'hui ». Comme souvent, dans toute action innovante qui rencontre du succès, elle en devient victime, jusqu'à parfois être dévoyée : « Aujourd'hui, c'est un marché qui est pris par beaucoup de boîtes de consulting, de nouveaux entrepreneurs qui ont un discours qui séduit beaucoup les élus, les collectivités, avec une rentabilité derrière mais qui est vraiment dans un axe d'information plus que vraiment de construire un projet ».

Ces constats semblent avoir déstabilisé le fondement de leur action car ce qui est ressorti comme actuellement leur principal questionnement est donc : « le rapport à l'appel d'offres » déterminant dans le contenu qu'il souhaite mettre en œuvre. C'est compréhensible car il s'agit d'une partie du nerf de la guerre, celui de la commande publique. Ainsi, pour ne pas reproduire l'expérience de Malpassé -qui n'aura jamais aussi bien porté son nom-, ils tentent de l'anticiper dès l'appel d'offres. Cela semble d'ailleurs presque être une chimère : « On a élaboré des grilles d'analyse pour des réponses d'appel d'offres, que l'on a créées pour, quand on le lit, voir quels sont les éléments, la temporalité, les prix, les termes d'actions, pour déterminer si l'on y va ou pas ». Mais ce n'est pas si simple car comme elle me l'explique : « un appel d'offres peut être rédigé par des gens qui n'y connaissent rien, du coup, un projet, on ne peut pas savoir à l'avance, en fonction du contexte, de tous les éléments, s'il va être vraiment intéressant en termes de co-production, de dialogue et de participation des habitants, ou si cela va être très sclérosé dès le départ ».

Cette question de l'appel d'offres est souvent ressortie lors de mes entretiens. Cabanon Vertical travaille d'ailleurs sur ce sujet avec la Politique de la Ville. Il s'agit d'élaborer un cahier des charges, un guide pratique sur la question de ses aménagements transitoires. Ils ont formé un groupe de travail pour essayer de montrer aux commanditaires, dont MRU, la démarche de travail. Il fait aussi référence à Lyon et Saint-Etienne où des accords-cadres existent sur plusieurs années et la partie concertation/action/préfiguration est prise en compte. Pour Olivier Bedu, cela doit remonter au niveau national pour que des lignes budgétaires soient débloquées en conséquence sur ce thème. Marion Bourgelat s'inspire elle aussi d'autres territoires comme la Ville de Paris avec la présence « de fonds accordés pour des budgets participatifs, la présence de service de la participation citoyenne qui finance des projets d'associations qui vont dans ce sens ». En somme, « des politiques publiques qui œuvrent dans ce sens-là, qui peuvent financer des projets par des associations directement ». Cela lui semble loin d'être développé dans la région PACA. L'une des clefs pour elle : « c'est comment on arrive à trouver un modèle économique autour de projet d'espaces publics, de quartiers, en co-production avec les habitants. C'est à réfléchir ... ».

5.4. Topo*Grafik – La révélation habitante

Le collectif Topo*Grafik est co-fondé par Mélia Reiff (paysagiste DPLG et enseignante à l'ENSP) et Hans Banzhaf (ingénieur paysagiste) en 2013. Ils se positionnent avant tout sur la conception (maîtrise d'œuvre) d'espaces publics mais réalisent aussi des études pré-opérationnelles. « L'activité du collectif s'organise en deux branches : la branche Paysage|Topo qui réalise toutes sortes de projets paysagers (espaces publics, parcs ou jardins) tandis que la branche Illustration|Grafik produit des images pour la communication de projets : perspectives, plan masse etc. »⁴⁰. Je ne l'ai appris qu'après avoir discuté⁴¹ avec Mélia Reiff mais normalement le collectif Topo*Grafik ne rentrait pas forcément dans le profil de « structure d'urbanisme participatif » mais leur intervention à la Savine -plutôt exceptionnelle dans leur pratique- m'a conduit à les inclure aux côtés des collectifs ayant fait de ce registre la base de tout projet. D'ailleurs ils ont aussi un statut différent de la plupart des acteurs précédents et suivants car autoentrepreneurs. Cela tend à distendre mes définitions d'urbanisme classique et alternatif avec une délimitation pas si antinomique et plus fidèle des acteurs de l'urbanisme tout sauf figés.

J'ai écrit que l'Alliance Savinoise avait fait appel à eux. Cela ne s'est pas exactement passé ainsi. L'association a recommandé le collectif de paysagistes après avoir eu connaissance de leurs travaux auprès de MRU qui leur a proposé une intervention le jour de l'inauguration de la Maison du Projet de la Savine en septembre 2016. Mélia Reiff m'explique la démarche :

« Il s'agissait d'engager un processus participatif avec les habitants autour de leurs manières de vivre et de voir leur quartier. Pour cet atelier programmé en intérieur, nous avons proposé l'usage de la vue aérienne du quartier comme support d'échanges et d'interactions entre le collectif et les habitants ». La carte est alors un média pour « questionner les habitants sur leur façon de pratiquer leur environnement, de vivre les lieux ». Un média qui devient interactif lorsque « nous avons inscrit ces échanges au moyen d'une planche de plexiglas disposée sur la photo aérienne, sur laquelle on pouvait venir écrire, coller, dessiner ... ». Une interaction et une liberté d'expression tout de même guidée : « Identifier dans le quartier des lieux clés, symboliques : lieux de vie, de mémoire etc. ».

Une cinquantaine de personnes environ ont participé à cet atelier, dont la première moitié était des enfants et la seconde partagée entre adolescents et adultes (beaucoup de parents d'enfants). La majorité des participants habitaient la Grande Savine où est implantée la Maison du Projet. Elle se souvient aussi d'« une grande envie de la part des jeunes d'exprimer leurs avis, de raconter leurs quartiers et de l'écrire eux-mêmes sur la photo. Ils se repéraient d'ailleurs bien mieux que les adultes ». « Les lieux clés du quartier ressortent clairement de cet atelier : l'aire de jeux pour les plus jeunes et leurs parents, les terrains de sports pour les ados, le pied des immeubles, la colline pour les enfants et les adultes ». Je ne l'ai pas vraiment fait avec les précédents mais je trouvais intéressant de pouvoir montrer, même synthétiquement le déroulé sur le fond et la forme d'une action alternative. Une fois cela illustré, il n'en demeure pas moins des questions d'ordre plus « stratégique » -que nous avons abordées- sur le rôle et la place d'une telle action dans le projet de renouvellement urbain de la Savine, Vallon des Tuves.

⁴⁰ <http://www.topografik.fr/>.

⁴¹ Entretien téléphonique avec Mélia Reiff, le 23 août 2016.

Cet atelier s'est déroulé dans le temps où le projet sur les espaces publics venait d'être remporté par l'agence Laverne de Paris. De cet après-midi-là, une synthèse a été écrite et envoyée aux personnes en charge du projet et de la concertation (MRU, Agence Germe, Laverne, CERFISE). Il n'y a pas vraiment eu de retour et l'on peut supposer que l'apport de matière pour la conception des espaces publics a dû être minime, pour ne pas dire inexistant, d'autant plus que Topo*Grafik avait proposé le déroulement de quatre ateliers, chacun sur des modes différents qui n'ont pas été menés à bien. L'atelier 1 intitulé « Une première approche cartographique » était celui présenté ci-dessus. L'atelier suivant « Partir à la découverte de ces lieux clés » devait permettre d'arpenter le terrain d'une analyse plurielle (sensible, vécu, etc.) en récoltant des échantillons pour les retranscrire de différente manière dans l'atelier 3 « Raconter ces lieux clés ». Le rendu, sous différents supports, sorte de carte d'identité de chaque espace, a été réalisé en groupe. Enfin, « Inscrire ces lieux dans leur territoire » pour l'atelier 4 et la reconnexion de ces espaces auparavant analysés et reconstitués séparément pour la réalisation d'une maquette topographique du territoire de la Savine. Cela n'a pas été retenu par Marseille Rénovation Urbaine et comme le dit Mélia Reiff « c'était une action événementielle on va dire ». Leur action est événementielle dans le sens où il n'y aura eu qu'un seul atelier mais l'évènement était l'inauguration de la Maison du Projet. Étaient présents lors de cette inauguration de l'objet devant servir à la « co-construction » : Arlette Fructus, Adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la rénovation urbaine, à la politique de la ville et au logement, Présidente des GIP Marseille Rénovation Urbaine et Politique de la Ville, Yves Rousset, Préfet Délégué pour l'Égalité des Chances et Éric Pinatel, Président du directoire de LOGIREM. Malgré ce goût d'inachevé, cette expérience aura donné envie au collectif de développer cette approche du métier, c'est un petit pas pour le projet de la Savine et un grand pas pour l'urbanisme ...

Hans Banzhaf et des enfants de la Savine pendant l'atelier cartographique



Source : Mélia Reiff

6. FONDEMENTS DES URBANISTES-MÉDIATEURS

6.1. Entre théorie ...

Un nouvel acteur émergent dans le maillon de la chaîne de l'urbanisme potentiellement reconstituée depuis quelques pages revêt un rôle un peu particulier, celui que j'ai appelé « urbaniste-médiateur ». Il a déjà largement fait l'objet de théorisations. Cette appellation m'est survenue lors de mon expérience de stage au sein du CERFISE qui est donc chargé de la concertation du projet de rénovation urbaine la Savine, Vallon des Tuves. Très vite, j'ai ressenti cette position intermédiaire et cette posture de médiation entre les habitants, associations d'habitants et les institutions (surtout LOGIREM et MRU). Nous allons d'abord voir ce que certains auteurs ont écrit sur le sujet avant d'apporter un éclairage sur l'émergence de cette action ou plutôt sa réactualisation, avant de donner la parole comme précédemment aux deux structures marseillaises qui m'ont semblé tenir ce rôle : Arènes et le CERFISE.

Je vais d'abord m'appuyer sur deux auteurs. Maurice Blanc (professeur émérite de sociologie, membre du Laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe) qui lui-même s'appuie sur plusieurs auteurs dans sa publication⁴² « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres » dont Gilles Verpraet (chercheur au CNRS) qu'il présente comme pionnier en la matière. « Sauf erreur, G. Verpraet propose la première synthèse systématique sur Métiers et professions de l'urbanisme en France. Son ouvrage a les qualités et les défauts d'un texte pionnier : il rassemble beaucoup de données dispersées et il les organise dans un ensemble discutable, mais qui a le mérite d'exister et de permettre d'avancer. L'auteur est évidemment plus à l'aise pour analyser le passé que le présent car, faute de recul suffisant, il est toujours difficile d'analyser ce qui est en cours. Mais il a le grand mérite de mettre en évidence la tension structurante entre le modèle expert, proche du pôle aménagement, et le modèle médiateur, proche du pôle ménagement, tension que l'on retrouve dans tous les ouvrages ici regroupés ». Si cette tension peut rappeler celle que j'ai instaurée entre « urbanisme classique » et « urbanisme alternatif », nous allons nous concentrer sur son analyse de l'urbaniste-médiateur, en premier lieu par le prisme de Maurice Blanc.

Avec « Les professionnels de l'urbanisme, socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme (2005) », Gilles Verpraet offre la synthèse de vingt ans de recherches sur les métiers et les professions de l'urbanisme, à la lumière de la Sociologie des professions (Dubar et Tripier, 1998). Il a réalisé de nombreuses études, dont un questionnaire approfondi administré auprès d'un échantillon de deux cents personnes. [...]. La thèse centrale de l'auteur est que, si l'urbanisme comme pratique professionnelle est beaucoup plus ancien, les métiers et les professions se sont constitués en France pendant la Seconde Guerre mondiale et qu'ils sont passés par trois grandes étapes.

⁴² Maurice Blanc, « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres », *Espaces et sociétés* 2010/2 (n° 142), p. 131-150. DOI 10.3917/esp.142.0131.

« La première va de 1940 à 1960 ; elle est liée à la croissance urbaine et à sa prise en charge par l'État central. [...]. Le modèle professionnel qui s'élabore est clairement un modèle expert qui s'inspire de l'organisation « scientifique » du travail dans l'industrie.

La deuxième étape, les années 1970 et 1980, est marquée par deux ruptures : la crise économique puis la décentralisation. Cette reconfiguration provoque un nouveau positionnement des professionnels : la figure principale n'est plus celle de l'ingénieur, mais celle de l'architecte. La gestion publique de la croissance urbaine, la mise en place des services de transport, le développement du logement social mettent l'accent sur le rôle des urbanistes dans la gestion publique et le soutien au développement de l'activité économique. Qu'ils exercent en libéral ou qu'ils entrent dans la fonction publique territoriale, ces professionnels se rapprochent des élus locaux. Tout en se prévalant de leur expertise technique, ils ajoutent l'écoute et la médiation à leur palette de compétences, pour réaliser « un urbanisme de transaction » (p. 16). Le projet urbain passe par des arbitrages et des compromis. Il se négocie entre les différents intervenants et, au moins en théorie, avec le destinataire final, la population.

La troisième étape, des années 1990 à aujourd'hui, voit ces tendances s'amplifier. Mais il y a deux faits nouveaux : dans une logique de marché, la place des acteurs publics se réduit au profit des acteurs privés. Par ailleurs de nouvelles fonctions s'ajoutent à leurs fonctions traditionnelles : ils ne sont plus seulement des aménageurs de l'espace, ils deviennent des développeurs qui doivent veiller à ce que les zones d'activités économiques qu'ils réalisent se remplissent (p.59), que le lien social se renforce dans les quartiers en développement social urbain et que partout le développement soit « durable ». G. Verpraet observe que, confronté à ces transformations, le système professionnel se réorganise mais freine l'émergence de nouveaux métiers dans ce champ. Un nouvel équilibre entre modèles experts et modèles médiateurs se cherche, entre la technique et la démocratie ».

Gilles Verpraet, dans une publication⁴³ aux Annales de la Recherche Urbaine apporte quelques précisions supplémentaires. « Les transformations des dix dernières années ont accru le rôle des élus locaux, la présence des associations de quartier dans la définition et la négociation des projets. Il en résulte des transformations importantes de l'exercice professionnel des urbanistes : la multiplicité des partenaires accroît la part de la médiation entre les acteurs de l'urbanisme ». Il livre ensuite la définition de cette médiation « La notion de médiation implique une réciprocité des perspectives d'analyse entre l'Etat et la société civile, pour de nombreuses professions intermédiaires. On élargit la fonction de ces professions intermédiaires non seulement à la transmission d'un savoir du bas vers le haut, mais aussi à l'élaboration de savoirs partiels dont la détention est partie prenante de leur rôle de médiation : la mise en relation, l'habileté à constituer les systèmes d'action, la capacité à faire exister une catégorie sociale ou démographique, le discours sur l'harmonie du corps social constituent un moyen d'intervention problématisée. Le concept de médiation peut être décrit comme un système de négociation noué à l'intérieur d'un processus où se développent des argumentations, des stratégies et des transactions. Les négociations sur les orientations, les transactions sur le projet urbain, les choix des moyens se développent à l'intérieur de ce système d'action ».

⁴³ Gilles Verpraet. Experts ou médiateurs ? : Les Professionnels de l'urbanisme. Les Annales de la Recherche Urbaine, Plan Urbanisme - Construction - Architecture, 1988, 37, pp 98-105.

Plus récemment, le regretté François Ascher dans « Metapolis ou l'avenir des villes »⁴⁴ apporte son éclairage et l'on remarque des similitudes notamment dans le constat de départ mais y apporte un peu plus d'épaisseur « [...] profondément marqué par l'information réciproque, le débat, la confrontation et la négociation, la pratique professionnelle de l'urbanisme fait une place croissante aux tâches de 'médiation'. Celles-ci ne suppriment évidemment pas les conflits ; au contraire même, elle leur permet de 'prendre forme' ; mais ce faisant, elle rend aussi possible, dans un certain nombre de cas, la formation de compromis. Les urbanistes, dans leurs tâches de médiateur, se servent de leurs connaissances professionnelles pour favoriser la formation des compromis ». Il établit un parallèle avec les Etats-Unis où l'urbaniste-médiateur est courant et s'inscrit dans la culture américaine qui privilégie l'intérêt commun à l'intérêt général. Contrairement à la France où domine d'avantage l'urbaniste-expert et ce jusqu'à récemment : « L'urbaniste-médiateur en effet, n'apporte pas une seule réponse technique ; il ne livre pas plus dans le débat le point de vue de l'expert. Il cherche à trouver des solutions techniques qui favorisent la négociation et la formation de compromis ou de consensus ».

Le « métier » de médiateur n'est bien sûr pas restreint au champ de l'urbanisme, bien au contraire. D'ailleurs, si la transposition peut s'avérer périlleuse, Michel Serres (philosophe, membre de l'Académie Française) en parle à propos de l'éducation, d'une manière certes différente mais qui permet de mesurer ce que la médiation implique. Pour cela, je m'appuie sur Michel Fabre⁴⁵ qui décortique un livre de Michel Serres, (« Le Tiers-Instruit », 1992) dans lequel il donne à la pédagogie la reconnaissance d'une tierce place : « Non, le jeu de pédagogie ne se joue point à deux, voyageur et destination, mais à trois. La tierce place intervient, là, en tant que seuil du passage. Or cette porte, ni l'élève ni l'initiateur n'en savent le plus souvent la place ni l'usage » (Serres 1991, p. 29). Par la suite, le texte établit de nombreux parallèles qui rejoignent les analyses formulées lors de l'émergence d'une posture de l'urbaniste-médiateur sur le projet urbain comme l'on verra juste après. « Michel Serres s'efforce d'ailleurs de déplier les multiples significations de ce tiers difficile à cerner car occupant toujours le milieu incertain entre des repères connus : point de déséquilibre, intermédiaire, ni dedans ni dehors, ni pair ni impair. Chez lui, la tierce place a d'abord un sens spatial et temporel. [...]. C'est également, l'endroit où l'on s'expose, le milieu de la rivière, [...] Apprendre, s'instruire, c'est s'exposer au milieu du fleuve dans cette tierce place, qui interdit le retour et oblige à poursuivre : *alea jacta est* ! ». Cette rivière, je l'interprète comme la métaphore de notre espace public, celui métaphorique qui permettra sa conception puis sa construction partagée. M. Fabre file la métaphore de la rivière sur le positionnement du médiateur : « Le tiers est neutre en ce sens qu'il n'est ni cette berge ni l'autre, mais plutôt la ligne invisible qui est à la fois le point de chute et le point de passage, l'abîme et le pont : le vrai passage a lieu au milieu » (p. 24). Apprendre, se former, c'est devenir. Mais – dit justement Serres – on accorde trop d'attention aux termes du devenir et non au processus lui-même, au passage. [...] ». Je n'aurais pu trouver plus belle image pour inspirer le projet urbain et son changement d'approche : son processus, la co-construction avant son devenir, le plan.

« Mais la question que posent ces études est de savoir si cette place du tiers s'avère tenable. D'abord par les nombreux obstacles qui jalonnent l'entreprise, mais plus fondamentalement parce que la prétention d'occuper cette place fait naître des figures qui se voient aussitôt questionnées sur leur ambivalence. L'appréhension du tiers ouvre ainsi une série de paradoxes puisqu'elle semble exiger l'engagement et le retrait, la personnalisation et la dépersonnalisation, le plein et le vide ». L'ambivalence de ce rôle, Michel Anselme l'a lui-même expérimentée dans la pratique de l'urbaniste-médiateur comme nous allons l'aborder à présent.

⁴⁴ « Metapolis ou l'avenir des villes », François Ascher, 2010, aux éditions Odile Jacob.

⁴⁵ « Le tiers éducatif, une nouvelle relation pédagogique, figures et fonctions du tiers en éducation et formation », Constantin Xypas, Michel Fabre et Renaud Hétier, aux éditions De Boeck, parue en 2011.

6.2. ... Et pratique ...

A travers ces quelques écrits, on peut percevoir comment la médiation s'avère nécessaire mais n'en demeure pas moins complexe. Un texte datant de 1985 illustre ces propos et introduit ceux à venir sur la position d'urbaniste-médiateur aujourd'hui même si différente en bien des points. Il s'agit de ceux qui sont justement à l'origine de l'émergence de ce nouvel acteur qui l'avaient institué dans les années 1970 lors de la 1^{ère} réhabilitation en quartier d'habitat social menée en concertation avec les habitants sur Marseille. Je fais référence aux membres du CERFISE et ce qu'ils ont appelé la maîtrise d'œuvre sociale. Sur ce sujet, Michel Anselme a écrit un texte que l'on retrouve dans le chapitre « Situation d'expertise et intervention sociologique : le cas des « maîtrises d'œuvres sociales » de l'ouvrage intitulé « Du bruit à la parole » déjà cité. En voici les points importants.

« Dans certaines cités, obsolescence du bâti et tensions sociales rendent problématique une intervention directe des logeurs. Le recours à des tiers devient alors systématique. Tiers défini sous l'appellation de « maître d'œuvre sociale », pendant du maître d'œuvre « technique » qu'est l'architecte, et dont la compétence supposée se fonde d'une part sur sa capacité à tenir la position d'intermédiaire entre logeurs et locataires, d'autre part sur sa connaissance des groupes sociaux. [...]. La mission confiée à ces équipes extérieures aux organismes HLM est de mener à bien les opérations de réhabilitation de ces cités réputées difficiles en articulant intervention sur le bâti et intervention sur le « tissu social ».

Une fois l'explication du contexte d'intervention donnée (la démarche est ici résumée par l'auteur lui-même car en réalité, fruit d'un processus long et complexe), suit celle de la position : « Le véritable savoir (l'expertise) des maîtres d'œuvre sociaux, et nous allons le montrer en détail, est un savoir de position et non celui sociologiquement pertinent mais pratiquement sans efficacité concernant les groupes sociaux et l'analyse du social. Savoir de position, au sens de savoir tenir et construire une position d'intervention autonome en milieu réel » avant de l'analyser enfin : « S'agissant de notre position, trois éléments sont fondamentaux pour comprendre comment elle s'est nouée et ce qu'elle a produit : la définition de la situation, l'espace d'autonomie (la fiction et le récit), la position paradoxale ».

Nous n'allons pas détailler cette analyse mais se servir de celle de Claire Duport (sociologue, anthropologue) qui a écrit une thèse sur « L'histoire du militantisme social », qui résume pour la revue « Lien Social » les apports de cette action et tire les enseignements de l'évolution qui s'en est suivie.

6.3. ... Une profession ?

Voici des bribes de l'échange⁴⁶ entre Claire Duport et Marjolaine Dih (journaliste). La première question concerne ce qu'est la Maitrise d'œuvre sociale (Mos) ou Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous). Claire Duport explique synthétiquement : « Il y a une grande différence entre ce qu'elle pourrait être, ce qu'elle a été (cf. paragraphe précédent) et ce que c'est devenu aujourd'hui. [...]. À l'époque de sa création, cette énorme utopie sociale visait à se servir de la réhabilitation comme d'un enjeu politique. Tenter de réhabiliter une cité a plutôt pour but une restauration en dignité de ses habitants et de leurs conditions de vie. [...]. « Aujourd'hui les budgets sont bouclés, l'architecture conçue, le schéma directeur construit avant même de mettre en place la Mos. Une fois que tout est calé, voté, budgétisé pour la (future, ndlr) transformation du bâti, on fait alors la première réunion de concertation pour lancer la Mos. Sont présents à cette occasion : l'architecte déjà choisi, lequel présentera les travaux déjà décidés et le schéma de développement déjà voté [...]. Ce qu'écrit le sociologue Michel Anselme n'est pas du tout obsolète. Il dit que la solution réside dans la parole. Il existe un outil pour la restaurer : l'espace public de débat. Ce type d'espace n'existe qu'à quatre conditions : l'accessibilité pour tous (qu'il s'agisse de l'élu ou du citoyen par exemple), la visibilité (communication et information), l'hospitalité et l'égalité de position (c'est-à-dire que dans ce lieu-là chacun est traité et la valeur de la parole accordée à chacun doit être la même). C'est ce dernier élément qui est très rare ». Ne manque-t-il pas un « cinquième élément » : celui qui permettra aux habitants de pouvoir se saisir réellement de cet espace (au sens empowerment).

Les Mos sont devenus les MOUS, décalant totalement le contenu initial. Ce contenu aujourd'hui pourrait ressurgir, non pas par la Mous qui a un autre objet (le relogement et l'accompagnement des ménages) mais par la concertation. Pourrait, car pour l'instant, le contenu ne cherche plus à croiser une intervention urbaine et sociale mais plutôt à ce que l'intervention urbaine soit acceptée socialement. Voyons ce qu'en disent les acteurs de l'intérieur de cette médiation, concertation.

⁴⁶ Article « Les Mos servent à faire passer la pilule ! », Marjolaine Dih, Lien social, décembre 2008.

7. DES URBANISTES-MÉDIATEURS

7.1. Arènes – La polis des débats

Nous avons déjà évoqué l'association Arènes lors de la présentation de l'action menée par les collectifs d'habitants de la cité des Flamants. C'est le regard et le rôle qu'Arènes a joué qui nous intéresse ici. Pour cela, j'ai rencontré⁴⁷ Jonas Frossard (urbaniste-géographe).

L'association a été créée en 1999, sur une base plutôt issue des sciences humaines : sociologue, urbaniste, géographe, anthropologue. Ils ont commencé par l'organisation d'un festival qui s'appelait « Arts des Lieux » et dont l'idée était de croiser les regards sur des zones de friche urbaine à Marseille. Annuellement, ces lieux étaient investis par les regards croisés des personnes habitantes, issues de l'art et venant des sciences humaines. Par la suite, des collectifs d'habitants les sollicitaient pour les accompagner dans leurs projets respectifs et au fur et à mesure, l'association s'est créée cette posture « d'accompagnateurs, d'appui aux collectifs d'habitants pour la mise en place de projets autour de l'urbanisme, de l'environnement etc. ». Le but est de rendre autonome ces associations, collectifs, syndicats, surtout ne pas porter le projet à leur place. Apporter une aide sur les aspects méthodologique, technique, recherche de financements etc. puis s'en aller une fois le « projet mûr ». Aux environs de 2007, les membres d'Arènes sont de plus en plus sollicités par les institutions pour « les aider à renouveler leurs pratiques, avoir ce cadrage méthodologique sur comment faire de la participation un peu utile, qui soit bien pensée. Maintenant on est à cheval entre ce volet associatif et un autre sur les études, plus institutionnels. Les quatre membres (politologue, urbaniste, géographe, architecte) tentent de faire le lien, le grand écart entre les deux ». Cette double face de leurs actions résume bien leur présence sur le quartier des Flamants où ils répondent presque à une « double commande ».

Dans un premier temps, la CSF des Flamants est venue les chercher (2011) pour réaliser un travail sur la mémoire du quartier, alors en rénovation urbaine. Le fruit de ce travail sera d'ailleurs restitué sous forme d'un livre, le 16 septembre 2016, aux locaux de la CSF Flamants-Iris. En parallèle, ils les ont aussi accompagnés dans leur démarche de participation au projet urbain comme l'on a pu le voir (cf. associations d'habitants). Récemment, Marseille Rénovation Urbaine (MRU) a émis le souhait de réengager une concertation -pour des raisons règlementaires d'après Jonas Frossard-. Quoi qu'il en soit, Arènes se retrouve interlocuteur des associations dites « porte-parole des habitants » et des décideurs. Ici commence donc le court récit de leurs position intermédiaire d'urbaniste-médiateur.

⁴⁷ Entretien avec Jonas Frossard, chef de projet, le 31 juillet 2016, dans les locaux de l'association Arènes, Marseille.

7.1.1. La médiation comme trait d'union

La CSF souhaitait pour la nouvelle concertation qu'il y ait justement cette position et qu'elle soit tenue par Arènes. De son côté, MRU sollicitait Arènes en leur présentant la manière dont ils l'envisageaient. Selon Jonas Frossard « c'était un peu compliqué. Ils souhaitaient ré-entamer une concertation à partir de l'aménagement de la place basse du centre social ». La connaissance fine du contexte social leurs permit de faire « bouger la commande en partant sur une mission courte de co-construction d'un schéma de concertation, d'un nouveau cadre, avec un groupe de travail restreint qui serait les acteurs locaux ». Cette relative remise en cause de l'approche des décideurs n'est pas chose aisée, surtout lorsque l'on est commandité -ce qui n'était pas encore le cas d'Arènes- et pourtant, c'est à ce moment-là, lors du processus de la prise de décision que beaucoup de choses vont se jouer : le cadre, le contenu et la finalité qui seront donnés à la concertation.

Au-delà de la perception différente entre ces deux acteurs sur la manière de procéder, d'engager, pour lui « les techniciens sont plutôt dans une optique de se dire on doit faire de la concertation, essayons de la faire bien ». On retrouve un discours assez similaire à celui d'Olivier Bedu de Cabanon Vertical qui parlait « d'éducation » -terme qu'il a employé mais qui ne lui convenait pas totalement- envers les habitants et les services techniques sur la façon d'envisager l'aménagement des espaces publics. Jonas Frossard d'Arènes évoque lui les institutions qui voulaient reprendre la concertation mais ne savaient pas comment faire « On leur a expliqué que ça serait quand même plus sain et plus constructif de questionner comment on fait la concertation en associant les acteurs ». Je dirais qu'il s'agit là d'une forme de pédagogie. Une pédagogie institutionnelle. Ce terme semble convenir dans la suite de ses propos : « On leur a montré une méthodologie pour s'y prendre par le bon bout ». Une pédagogie assise sur des convictions puisqu'il dira même : « On les a convaincus ». Cette « acquisition à la cause » de la part des institutions prend également racine car « Ils sont aussi un peu démunis en fait, ils n'ont pas spécialement de relais sur le terrain. [...] Ils ont besoin de nous pour un peu structurer leurs approches et faire en sorte que cette concertation puisse être de la co-construction positive dans le projet ».

Cette aide à la décision effectuée, un autre enjeu de taille s'ensuit : tenter de rétablir une union entre décideurs et habitants. Ceci est loin d'être aisé : « Tu vas en réunion publique, avant ça finissait mal. ». La médiation c'est aussi écouter, entendre « la colère des associations locales envers les institutions après avoir fait le bilan (cf Bilan de la concertation menée par la CSF des Flamants, 2008-2010) ». Une fois cette expression considérée, prise en compte, on peut envisager de reconstruire une relation. Pas évident puisque l'expérience passée montre les écueils à ne pas reproduire « on est peut-être prêt à relancer une concertation, mais si nous en tant qu'association on mobilise les habitants pour qu'ils s'investissent, il faut que derrière on soit sûr qu'il y ait un impact réel sur le projet par la concertation ». « Y'a beaucoup de mécontentement donc y'a vraiment un enjeu à recréer de la confiance, repartir sur de bonnes bases et essayer de faire ça sur le long terme ».

Cette relation, elle ne peut donc passer que par la confiance. Ici, la confiance des associations non pas en la figure de l'urbaniste-médiateur mais en l'association qui a travaillé avec eux sur la mémoire du quartier qui porte ce masque-là à visage découvert et permis de (re)nouer un dialogue et aux habitants d'emboîter le premier pas de l'institution -nouvelle concertation-. D'une position différente certes mais la « crainte » des associations d'une concertation évidée de son sens n'est pas sans rappeler celle de Robin des Villes et son appréhension des appels d'offres. Aux Flamants, les institutions ont joué franc jeu en tout cas sur cette demande par leur impossibilité à donner a priori une réponse favorable d'une possible influence sur le projet. Les associations ont donc consulté les habitants qu'elles représentent pour décider communément de l'implication ou non qu'ils donneraient. Arènes présent lors de cette assemblée constituée de quelques habitants rapporte la finalité de l'échange : « Il faut y aller, être sur le terrain, de tout façon, ils le feront quoi qu'il arrive, ils le feront même sans nous ». Ensuite, avec l'appui des urbanistes-médiateurs, « il a été décidé de partir sur un cycle de concertation qui soit un peu test, pour voir si oui ou non, il y a la possibilité d'avoir une démarche constructive, au fil de l'eau, de co-construction ».

Entre méfiance et défiance, incompréhension et malentendu, méconnaissance et jugement, la relation semblait jusqu'alors unilatérale dans les visions habitantes et institutionnelles du projet. Ce sont des années durant lesquelles se sont noués des mécanismes, nourris par des dynamiques et conduisant à des automatismes au sein de la relation, qu'il faut retravailler pour pouvoir la rendre constructive. « Ce qui s'était passé en 2010 et qui fait que ça n'avait pas trop marché, c'est que t'avais une concertation portée par la CSF, spontanée presque. Ce qui est très bien mais du coup tu n'avais pas la co-construction au fil de l'eau, l'échange, l'itération entre les habitants et les institutions. Ils ont fait leurs trucs de leur côté, ils sont arrivés avec leur projet et MRU avait fait de même de son côté avec son projet. Donc confrontation à la fin forcément. Du coup, peut-être avoir une méthodologie de construction, que dès le début il y ait déjà des échanges en amont, pour qu'à la fin tu arrives à un projet co-construit. Ce n'est pas à la fin arriver et grosse bataille. C'est au fil de l'eau. Donc on essaye un peu d'instiller cette approche-là. Leur approche, ils la fondent sur une démarche, une méthodologie.

7.1.2. Le trait d'union point de départ de la construction

Cette démarche et cette méthodologie m'ont aussi été rapidement expliquées. L'une des priorités a été d'établir une sorte de (re)mise à niveau informative des habitants sur le projet, la temporalité, les invariants « la base de n'importe quelle discussion de concertation. De son côté, Arènes a fait « une série d'entretiens avec toutes les personnes ressources pour glaner toutes les perceptions, voir comment ils se positionnaient, quelle crainte ils avaient, quelles propositions il pourrait y avoir pour mettre en place une nouvelle démarche de concertation et on a proposé un petit canevas type de schéma de concertation. Pas forcément très compliqué mais ce serait de fonctionner par cycles de concertation avec des thématiques de projets qui soient ponctués par une réunion publique d'ouverture et des ateliers de concertation qui peuvent prendre la forme, diverses formes d'ailleurs en fonction du sujet, faut rester assez souple par rapport aux sujets abordés et qu'à la fin de ce cycle de concertation il y ait une réunion publique de restitution aux habitants, en présence des élus. Qu'il y ait vraiment cette scène de débat final où l'on puisse dire, arbitrer, qu'il y ait confrontation avec la décision ». Ce dernier point sur la « scène de débat final » semble être une spécificité de l'action recherchée par Arènes et qui semble être la déclinaison pratique en lien avec le nom qu'ils se sont donnés.

« Notre positionnement c'est qu'il y ait des scènes de débat. Que ce ne soit pas juste une accumulation de revendications ou de propositions d'habitants qui ne se seraient pas rencontrés. Il faut qu'au bout d'un moment, il y ait cette confrontation, ça peut même être brutal ce n'est pas grave mais qu'au bout d'un moment, collectivement, les gens se positionnent et on essaye de proposer vraiment un projet d'intérêt général. Monter un projet qui au final est à peu près cohérent, prend en compte du coup les contraintes (réglementaires, techniques, financières etc.) et part des revendications des habitants ». Ils ont donc proposé qu'il y ait un « un groupe de pilotage de la concertation qui soit constitué d'habitants volontaires, des acteurs associatifs qui le souhaitent et des institutionnels pour organiser la concertation, organiser aussi la mobilisation, partager la démarche et puis à la fin faire aussi ce lien à la décision ». La scène de débat collective s'avère en revanche être plutôt une Agora à moitié pleine ou vide selon : « Là pour l'instant on a quelques habitants impliqués mais c'était très ponctuel et pas un grand nombre, une douzaine ». « L'enjeu sur les Flamants va être de faire en sorte qu'il y ait des habitants, qu'il n'y ait pas 0 habitants quoi. Parce que je pense que y'a une grosse désillusion, une grosse amertume et plus trop l'envie d'y croire. Concrètement tu vas demander à des habitants, en tout cas sur le bâtiment A de concerter pour un projet qui va voir le jour dans 10 ans et où ils ne seront plus là parce qu'ils se seront fait déloger. C'est compliqué, très compliqué. Face à ça tu ne peux pas faire grand-chose ».

C'est entre un passif chargé et un espoir renaissant que dès septembre un « cycle de concertation test » car encore empreint « de doutes » même s'il y a « pas mal de points positifs car l'équipe technique de MRU ET 13Habitat (bailleur social) a montré qu'elle souhaitait renouveler les pratiques. Après à voir dans la réalité mais sur le papier c'est comme ça ». Il sera intéressant dans quelque temps d'analyser les tenants et les aboutissants.

7.2. CERFISE – De la médiation à la concertation

Avant d'analyser la mission menée actuellement par le CERFISE sur la Savine, bref retour historique d'une association déjà ancienne.

En Provence, deux étudiants écrivent une thèse sur les forêts méditerranéennes et ont besoin d'une structure pour les accueillir. L'un avait travaillé à Paris avec le CERFI dans les années 70 et propose donc en 1975 de monter l'antenne Sud-Est, ce qui donnera le CERFISE, Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Institutionnelle du Sud-Est. Je passe sur les premiers travaux pour en venir très vite au fait marquant, celui qui, lorsque l'on évoque le CERFISE dans le milieu « urbanophile » Marseillais, fait encore briller des yeux. Il s'agit des expériences innovantes qu'ils ont pu mener sur des cités de Marseille tels que le Petit Séminaire lors de leur première réhabilitation concertée avec les habitants, Picon-Busserine et les Flamants sur la mise en place des premiers dispositifs DSQ, les premières régies de quartier. Le CERFISE dans les années 80 a participé à de nombreuses études-actions et ensuite jusqu'aux années 2000, d'évaluation de la politique de la ville et du logement. Missionné par le Ministère de l'équipements, avec lequel, depuis « l'intervention » de la Maitrise d'Œuvre urbaine et Sociale il garde une relation constante. Il a également mené des recherches sur les métiers du bâtiment, ceci pour donner l'envergure de sa palette.

Dans les années 90, rupture en quelque sorte, pas seulement liée au décès de Michel Anselme (1993) qui est l'illustre emblème de la structure, celui dont l'histoire de ce métier n'a pas oublié le nom mais parce que les politiques publiques se réorientent, évoluent et demande d'appréhender le devenir des quartiers d'habitat social dans celui de leur environnement urbain, la ville et la métropole. Le CERFISE dès lors, aussi bien en étude et recherche se place du point de vue des politiques urbaines au sens large, investit la question de l'occupation sociale du parc privé (cf. « Troisième marché de l'habitat »). Vont alors s'ouvrir de nouvelles perspectives avec l'émergence, fin 90, du thème de l'énergie, notamment en habitat social, sur les usages, mais qui va aussi s'élargir plus largement à la question environnementale. D'ailleurs, cela est déjà au cœur d'un programme mis en place pour la quatrième étape : AUDACE (Aménagement Urbain Démocratie Active Communauté Environnementale).

En 2015, le CERFISE répond à l'appel d'offres concernant la concertation du projet de rénovation urbaine de la Savine, Vallon des Tuves : le CERFISE enrichie de ses expériences diverses en matière de politiques urbaines, renoue avec l'intervention en quartier d'habitat social lors de projets urbains, la parenthèse se referme. Marseille Rénovation Urbaine les retient sûrement pour leur approche pluridisciplinaire et par le lien étroit tissé avec la concertation, depuis toujours au cœur de leurs actions. Aujourd'hui, ils se définissent d'ailleurs non pas comme spécialistes de la concertation, au contraire, mais seulement comme intervenants mobilisant la concertation comme un outil indispensable à toute étude et intervention urbaine.

Ils, ce sont surtout deux personnes : Monica Beltrao et Michel Teule. Monica est une Architecte Brésilienne qui a également suivi une formation sur le paysage. Michel, lui, est sociologue. Ce duo expérimenté et complémentaire s'est dédoublé pour former un quatuor spécifiquement pour cette mission. Cela leur arrive souvent : Sandra Comtour est Architecte et Urbaniste et a une sensibilité particulière dans les démarches participatives, quel que soit le site, le public et le projet. Laetitia De Angelis, sociologue et ethnologue, connaît parfaitement le contexte d'un quartier en rénovation urbaine et des questions de relogement pour avoir souvent travaillé auprès de MOUS. Ce quatuor se connaît très bien car ils ont souvent travaillé ensemble. Sandra en libéral et Laetitia en portage salarial sont des partenaires régulières du CERFISE. C'est un entretien⁴⁸ avec Michel et Monica que j'ai qualifiés d'urbanistes-médiateurs sur leur vision de cette expérience que je vais maintenant relater.

Comme pour chaque structure, commençons par un petit autoportrait. Michel Teule et Monica Beltrao se définissent d'abord comme des passeurs. « Passeurs au sens où les savoirs dont nous disposons, nous les transmettons finalement à travers les actions que nous faisons, à la fois avec nos partenaires, les institutions avec lesquelles on travaille et dans le cadre du projet urbain, les habitants, ce qu'on a appelé à un moment donné la maîtrise d'usage ». Ce qu'ils appellent passeur ne doit pas être perçu comme simple animateur, « c'est aussi enrichir la pensée des uns et des autres par leurs contacts pour faire avancer le projet ». Leurs compétences et leurs expériences leur permettent d'avoir une connaissance du projet urbain dans sa globalité. C'est l'un des points qui permet de différencier les acteurs précédents (structures d'urbanisme participatif) qui ont un champ plus restreint des urbanistes-médiateurs. J'ai évoqué l'histoire ancienne entre le CERFISE et la concertation et pourtant, ils ne se disent pas spécialistes de la concertation. En revanche elle est pour eux indispensable pour n'importe quel projet. Sur celui de la Savine, Vallon des Tuves, cela était un peu particulier.

Le Cahier des Clauses Techniques et Administratives Particulières (CCTAP)⁴⁹ rédigé par MRU fait état de la commande d'un « marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'appui à la participation et la concertation autour du projet de rénovation urbaine de la Savine-Vallon des Tuves ». Le contenu de la mission décrit dans l'article 4 prévoit que le titulaire du marché « devra accompagner la concertation sur l'ensemble des sujets du projet urbain, en tenant compte des réorientations (cf. Le projet de renouvellement urbain la Savine, Vallon des Tuves). [...] Il devra contribuer à faire émerger une parole qui puisse être à la fois critique et constructive. Pour atteindre cet objectif, il mènera un travail de pédagogie auprès des habitants pour qu'ils comprennent tous les tenants et les aboutissants de la concertation [...]. Il s'agit d'accompagner les habitants pour qu'ils nourrissent le projet de leurs propositions que le titulaire du marché devra retranscrire auprès des partenaires institutionnels ». Quatre volets principaux sont définis : vie sociale, appui à la participation et accompagnement du projet, concertation sur le projet urbain, programmation de la maison du projet. Nous allons voir par le prisme des titulaires du marché l'incarnation de cette commande.

⁴⁸ Entretien avec Michel Teule et Monica Beltrao du CERFISE, le 22 juillet 2016, dans les locaux de l'association, Marseille.

⁴⁹ Marché de prestations intellectuelles, Marché à procédure adaptée, Cahier des Clauses Techniques et Administratives Particulières, « Projet de Rénovation Urbaine La Savine, Mission d'appui à la participation des habitants dans le cadre du projet de rénovation urbaine de la Savine et du Vallon des Tuves (13015) », Marseille Rénovation Urbaine, 2015.

7.2.1. L'urbanisme par le relationnel, pratique de l'urbaniste-médiateur

Contrairement à la situation précédente où Arènes était présent sur le quartier initialement sur demande des habitants, le CERFISE arrive comme prestataire extérieur, commandité par l'institution pour jouer le rôle de médiation entre les partenaires du projet et les habitants. Cela peut surprendre mais le plus difficile pour eux a donc été le démarrage car il a fallu qu'ils construisent leur légitimité sur le site. Ce point dur s'est cristallisé sous le poids important des associations. J'ai consacré une partie à présenter les actions menées par quelques associations de quartiers marseillais lors de projets de rénovation, à montrer leur sentiment d'exclusion des processus du projet urbain et légitimer quelque part leur considération et leur union aux décisions programmatique, conceptuelle etc. L'éclairage qu'apporte le CERFISE permet d'en présenter une autre facette et la proposition du CERFISE incluait fortement la perspective de faire venir dans la concertation des gens qui n'y venaient pas -demande déjà plus ou moins explicite dans l'appel d'offres-.

Le CERFISE a donc axé sa proposition sur ce point dur qui est récurrent lorsque l'on parle d'implication des habitants dans des projets d'urbanisme. Pour cela, ils ont rencontré les structures existantes, les habitants de façon individuelle (cf. la réalisation d'une soixantaine d'entretien), effectué un repérage des lieux où se rencontrent des habitants (ex : sortie de l'école) et qui ne seraient pas nécessairement impliqués dans le projet. Lors de leur première réunion publique, aboutissement du travail préparatoire à leur mission qui a visé à connaître le territoire, ses habitants et ses animateurs, au mois de janvier 2016, l'objectif de l'équipe était de consulter et écouter le plus grand nombre de personnes concernées par le PRU afin de proposer et conduire des actions collaboratives. Une des règles pour les quarante personnes qui avaient répondu à l'appel était de parler en leur nom propre. Certaines associations dont le but est de représenter, donc de rapporter la parole l'ont interprété comme une discréditation de leurs structures. Certaines ont exprimé ce point de vue lors de la réunion, d'autres ont préféré ne pas venir. Pour le CERFISE, le désir des associations d'être l'interlocuteur principal en quelque sorte constituait un rempart entre eux et les habitants. « On a mis en place une communication différente et je pense qu'ils n'étaient pas habitués ». L'habitude ancrée et mise à mal débouche sur un « conflit » comme souvent, dans un contexte où l'équipe du CERFISE est un nouvel acteur et induit de fait une possible redistribution des rôles.

Parmi ce qui est ressorti de cette tension il y avait notamment la remise en cause par certains habitants -minoritaires dans l'assemblée- de sa légitimité car « extérieur au quartier » et « cherchant à délégitimer les associations locales souhaitant porter la parole ». Ici, il ne s'agit pas de juger le positionnement du CERFISE ni celui des associations mais de saisir à quel point l'intervention d'urbaniste-médiateur sur un tel projet est complexe et nécessite une capacité accrue d'analyse des mécanismes, de enjeux de pouvoirs mais aussi d'écoute, d'objectivité et de réactivité. La matière humaine étant l'une des bases du travail de l'urbaniste-médiateur, sa mouvance requiert également une capacité d'adaptation, de compréhension, de recul pour réagir sereinement et pertinemment en situation de conflit pour désamorcer les tensions. Et ensuite une capacité de construction relationnelle pour arriver à engager un nouvel échange. « On s'était brouillé au départ, on a réussi à passer par-dessus, on a demandé les désirs des gens et on les a diffusés. Ils ont donc vu que l'on allait dans leur sens et petit à petit, ils sont revenus dans les réunions.

La plus grande difficulté au départ c'était aussi d'établir une relation de confiance ». La confiance semble être un des moteurs principaux de la médiation. En tout cas, une condition sine qua non pour sa constructivité. Cette confiance même mal engagée peut se résoudre par les actes. Les preuves tangibles d'une relation, d'une collaboration possible. C'était le cas par exemple dans les conseils apportés par le CERFISE à une association qui s'est créée en même temps que leur mission débutait. De même avec l'une des associations de locataires qui montrait de l'agressivité en réunion envers la LOGIREM (unique bailleur social de la cité) en essayant d'en comprendre le ressort et de le transformer en vue du rétablissement d'un dialogue plus équilibré.

Si ce qui ressort pour l'instant c'est le relationnel, c'est qu'en fait, là réside l'un des enjeux principaux. « On n'est pas sur la définition du projet urbain déjà faite. Les grands axes du projet on ne peut pas les changer ». Dans le décryptage de la mission, ils établissent un lien de causalité à ce constat : « Notre mission en gros c'est comment est-ce qu'on fait participer les habitants au projet, ce n'est pas comment on le conçoit. Comment on les implique dans le projet, c'est ça notre rôle, la demande de MRU ». Cette situation semble paradoxale et à l'origine de nombreux malentendus. Deux processus sont engagés parallèlement. La conception du projet urbain et la concertation de ce projet urbain. Si le CERFISE arrive au moment où le projet urbain est déjà défini, la concertation précédente a souffert de cette même approche. Dans ce cas, la concertation semble être l'ombre du projet, elle ne fait que le suivre dans son sillage et encore, ce difficilement. Un exemple symptomatique : lors de deux balades de présentation des futurs espaces publics du quartier organisée au début du mois de juillet, seul sept habitants ont participé. Autant que les porteurs et partenaires du projet. S'il est à noter que la période (début d'été, fin de ramadan) n'était peut-être pas favorable à la mobilisation, cela questionne.

Les conclusions à en tirer sont nombreuses et dépendent de la position de chacun. Une chef de projet de la Société Locale d'Équipement et d'Aménagement de l'aire Marseillaise (SOLEAM) s'étonnait que « les habitants ne se soient pas plus mobilisés ». L'équipe de concertation -à l'image des propos d'Arènes précédemment- préfère rester optimiste car au moins certains sont venus. Pour Rachida Tir (Association Alliance Savinoise) c'est comme s'il n'y avait eu aucun habitant. Les interprétations peuvent être encore nombreuses mais la difficulté est de tenter d'expliquer le constat de départ. Une part des habitants de la cité de la Savine connaissent de grandes difficultés qui peuvent être d'ordre social, économique, familial et parfois dans la satisfaction des besoins de première nécessité ... qui enferment ces personnes dans leur condition et entravent leur implication potentielle sur un projet urbain, même si cela les concerne. Aujourd'hui prend le pas sur demain. Pour d'autres habitants, demain est tellement incertain -interrogation sur leur relogement- que le devenir du quartier où ils ne seront peut-être plus, semble dérisoire. Les ressentiments divers d'habitants envers les institutions conduisent le plus souvent à une perte quasi totale de confiance et ils ne vont pas prendre part à une action en laquelle ils ne croient pas. S'ajoute la lassitude après de nombreuses années de fluctuation autour d'un projet qui tarde à se concrétiser. Des habitants pourraient être en capacité mais ne peuvent pas -personne introvertie, pas habituée à une telle démarche et un tel processus, manque de confiance etc.- ou ne veulent pas -désintérêt pour les questions d'urbanisme-.

7.2.2. L'urbaniste-médiateur : un rôle pluriel

Très peu de place a été véritablement accordée aux habitants et aux associations dans la définition du projet, c'est le fondement de ce que j'entrevois par la position d'urbaniste-médiateur. En revanche, d'autres perspectives se sont ouvertes sur ce rôle et son potentiel lors d'un projet de renouvellement urbain. La première réunion organisée par le CERFISE pour assoir la concertation et dont j'ai déjà parlé s'appelait le Forum ouvert. Les habitants y ont pris la parole, cinq thématiques se sont dégagées et chacune d'elles fera l'objet d'ateliers spécifiques. Ces ateliers menés par le CERFISE directement permettent donc d'avoir une certaine liberté de manœuvre et donc d'avoir un espace de co-construction. C'est ce qui se passe sur l'atelier « commerces, services (cf. constat ancien d'un manque béant sur le secteur) et mobilité » en partenariat avec LOGIREM et la Politique de la Ville. Sur ce thème, ils sont partis du constat des habitants. S'ensuit une phase encore en cours de définition des besoins réels (travail d'analyse des paroles collectives et individuelles d'habitants pour définir une programmation pertinente) en la matière qui permettront d'apporter une réponse la plus ajustée possible à cette problématique. Un second point va, lui, faire l'objet d'une présentation un peu plus longue car structurant dans le quotidien Savinois et donc dans la concertation.

C'est un point un peu particulier que je vais aborder. Lors du Forum ouvert, un thème autour de la relation avec le bailleur social est ressorti avec des demandes de la part des locataires sur l'explication des charges et plus largement la communication. En disant cela, les habitants ont positionné le CERFISE comme médiateur de la relation logeurs-logés. Une position difficile et qui rappelle donc l'origine de l'association (cf. Maitrise d'Œuvre Sociale). Difficile mais nécessaire car « sinon on n'aurait aucun crédit auprès des habitants si l'on n'assurait pas ce rôle ». Difficile car si les habitants les ont légitimés comme médiateurs pour s'occuper de cette question, le principal intéressé (LOGIREM) voit les choses différemment. C'est compréhensible car l'organisme est gestionnaire du site depuis plus de quarante ans. Le CERFISE a fait part à LOGIREM d'un malaise qu'ils avaient repéré : « il faut que vous reconstruisiez une légitimité, une confiance auprès de vos habitants. Pour ça, la première chose à faire c'est accepter de discuter des charges ». Ce conseil n'a pas vraiment été suivi. A l'inverse des MOS des années 1970/80 où le CERFISE été mandaté par un organisme HLM. Ce qui est intéressant dans ce paragraphe, ce n'est pas tant la difficulté relationnelle entre deux partenaires du projet -bien que révélatrice d'un dysfonctionnement- que la requête des habitants sur le recours à un urbaniste-médiateur. Si cela semble hors-sujet de la concertation du projet urbain, cela s'avère intimement lié. A la fois comme l'a dit Michel Teule pour nouer une relation de confiance avec les habitants et aussi car cette préoccupation est primordiale pour eux. La relation entre ce bailleur social et ces locataires m'est apparue complexe. Il est vrai que les habitants le désignent souvent comme le responsable principal sur de nombreux problèmes dont certains ne sont pas de sa compétence (exemple : le ramassage des ordures). Par moment, il semble aussi se défausser sur des points de sa compétence (exemple : l'ampoule du lampadaire au niveau de l'aire de jeux pour enfants toujours pas remplacée malgré de nombreuses demandes). Si ces points semblent minimes, je les trouve significatifs de la nécessité d'un regard et d'une intervention extérieure pour permettre la redéfinition d'un cadre relationnel. Pour ces deux maillons mais aussi car, sans cela, la concertation sur le projet urbain, qui est en plus biaisée dans sa formalisation, semble encore plus illusoire.

Le logement ressort comme très structurant dans la vie des familles. Avant même le quartier. Dans cette période de transition où les familles ne savent pas si elles vont rester sur le quartier ou déménager, il est très difficile de les amener à se projeter sur les espaces publics par exemple comme je disais précédemment. Ce relogement est une compétence du bailleur, surtout lorsque la MOUS est pour partie réalisée en interne. La question du relogement n'est sûrement pas spécifique à la Savine. De plus la question est très complexe même pour le bailleur qui a du mal à répondre à cette attente à la vue des problématiques auxquelles il fait face, foncières entre autres. La plateforme inter-bailleurs mise en place n'apporte pas encore de solution à cette problématique. Et l'un des enseignements, si l'on veut tendre vers une participation accrue des habitants, est que pour permettre un échange sur le projet urbain, il faut au préalable entendre leurs problématiques quotidiennes, proposer lorsque cela est possible des solutions et ce n'est qu'ensuite qu'on va pouvoir aborder une autre échelle.

MRU ne souhaite tenir -par l'intermédiaire du CERFISE- cette position, comme évoqué lors d'une réunion de pilotage à laquelle j'ai assisté. Il était question de veiller à ne pas intervenir sur le champ de compétences du bailleur social. Pourtant, lors du projet de réhabilitation de la Petite Savine dont LOGIREM est le maître d'ouvrage, l'architecte mandatée était satisfaite d'avoir une tierce structure lors de la concertation (propos qu'elle a tenu au CERFISE). Elle a notamment fait référence à un autre site où il n'y avait pas eu cette tierce structure et ce fut plus compliqué dans la relation avec les habitants. La tierce structure permet de désensibiliser les débats. Tout particulièrement si elle n'est pas sous autorité du maître d'ouvrage mais bien mandatée tout de même par les partenaires de ce dernier.

CONCLUSION : UN COMMENCEMENT ?

L'un des points de départ de ce mémoire était : l'émergence de nouveaux acteurs dans l'urbanisme et le projet urbain. Ce n'est pas véritablement une émergence, ni de nouveaux acteurs. Non pas que ce soit un éternel recommencement mais plutôt une perpétuelle réinvention. Dans le sens où les personnes que j'ai rencontrées et représentant deux types d'acteurs (citoyens et professionnels de l'urbanisme) existent depuis longtemps pour certains, très longtemps pour d'autres. En revanche, ce qui est peut-être une émergence, c'est la structuration et l'essaimage d'une pratique professionnelle (l'urbanisme participatif) et, concernant la nouveauté, ce serait plutôt le contexte planétaire actuel paradoxal entre : un monde à la fois en crise⁵⁰ (systémique : économique, environnementale, agricole, financière, sanitaire, de valeurs, du vivre-ensemble) et en transition (cf. tous les mouvements humains qui cherchent, tentent, formalisent des actions pour construire une réponse à cette crise plurielle et bâtir les fondements d'une autre société, d'un autre monde). C'est cette transition, pour l'urbanisme que j'ai tenté d'esquisser modestement depuis Marseille.

Peut-être suis-je sorti du registre scientifique par moments et cela risque de se poursuivre dans cette conclusion car ma recherche est particulière. J'ai l'impression que le choix de mon sujet et la façon dont je l'ai traité appelle à être conclue plutôt qu'à tirer des conclusions. J'ai les miennes, elles transparaissent je pense tout du long et chaque lecteur se fera les siennes, telle est plutôt mon ambition. En fait, ce n'est pas tant la conclusion qui est recherchée mais le commencement. Ces lignes, c'est l'urbanisme autrement, celui auquel je crois, auquel j'adhère et auquel je veux participer. Ces lignes sont aussi des lignes de vie. C'est un mémoire de fin d'études et comme mon sujet, la fin des études ne signifie pas une conclusion mais un commencement, celui de ma nouvelle vie professionnelle (cf. mon cheminement).

Pour conclure, je vais m'appuyer sur quelques auteurs. Yves Chalas dans « L'urbanisme comme pensée pratique »⁵¹ retrace l'évolution de la profession du métier d'urbaniste. C'est très intéressant car sur son analyse des théories successives, il illustre son propos par ceux qui les mettaient en œuvre. Parmi ces déclinaisons de cinq modalités possibles dans la pratique, « L'urbanisme politique » doit figurer :

« [...] La politisation de l'urbanisme, cela signifie ensuite et plus fondamentalement que le débat public et ouvert d'essence politique sur l'organisation de la ville et de l'être-ensemble dans la ville devient davantage la garantie d'un meilleur urbanisme ou d'un urbanisme optimal que l'excellence technique, esthétique, fonctionnelle et rationnelle, ou même que l'idéologie en tant que discours construit sur le social, avec un contenu structuré, un plein de sens, des énoncés précis, des propositions et des solutions. En conséquence, dans l'urbanisme politique en tant que facette ou version de l'urbanisme pratique, le terme de politique renvoie à moins de transcendance et à plus d'immanence. C'est la politique comprise comme offre de politique en direction des habitants, c'est la politique en tant qu'appel à l'invention ou à la réinvention de la cité par elle-même. La dimension formelle et technique du projet devient secondaire par rapport à sa dimension politique. En ce sens, il est possible de parler d'une déspatialisation de la question urbaine au profit de sa repolitisation ». C'est exactement cela que j'essayais d'exprimer maladroitement lorsque j'écrivais : « Je n'aurais pu trouver plus belle image pour inspirer le projet urbain et son changement d'approche : son processus, la co-construction avant son devenir, le plan ».

⁵⁰ Frédéric Lenoir, « La guérison du monde », aux éditions Fayard, 2012.

⁵¹ Yves Chalas, « L'urbanisme comme pensée faible et débat public », Les annales de la recherche urbaine, n°80-81.

Actuellement, comme on l'a vu, il y a deux blocages pour généraliser ce « projet du projet »⁵² comme l'a formalisé Jean-Jacques Terrin. Il s'agit pour lui de « représenter une vision de la conception à travers un processus de réflexion collective plutôt que sa solution architecturale ou urbaine ». J'ajouterai qu'il ne s'agit donc plus de seulement faire la ville mais de faire ville également. Ces blocages, Thierry Paquot les pointe dans son chapitre « L'urbanisme participatif ». « Généralement, les élus (qui vivent ce genre de procédures comme une atteinte à la légitimité de leur mandant) et les « décideurs » (dont les architectes) râlent contre ces obligations légales de concertation avec la population, arguant une perte de temps, une faible mobilisation (« ce sont toujours les mêmes !), une impréparation (« ils ignorent la loi et méconnaissent les enjeux de la proposition débattue), l'absence de l'« intérêt général » au profit de celui du lobby, etc. A cet air connu, les citoyens rétorquent qu'il faut du temps et des moyens pour s'informer, comprendre enquêter, se concerter et, enfin suggérer, contre-proposer, suivre un projet, accompagner sa réalisation »⁵³.

Une phrase populaire veut que l'on ait les élus que l'on mérite. Que l'on mérite je ne sais pas. Que Gilles Clément imagine, ce serait bien : « Le premier Ministère du gouvernement idéal de l'Homme symbiotique est bien celui de la Connaissance.[...] Le Ministère de la Connaissance concourt à tous les niveaux d'affinement de la pensée, il agit sur toutes les couches de la société. Il permet aux plus démunis d'accéder à la compréhension des mécanismes qui, précisément, justifient la politique de l'Homme symbiotique »⁵⁴. Le chemin est encore long et pour y arriver, suivons l'injection de Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez dans le monde ». Cette phrase illustre les mouvements citoyens et professionnels que j'ai évoqués dans la seconde partie. Ces acteurs du changement peuvent inspirer leurs familles, leurs voisins etc. et surtout leurs confrères.

Pour ma part, je trouve les propos⁵⁵ de Gwenaëlle d'Aboville (Urbaniste, Agence Ville ouverte) inspirant pour notre domaine : l'urbanisme. « Nous appuyons nos pratiques sur ce principe selon lequel la destination finale de tout projet d'urbanisme, ce sont bien les personnes. C'est à dessein que je dis ici les personnes et non les gens, ni même les habitants ou les usagers. Car ces termes, pertinents en bien des contextes, contribuent à entretenir l'abstraction. [...]. La ville au service des personnes : une évidence ? Certes, mais il est frappant de constater à quel point l'ensemble du champ des compétences qui intervient dans la fabrique urbaine peut agir comme si l'espace n'était que plus qu'un sujet technique et théorique. [...]. En allant à la rencontre des habitants, on ne peut faire l'économie de l'humilité, voire de la compassion. Il faut se mettre à la portée des habitants et écouter vraiment. Il faut pouvoir s'intéresser aux personnes et à leur histoire. Chez Villes Ouverte, nous partageons ce point commun d'être passionnés par la vie des habitants, par la déclinaison anodine de leurs parcours et de leurs choix qui, dans leur irréductible singularité, finissent toujours par nous dire quelque chose de la ville. C'est peut-être là le cœur de notre métier. [...]. Passer du temps au contact des habitants nous rapproche de réalités, de pratiques et de conceptions des territoires qu'on ne peut pas imaginer si on se cantonne aux études et aux plans masses. [...]. Notre pratique est au service d'une expérience démocratique de participation publique. [...]. Nous nous situons dans un champ très humain d'une part et éminemment politique d'autre part ».

J'ai essayé à travers ce mémoire, d'apporter ma vision partielle, parfois réductrice, empreinte de naïveté mais aussi d'espérance, d'illusion, d'utopie, de doute, de crainte mais toujours sincère, de l'urbanisme, comme je le vois demain à travers aujourd'hui et surtout, comme « l'urbanisme des possibles » (cf. Paul Landauer).

⁵² « Le projet du projet, concevoir la ville contemporaine », Jean-Jacques Terrin, aux éditions Parenthèses, 2014.

⁵³ « L'urbanisme c'est notre affaire », Thierry Paquot, aux éditions l'atalante, 2011.

⁵⁴ Gilles Clément, « L'alternative ambiante », aux éditions sens&tonka, 2014.

⁵⁵ « Profession urbaniste », Jean-Yves Chapuis, aux éditions l'aube, 2014. Chapitre « La concertation : lieu du dialogue entre techniciens de ville et usagers », Gwenaëlle d'Aboville.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages :

- ANSELME Michel, *Du bruit à la prole, la scène politique des cités*. Editions de l'aube, 2000. 277 p.
- CHAPUIS Jean-Yves, *Profession urbaniste*. Editions de l'aube, 2014. 272 p.
- CLEMENT Gilles, *L'alternative ambiante*, Editions Sens&Tonka, 2009. 56 p.
- COLLECTIF ETC, *Le détour de France, une école buissonnière*. Editions Hyperville, 2015. 208 p.
- GUENOD Jean-Michel, *Desseins de villes, un retour de l'état aménageur ?*. Editions de l'aube, 2012, 384 p.
- PAQUOT Thierry, *L'urbanisme c'est notre affaire*. Edition l'atalante, 2010. 174 p.
- PUJOL Philippe, *La fabrique du monstre*. Editions Les Arènes, 2016. 316 p.

Articles et parutions scientifiques :

- Daniel Pinson, *Le renouvellement urbain des grands ensemble : pour quelles formes urbaines, et avec quelle place pour l'habitant ?* Centre de Documentation de l'Urbanisme, 2001
- Héloïse Nez, *Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif*
- Jacques Noyer et Bruno Raoul, « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain », *Études de communication [En ligne]*, 31 | 2008, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 30 juillet 2016.
- Jacques Donzelot et Renaud Epstein, *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*. Esprit, 2006, p.5-34.
- Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, ça ne se fera plus sans nous*. Rapport à François Lamy, 2013
- Myriam Léon, *Travail social et concertation*. Lien social 1185, 2016
- Renaud Epstein, *Mission accomplie ?*. HAL, 2012.
- Yann Renaud, *De la contestation à la concertation*. Annales de la Recherche Urbaine.
- Yves Chalas, *L'urbanisme comme pensée pratique, pensée faible et débat public*. Les Annales de la Recherche Urbaine, 1998, n°80-81, p3 205-214.
- Zaïr Kedadouche, *Rapport sur la participation des habitants dans les opérations de renouvellement urbain*. Rapport à Jean-Louis Borloo, 2003.

Sites internet :

- <http://www.metropolitiques.eu>
- <http://www.lagazettedescommunes.com>
- <http://www.laprovence.com>
- <http://www.laviedesidees.fr>
- <http://www.lien-social.com>
- <https://marsactu.fr>
- <http://www.med-in-marseille.info>

Liste des entretiens

BEDU Olivier, co-fondateur du collectif Cabanon Vertical, 22 juillet 2016, Marseille.

BELTRAO Monica et TEULE Michel, membres actif du CERFISE, 27 juillet 2016, Marseille.

DEL CORSO Flore et DOUCET Stéphanie, respectivement chargé de développement local et co-fondatrice du Fil à Initiatives, 27 juillet 2016, Marseille.

Berriche Karima, directrice du centre social L'Agora et ABADLI Sid, président CLCV Picon-Busserine, 28 juillet 2016.

FROSSARD Jonas, chef de projet, 29 juillet 2016, Marseille.

TIR Rachida, Fondatrice de l'Alliance Savinoise, 5 août 2016, Marseille.

REIFF Melia, co-fondatrice du collectif Topo*Grafik, 23 août 2016 par téléphone.

Auprès de 11 habitants du territoire de la Savine, Vallon des Tuves, juin-juillet 2016.

ANNEXE

Guide d'entretien :

- Autoportrait (parcours, création etc.)
- Positionnement sur l'échiquier des acteurs du territoire
- Interventions sur territoire QPV, projets ANRU (lieu, commande, rôle etc.)
- Rapports avec le commanditaire
- Objectifs, difficultés, satisfactions, remise en question (manques, aboutissements)
- Partenariats / Concurrence avec les autres structures
- À venir ...